« **La Commission nationale du DELF et du DALF est associée de longue date aux Éditions Didier dans la conception d'ouvrages d'entraînement aux certifications officielles françaises (DELF-DALF et TCF), et je suis sûre que cette collection aidera les candidats qui souhaitent valider leurs compétences en français à bien se préparer à ces épreuves. Elle constitue aussi un outil de référence pour leurs enseignants.** »

Christine TAGLIANTE
Responsable du Pôle Évaluation et Certifications, CIEP

La réforme du DELF et du DALF, mise en place en 2005 par la Commission nationale du DELF et du DALF à la demande du ministère de l'Éducation nationale français a conduit à l'élaboration de six nouveaux diplômes indépendants correspondant à chacun des six niveaux de compétence en langue du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (publié aux Éditions Didier).

Cet ouvrage s'adresse aux apprenants de français langue étrangère débutants, adultes et adolescents, après 60 à 80 heures d'apprentissage qui préparent les différentes épreuves du diplôme DALF C1/C2.

Il se compose de quatre parties correspondant aux quatre compétences évaluées le jour de l'examen : **compréhension de l'oral**, **compréhension des écrits**, **production écrite** et **production orale**.
À l'intérieur de chaque partie, vous trouverez :
- une présentation de l'épreuve ainsi qu'une analyse des activités à mettre en pratique ;
- des exercices d'entraînement, variés et progressifs ;
- un exemple d'épreuve ;
- une auto-évaluation.

Un **sujet d'examen complet**, accompagné du barème de notation et d'une grille d'évaluation, est proposé. Sont réunis, en fin d'ouvrage, les **transcriptions** des enregistrements et les **corrigés** des exercices.

Dans la même collection :
Réussir le DELF, niveau A2 du Cadre européen commun de référence (CD audio inclus)
Réussir le DELF, niveau B1 du Cadre européen commun de référence (CD audio inclus)
Réussir le DALF, niveau B1 du Cadre européen commun de référence (CD audio inclus)
Réussir le DELF, niveau B2 du Cadre européen commun de référence (CD audio inclus)

Dans la collection « DELF scolaire » :
DELF scolaire, niveau A2 du Cadre européen commun de référence
Livre de l'élève et Livre du professeur avec CD audio
DELF scolaire, niveau B1 du Cadre européen commun de référence
Livre de l'élève et Livre du professeur avec CD audio

47 4827 3
9 782278 061013
ISBN : 978-2-278-6101-3

Niveau C1 / C2

Réussir le DALF

Didier

Centre international d'études pédagogiques



Réussir le





du Cadre européen commun de référence

2 CD audio inclus



Conception graphique couverture : Michèle Bisgambiglia
Conception graphique intérieur : Isabelle Aubourg
Suivi d'édition : Anne A édition
Mise en pages : Nicole Pellieux

 ISBN 978-2-278-06101-3 Imprimé en France

SOMMAIRE

PRÉFACE

Le DELF, Diplôme d'études en langue française, et le DALF, Diplôme approfondi de langue française, sont les certifications officielles du ministère français de l'Éducation nationale en français langue étrangère. Depuis leur création en 1985, près de 3 000 000 de candidats se sont présentés à ces épreuves organisées dans 154 pays.

Ce succès s'explique en partie par l'émergence d'une société de la mobilité, plus exigeante en terme de formation. Vous êtes nombreux à apprendre des langues étrangères et le français en particulier et nous vous en félicitons, nous qui œuvrons pour la construction d'un monde plurilingue.

Le DELF et le DALF ont aussi construit leur succès sur des qualités qui font leur force : réflexion pédagogique, pertinence de l'évaluation et qualité du dispositif. Leur harmonisation sur le *Cadre européen commun de référence pour les langues* et la création de six diplômes correspondant aux six niveaux du Cadre s'inscrivent dans cette dynamique.

La Commission nationale du DELF et du DALF est associée de longue date aux Éditions Didier dans la conception d'ouvrages d'entraînement aux certifications officielles françaises (DELF-DALF et TCF), et je suis sûre que cette collection aidera les candidats qui souhaitent valider leurs compétences en français à bien se préparer à ces épreuves. Elle constitue aussi un outil de référence pour leurs enseignants.

Les DELF A1, A2, B1, B2 et les DALF C1 et C2 ouvrent ainsi de nouvelles perspectives, internationales pour les candidats, et pédagogiques pour les enseignants. On ne peut que s'en réjouir.

Christine Tagliante
Responsable du Pôle Évaluation et Certifications
CIEP

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage est un outil d'entraînement aux examens du DALF (Diplôme approfondi de langue française) qui s'adresse aussi bien aux apprenants de français langue étrangère adultes qu'à leurs enseignants. Ces derniers pourront l'utiliser ponctuellement en complément du manuel de classe. Les candidats libres y trouveront l'aide nécessaire pour se préparer efficacement en autonomie aux examens.

L'ouvrage se compose de deux parties :
- préparation au DALF C1 ;
- préparation au DALF C2.

Chaque partie permet de s'entraîner aux différentes épreuves :

DALF C1 : compréhension orale, compréhension des écrits, production écrite, production orale

DALF C2 : compréhension et production orales, compréhension et production écrites

Pour chaque épreuve, l'ouvrage propose la méthodologie de travail suivante :

I – **Pour vous entraîner :** ces premières pages proposent des activités pour développer les compétences attendues ainsi que des méthodes de travail.

II – **Vers l'épreuve :** ces pages offrent des exercices variés et des exemples guidés pour systématiser les savoir-faire exigés par l'épreuve.

III – **Exemple d'épreuves :** cette dernière partie propose des exercices tels qu'ils pourront être proposés le jour de l'examen.

À la fin de chaque partie, une grille d'**auto-évaluation** permet à l'apprenant de faire le point sur ses capacités à réaliser les tâches demandées dans la compétence donnée.

Après le travail progressif d'entraînement, compétence par compétence, l'apprenant pourra se livrer à l'exercice tel qu'il sera présenté le jour de l'examen grâce au **sujet type**.

Au fil de l'ouvrage, des remarques et conseils accompagnent l'apprenant sur la démarche à suivre (cadres gris). Les candidats et les enseignants y trouveront également des parties consacrées à la méthodologie des exercices formels (par exemple, la synthèse de documents).

À la fin de l'ouvrage, les **transcriptions** des enregistrements sonores ainsi que les **corrigés** des exercices sont proposés.

Les auteurs

LE CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES

En 1991, les experts de la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe ont décidé de la création d'un outil pratique permettant :

- d'établir clairement les éléments communs à atteindre lors des étapes de l'apprentissage ;
- de rendre les évaluations comparables d'une langue à l'autre.

De cette réflexion est né le *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, publié aux Éditions Didier en 2001.

Le *Cadre* définit **six niveaux de compétence en langue**, quelle que soit la langue. Il est de plus en plus utilisé pour la réforme des programmes nationaux de langues vivantes et pour la comparaison des certificats en langues. Aujourd'hui, l'impact du *Cadre*, traduit et diffusé en dix-huit langues, dépasse de loin les frontières de l'Europe.
Le Conseil de l'Union européenne (Résolution de novembre 2001) recommande son utilisation, facilitant ainsi la mobilité éducative et professionnelle.

Situé dans la continuité des approches communicatives, ce texte de référence, non prescriptif, propose de nouvelles pistes de réflexion comme la prise en compte des savoirs antérieurs du sujet, la primauté à la compétence pragmatique et la défense d'une compétence plurilingue et pluriculturelle.

Parce qu'il adhère aux recommandations du Conseil de l'Europe, le ministère de l'Éducation nationale français a demandé à la Commission nationale du DELF et du DALF d'harmoniser ses certifications sur les six niveaux de compétence en langue du *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Une réforme du DELF et du DALF a donc été réalisée et six diplômes ont été mis en place en 2005, correspondant à chacun des six niveaux du *Cadre européen* :

DELF A1	niveau A1
DELF A2	niveau A2
DELF B1	niveau B1
DELF B2	niveau B2
DALF C1	niveau C1
DALF C2	niveau C2

Réussir le





du Cadre européen commun de référence

PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE DALF C1

L'apprenant de niveau C1 a acquis un degré d'autonomie qui lui permet de s'exprimer et de communiquer avec aisance et spontanéité sur une grande gamme de sujets complexes. Le DALF C1 est aujourd'hui requis pour entrer dans certaines grandes écoles.

En compréhension orale et écrite, l'apprenant autonome (niveau C1) peut comprendre dans le détail des textes et des interventions complexes et longues pratiquement sans effort. La compréhension d'expressions idiomatiques et de nuances fines de la langue ne lui posent pas de difficultés.

En production orale et écrite, l'apprenant du niveau C1 a acquis une maîtrise des outils d'articulation du discours qui lui permet de produire un discours clair, structuré et cohérent sur des sujets complexes. Il est capable d'exprimer un point de vue de manière élaborée en utilisant un schéma argumentatif complexe. Il est également en mesure de mettre en œuvre des capacités de médiation : prise de notes détaillées, résumé, reformulation, compte rendu...

L'examen dure environ 4 h 00 et se divise en deux temps. Les épreuves collectives se déroulent le même jour ; au nombre de trois, elles se succèdent dans l'ordre suivant :
- la compréhension orale
- la compréhension des écrits
- la production écrite

L'épreuve de production orale constitue une épreuve à part, pour laquelle le candidat est convoqué séparément.

Compréhension orale (40 minutes environ)
Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés :
- un document long (entretien, cours, conférence...) d'une durée d'environ huit minutes (*deux écoutes*) ;
- plusieurs brefs documents radiodiffusés : flashs d'informations, sondages, spots publicitaires... (*une écoute, durée maximale des documents : 10 min*).

Compréhension des écrits (50 minutes)
Réponse à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique), de 1 500 à 2 000 mots.

Production écrite (2 h 30)
Épreuve en deux parties :
- synthèse à partir de plusieurs documents écrits d'une longueur totale d'environ 1 000 mots,
- essai argumenté à partir du contenu des documents.

Deux domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines ou sciences

Production orale (0 h 30, plus 1 h 00 de préparation)
Exposé à partir de plusieurs documents écrits, suivi d'une discussion avec le jury.
Deux domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines ou sciences



DIPLÔME APPROFONDI DE LANGUE FRANÇAISE

DALF C1

Niveau C1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues*

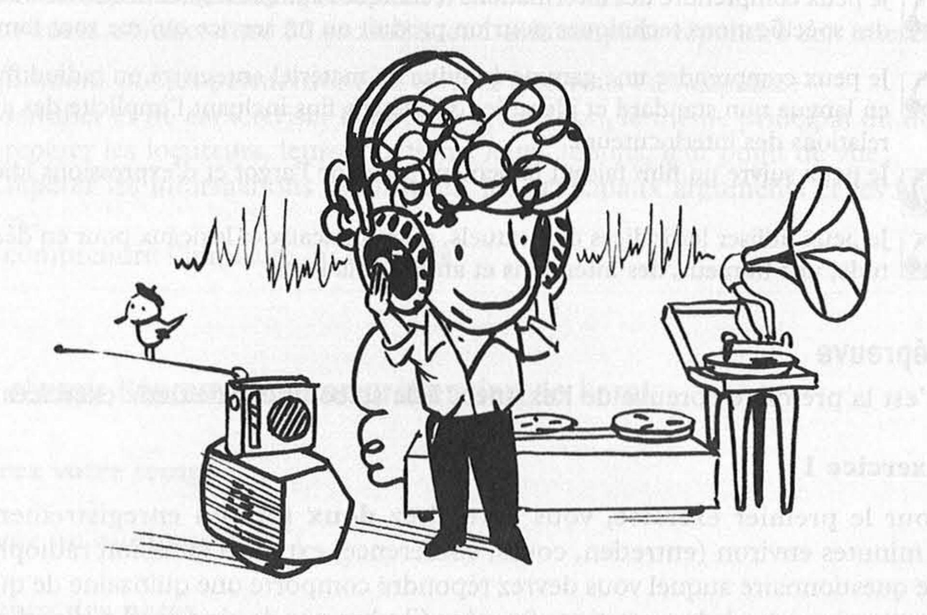
DALF C1 - nature des épreuves	durée	note sur
Compréhension de l'oral ► Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés : – un document long (entretien, cours, conférence...) *deux écoutes* ; – plusieurs brefs documents radiodiffusés (flashs d'informations, sondages, spots publicitaires...) *une écoute*. *Durée maximale des documents : 10 minutes.*	40 min environ	/25
Compréhension des écrits ► Réponse à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique).	50 min	/25
Production écrite ► Épreuve en deux parties : – synthèse à partir de plusieurs documents écrits ; – essai argumenté à partir du contenu des documents. *Deux domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines ou sciences.*	2 h 30	/25
Production orale ► Exposé à partir de plusieurs documents écrits, suivi d'une discussion avec le jury. *Deux domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines ou sciences.*	30 min *préparation : 1 h 00*	/25

► **Note totale : /100**

► **Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : 50/100**
► **Note minimale requise par épreuve : 5/25**
► **Durée totale des épreuves collectives : 4 h 00**



COMPRÉHENSION DE L'ORAL



Nature de l'épreuve

durée *40 minutes environ* — **note sur** */25*

- Réponse à des questionnaires de co mpréhension portant sur des documents enregistrés :
  - un document long (entretien, cours, conférence...) *deux écoutes*;
  - plusieurs brefs documents radiodiffusés (flashs d'informations, sondages, spots publicitaires...) *une écoute.*

Durée maximale des documents : 10 minutes.

COMPRÉHENSION DE L'ORAL

Le niveau C1 (selon le *Cadre européen commun de référence pour les langues*)

- Je peux suivre une intervention d'une certaine longueur sur des sujets abstraits ou complexes même hors de mon domaine mais peux avoir besoin de faire confirmer quelques détails, notamment si l'accent n'est pas familier.
- Je peux reconnaître une gamme étendue d'expressions idiomatiques et de tournures courantes en relevant les changements de registre.
- Je peux suivre une intervention d'une certaine longueur même si elle n'est pas clairement structurée et même si les relations entre les idées sont seulement implicites et non explicitement indiquées.
- Je peux suivre facilement des échanges complexes entre des partenaires extérieurs dans une discussion de groupe et un débat, même sur des sujets abstraits, complexes et non familiers.
- Je peux suivre la plupart des conférences, discussions et débats avec assez d'aisance.
- Je peux extraire des détails précis d'une annonce publique émise dans de mauvaises conditions et déformée par la sonorisation (par exemple, des annonces publiques dans une gare, un stade).
- Je peux comprendre des informations techniques complexes, telles que des modes d'emploi, des spécifications techniques pour un produit ou un service qui me sont familiers.
- Je peux comprendre une gamme étendue de matériel enregistré ou radiodiffusé, y compris en langue non standard et identifier des détails fins incluant l'implicite des attitudes et des relations des interlocuteurs.
- Je peux suivre un film faisant largement usage de l'argot et d'expressions idiomatiques.
- Je peux utiliser les indices contextuels, grammaticaux et lexicaux pour en déduire une attitude, une humeur, des intentions et anticiper la suite.

L'épreuve

C'est la première épreuve de l'examen. Elle se compose de deux exercices enchaînés.

Exercice 1

Pour le premier exercice, vous entendrez **deux fois** un enregistrement sonore de 6 minutes environ (entretien, cours, conférence, extrait d'émission radiophonique...). Le questionnaire auquel vous devrez répondre comporte une quinzaine de questions. Vous devrez répondre à des questions fermées (il n'y a pas de réponse à rédiger) et à des questions ouvertes (il y a une réponse à rédiger dont seul le contenu sera évalué et non la manière de l'exprimer).

Le jour de l'examen
- vous aurez 3 minutes pour lire les questions avant d'écouter l'enregistrement, et ainsi préparer votre écoute ;
- puis vous écouterez l'enregistrement. Durant l'écoute, vous pourrez prendre des notes en utilisant librement l'espace réservé sur votre copie d'examen (colonne de droite sur la copie). Cependant, seules les réponses portées dans les emplacements réservés aux réponses seront prises en compte lors de la correction ;
- vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions ;

- vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement ;
- vous aurez encore 5 minutes pour compléter vos réponses.

Les questions posées permettront de vérifier que vous êtes capable :
- d'identifier les informations particulières, spécifiques et détaillées, les principaux arguments, les idées exprimées dans un document complexe et long ;
- de repérer les points de vue des locuteurs, leurs rôles, leurs positions ;
- de comprendre l'implicite des discours ;
- de comprendre la logique interne du document, d'identifier un schéma argumentatif.

Exercice 2

Pour cet exercice, vous entendrez plusieurs courts documents radiodiffusés relativement complexes de 2 minutes environ (bulletins d'informations, publicités, sondages...). Vous entendrez chaque extrait **une seule fois** malgré des conditions sonores difficiles : débit rapide, écrit oralisé des journalistes, environnement sonore très présent.
Pour chaque extrait, vous devrez répondre à un questionnaire comportant entre une et cinq questions fermées (questions à choix multiples).

Le jour de l'examen
Pour chacun des extraits :
- vous aurez entre 20 et 50 secondes pour lire les questions ;
- puis vous écouterez l'enregistrement ;
- vous aurez ensuite entre 30 secondes et 1 minute pour répondre aux questions.

Les questions posées permettront de vérifier que vous êtes capable :
- d'identifier et de caractériser la nature, la fonction, le thème principal du document ;
- de repérer les locuteurs, leurs fonctions, leurs actions, leur point de vue ;
- de repérer les informations essentielles, les principaux arguments et les idées exprimées ;
- de comprendre l'implicite du discours.

Pour réussir l'épreuve de compréhension de l'oral

- **Gérez votre temps**
- **Soyez un auditeur actif**
- **Prenez des notes**
- **Évitez le stress grâce à une bonne préparation**

Comme nous l'avons vu précédemment, les supports oraux sont variés. Il est impératif que vous écoutiez régulièrement les médias audiovisuels en français : télévision, radio, films... Vous devez être entraîné à vous adapter à ces conditions d'écoute particulières.

Pour vous entraîner

1. SURMONTER LES OBSTACLES DE L'ORAL

1 Tirer parti des caractéristiques de l'oral

Dans cette épreuve, vous devrez faire preuve d'un très bon niveau de compréhension en français sur des sujets abstraits ou complexes même hors de votre domaine de spécialité.
Pour faire face aux différents types de documents oraux le jour de l'épreuve, il est important que vous connaissiez leurs caractéristiques. En effet, vous pouvez entendre deux types d'enregistrements :
– **de l'oral spontané**, par exemple un débat, une conversation, un reportage, une interview, un témoignage…
– **de l'écrit oralisé**, par exemple une publicité, un bulletin d'informations, une chronique, un éditorial, une conférence…
Le tableau suivant présente les caractéristiques des types de documents que vous pouvez entendre. Le jour de l'examen, ces éléments de forme vous serviront à mieux comprendre le sens des documents écoutés.

Oral spontané	Écrit oralisé
Comporte les marques orales du discours (pauses, hésitations, répétitions, phrases inachevées…).	Pas de marques orales du discours.
Spontanéité plus ou moins grande.	Peu ou pas de spontanéité, discours très construit (par exemple un éditorial).
Le locuteur peut préparer à l'avance son intervention (prise de notes, recherche documentaire). Le locuteur peut également s'exprimer ou interagir sans préparation préalable.	L'intervenant (journaliste) produit un effet sur l'auditeur : redondances et reprises lexicales pour favoriser la mémorisation.

Le jour de l'examen, nous vous conseillons de vous intéresser à la forme du document avant de répondre aux questions. En effet, ce repérage sur la forme vous permettra de mettre en valeur les caractéristiques discursives du document et ainsi d'accéder au sens plus facilement.

Pour effectuer ce repérage, vous pourrez vous poser les questions suivantes :
– Combien y a-t-il de locuteurs ?
– Qui parle ? À qui ?
– S'agit-il d'un échange ?
– Où se trouvent-ils ? Sont-ils dans la même pièce ?
– De quoi parlent-ils ? Quel est le sujet du débat ?
– Quel type d'oral est-ce : de l'oral spontané ou de l'écrit oralisé ?

Enregistrement n° 1

Activité 1

Écoutez deux fois les cinq documents de l'enregistrement n° 1 et complétez le tableau au fur et à mesure.

	Document 1	Document 2	Document 3	Document 4	Document 5
Combien y a-t-il de locuteurs ?					
Qui parle ? À qui ?					
Où se trouvent-ils ? Sont-ils dans la même pièce ?					

Activité 2

Écoutez une fois l'enregistrement n° 1 et identifiez la nature de chaque document. Par exemple : ***bulletin d'informations, témoignages…***

	Document 1	Document 2	Document 3	Document 4	Document 5
Nature du document					

Activité 3

Écoutez une fois l'enregistrement n° 1 et identifiez le thème de chaque document. Par exemple : ***le système politique français, la vaccination…***

	Document 1	Document 2	Document 3	Document 4	Document 5
Thème du document					

Activité 4

Écoutez une fois l'enregistrement n° 1 et identifiez le type d'oral de chaque document.

	Document 1	Document 2	Document 3	Document 4	Document 5
Type d'oral					

2 Repérer les éléments qui structurent le discours

Les parties du discours peuvent se repérer grâce aux connecteurs utilisés. Ceux-ci ont des fonctions précises, ce qui facilitera votre compréhension (par exemple, *ainsi*, *en somme*, *bref…* indiquent la reprise d'une idée exprimée). Les connecteurs vous permettront d'identifier plus facilement le cheminement d'une réflexion, une prise de position…

Enregistrement n° 2

Activité 5

Écoutez une fois l'enregistrement n° 2, extrait 1, et répondez aux questions suivantes :

1. Combien y a-t-il de locuteurs ?

...

2. Qui parle ? À qui ?

...

3. S'agit-il d'un échange ?

...

4. Où se trouvent-ils ? Sont-ils dans la même pièce ?

...

5. De quoi parlent-ils ? Quel est le sujet du débat ?

...

6. Quel type d'oral entendez-vous ? Est-ce de l'oral spontané ou de l'écrit oralisé ?

...

Activité 6

Écoutez deux fois l'enregistrement n° 2, extrait 2, et relevez au brouillon les connecteurs qui structurent le discours. Par exemple : *en effet, pourtant...* Classez-les dans le tableau ci-dessous :

Fonctions des connecteurs	Connecteurs relevés dans le discours	Notes personnelles, hypothèses, déductions
Introduit un premier argument, une première idée :		
Introduit un argument contraire :		
Introduit une série ou une suite d'éléments :		
Introduit un élément final :		
Ajoute ou renforce une idée, un élément dans le discours :		
Exprime une opposition :		
Introduit une explication, une justification :		
Marque une conséquence, un enchaînement :		
Exprime une concession (marque une conséquence qui n'est pas dans la logique des choses) :		
Introduit une reformulation :		

Tableau récapitulatif des connecteurs qui structurent le discours	
Pour introduire un premier argument, une première idée :	avant tout, d'abord, dans un premier temps, en premier lieu, initialement, premièrement, tout d'abord
Pour introduire une série ou une suite d'éléments :	après, deuxièmement, troisièmement, ensuite, mais aussi, puis, dans un deuxième temps
Pour introduire un élément final :	en définitive, enfin, finalement, somme toute, bref
Pour introduire un argument contraire / Pour exprimer une opposition :	cependant, il n'empêche que, mais, néanmoins, pourtant, toutefois au contraire, à l'opposé, à l'inverse alors que, tandis que mais, or d'autre part, d'un autre point de vue, en revanche, par ailleurs
Pour exprimer une concession :	certes certes... mais il est vrai que
Pour ajouter ou renforcer une idée :	d'autant plus que, de plus, en plus, également, en outre non seulement, mais encore / mais en plus
Pour introduire une explication, une justification :	assurément, car, effectivement, en effet, dans la mesure où, étant donné que, parce que, puisque
Pour marquer une conséquence, un enchaînement :	ainsi, alors, aussi, donc, c'est pourquoi, de ce fait, de la sorte, d'où, si bien que, de telle sorte que, en conséquence, en conséquent, par conséquent
Pour introduire une reformulation :	c'est-à-dire, autrement dit
Pour résumer :	en un mot, bref

Activité 7

Écoutez deux fois l'enregistrement n° 2, extrait 2, et relevez les expressions qui marquent l'implication des locuteurs dans le discours. Par exemple : *mais il est vrai que, en outre, il me semble...*

Expressions utilisées pour :	Journaliste	Françoise Frias	Professeur Gutierrez
donner son avis :			
demander l'avis de quelqu'un :			
exprimer une impression :			
exprimer son accord :			
partager un point de vue :			
exprimer son désaccord :			
exprimer un doute :			

Activité 8

Écoutez une fois l'enregistrement n° 2, extrait 2, et classez ensuite les arguments pour ou contre la vaccination obligatoire dans le tableau ci-dessous.

	Arguments en faveur de la vaccination obligatoire	Arguments contre la vaccination obligatoire
Françoise Frias		
Professeur Guttierez		

2. MÉTHODOLOGIE DE PRÉPARATION À L'ÉPREUVE DE COMPRÉHENSION DE L'ORAL

1 Prendre efficacement des notes

Le jour de l'épreuve, sur votre copie d'examen, un espace sera réservé à la prise de notes. Cette technique n'est pas obligatoire mais peut vous aider à hiérarchiser et à classer les **idées clés** d'un discours. Il s'agira donc de noter quelques mots clés ou expressions et non des phrases.

Activité 9

Enregistrement n° 3

Écoutez deux fois l'enregistrement n° 3, relevez les cinq mots clés qui vous paraissent les plus importants et proposez une courte synthèse.

Mots clés :
Synthèse :

Activité 10

Enregistrement n° 4

Écoutez une fois l'enregistrement n° 4, relevez cinq mots clés et proposez une courte synthèse.

Mots clés :
Synthèse :

2 Lire efficacement le questionnaire

Le jour de l'examen, pour montrer que vous avez compris le document sonore, vous devrez répondre à un questionnaire court ou long selon le type d'exercice.

Vous pourrez rencontrer des questions portant sur la **compréhension globale du document**. Ces questions portent sur l'ensemble du document et sont placées soit en tout début de questionnaire, soit à la fin. Elles vous permettront de vous familiariser avec le document afin de préparer vos réponses aux questions plus complexes.
Vous rencontrerez des questions portant sur :
– la nature du document : témoignage, interview, bulletin d'informations, débat, conférence ;
– la fonction du document : informer, critiquer, commenter, conseiller, rapporter, raconter ;
– le thème général : les accidents domestiques, la vaccination, la grogne des pêcheurs…

Exemples

Quel est l'objet principal du document ?
☐ Communiquer les résultats statistiques d'une série de sondages.
☐ Commenter les résultats d'une série de sondages.
☐ Contester les résultats d'un sondage.
☐ Illustrer les résultats d'un sondage.

Ce document est une émission à caractère :
☐ pédagogique.
☐ polémique.
☐ divertissant.

Les questions à choix multiples (QCM) exigent une lecture attentive : les propositions données sont parfois très proches !

Au niveau C1, vous rencontrerez plus souvent des questions portant sur la **compréhension de détails**, qui vous amèneront à relever des données ou informations précises : éléments chiffrés, arguments simples, informations particulières…

Exemples

Quel adjectif est utilisé pour caractériser les gens décrits dans ce reportage?

....

Citez trois manières d'être généreux:

....

Quel est le conseil que donne le médecin?

....

Quel est le sentiment de l'homme vis-à-vis de la prévention des accidents domestiques?

....

Les questions portant sur la **compréhension approfondie ou fine** du document font appel à vos capacités de synthèse et de déduction pour identifier des informations implicites. Vous serez évalué sur vos capacités à identifier des sentiments, des opinions implicites, des arguments implicites. Vous pourrez également être évalué sur vos capacités à repérer les paramètres d'une situation d'énonciation.

Exemples

D'après le scientifique, les Français:

☐ ignorent tout de ce phénomène.
☐ ont une vision réduite du phénomène.
☐ connaissent parfaitement le phénomène.

En définitive, quel est le critère qui sert à hiérarchiser les différentes familles?

....

Quel paradoxe le journaliste souligne-t-il en fin de reportage? Répondez précisément.

....

Vers l'épreuve

Vous allez maintenant vous entraîner plus systématiquement à répondre aux types de questions proposées dans l'examen. Vous rencontrerez deux types de supports: courts et longs, comme le jour de l'examen. Avant de répondre, appliquez la méthode vue précédemment: lecture de la consigne, lecture des questions, réponses aux questions.
Les questions porteront quelquefois sur des données précises mais surtout sur des informations implicites qui n'apparaissent pas clairement dans les discours.
Pour répondre correctement, il est primordial que vous gériez bien votre temps.

Activité 1

Enregistrement n° 5

Écoutez une fois l'enregistrement n° 5 et répondez à la question.

Dans le jeu dont on parle, le joueur a gagné la partie:

☐ quand il a gagné le plus d'argent.
☐ quand il a arrêté les malfaiteurs.
☐ quand il a évité toutes les attaques des gangsters.

Activité 2

Enregistrement n° 6

Écoutez une fois l'enregistrement n° 6 et répondez aux questions.

1. Qu'est-ce qui caractérise un « hardcoregamer »?

☐ Il ne joue qu'aux jeux d'action.
☐ Il est très dépendant des jeux vidéo.
☐ Il ne joue que dans les salles de jeu spécialisées.

2. En France, les jeux en réseau ont:

☐ un succès plutôt négligeable.
☐ pas mal de succès.
☐ beaucoup de succès.
☐ un succès qu'il est difficile de mesurer.

3. Lorsque les joueurs se retrouvent, ils jouent:

☐ les uns contre les autres.
☐ les uns avec les autres.
☐ au choix, avec ou contre d'autres.

4. Pour le responsable interrogé, une salle de jeu sert à jouer et:

☐ offre la possibilité de consulter Internet.
☐ permet de faire connaissance avec d'autres joueurs.
☐ donne l'occasion de discuter de problèmes de société.
☐ à rien d'autre, puisque c'est une salle de jeu.

Activité 3

Enregistrement n° 7

Écoutez deux fois l'enregistrement n° 7 et répondez aux questions en utilisant vos propres mots.

1. D'après l'historien, qu'est-ce qui a empêché l'unification de l'Europe?

....

2. Selon l'homme interrogé, qu'est-ce qui a menacé la civilisation européenne?

....

3. Que veut dire l'historien quand il emploie l'expression « ouvrir une brèche dans la citadelle »?

....

Activité 4

Enregistrement n° 8

Écoutez une fois l'enregistrement n° 8 et répondez aux questions.

1. Dans le milieu scientifique, femmes et hommes sont traités différemment. Indiquez, pour les femmes, deux conséquences de cette situation.

– ....

– ....

2. Quelles qualités semblent faire défaut aux femmes?

– ....

– ....

– ....

3. Que révèle l'enquête menée par la Sofres?

....

Activité 5

Enregistrement n° 9

Écoutez une fois l'enregistrement n° 9 et répondez aux questions.

1. Quelle est la spécificité des semelles présentées dans le document?

....

2. Quel est le délai de réalisation des semelles?

....

3. Comment sont réalisées les semelles?

....

Activité 6

Enregistrement n° 10

Écoutez deux fois l'enregistrement n° 10 et répondez aux questions.

1. Quel est le thème de la conférence?

....

2. Qui participait à la conférence?

....

3. En Europe, quelle est la proportion d'enfants de moins de trois ans accueillis dans des structures de garde?

☐ 8 % ☐ 9 % ☐ 49 % ☐ 80 %

4. Que doivent désormais prendre en compte les modes d'accueil des enfants?

– ....

– ....

– ....

5. Quels sont les axes développés dans la charte européenne?

....

....

6. Pourquoi, le journaliste dit-il que l'exemple des Suédois incite à la réflexion?

....

....

7. Quels sont les principaux obstacles rencontrés par les femmes qui concilient vie professionnelle et vie familiale?

....

....

Activité 7

Enregistrement n° 11

Écoutez deux fois l'enregistrement n° 11 et répondez aux questions.

1. Quel est le thème du document?

....

2. Complétez le tableau suivant:

Professionnels	Objet d'étude	Unité de référence
Géologue		
Astronome		
Physicien, chimiste		

3. Combien mesure une heure « astronomique »?

....

4. Quelle est la profession de l'invité du journaliste?

....

5. **Comment le professeur Andreï explique-t-il l'intérêt de l'heure astronomique?**

....

6. **Quel est le petit lien qui existe entre le temps des hommes et le temps astronomique?**

....

7. **Quelle(s) contrainte(s) les astronomes peuvent-ils rencontrer au cours de leur recherche?**

....

Activité 8

Enregistrement n° 12

Écoutez deux fois l'enregistrement n° 12 et répondez aux questions.

1. **Quelles sont la profession et la spécialité de Nathalie Fonterel?** ....

....

2. **Complétez le tableau.**

Nom de l'établissement cité dans le document	Statut	Date de création	Longueur de l'espace protégé
	☐ privé ☐ public ☐ mixte		

3. **Les communes ont-elles conscience que la protection des rivages peut représenter un atout économique? Répondez par oui ou non et relevez l'expression imagée qui justifie votre réponse.**
   ☐ Oui ☐ Non
   Justification: ....

4. **Cochez la bonne réponse.**
   ☐ Le Conservatoire intervient à la demande des municipalités.
   ☐ Le Conservatoire intervient de sa propre initiative.
   ☐ Les deux possibilités existent.
   ☐ Le document ne permet pas de répondre.

5. **À qui appartient l'île Tristan actuellement?**
   ☐ À des particuliers de Douarnenez.
   ☐ À la mairie de Douarnenez.
   ☐ Au Conservatoire du littoral.

6. **Qu'est-ce qui satisfait Monique Prévos dans cette situation?**

....

....

7. **Les terrains acquis sont victimes de leur succès. Dites pourquoi.**

....

8. **Comment le Conservatoire utilise-t-il son budget?**
   ☐ Le budget est principalement utilisé pour étendre le patrimoine.
   ☐ Le budget est également réparti entre l'extension du patrimoine et son entretien.
   ☐ Le budget est prioritairement consacré à la préservation du patrimoine.

9. **Donnez une définition du génie écologique.**

....

....

10. **Donnez deux éléments indiquant que la Pointe du Raz était un site très dégradé.**
   – ....
   – ....

11. **Quelle action a été conduite?**

....

12. **Pour Denis Bredin, ces mesures ont-elles été efficaces?**
   ☐ Oui ☐ Non
   Quelle justification donne-t-il?

....

....

13. **Citez trois moyens de financement dont bénéficie le Conservatoire.**
   – ....
   – ....
   – ....

14. **Expliquez ce qu'est le mécénat écologique à partir de l'exemple d'Armor Lux.**

....

....

....

15. **Quel est le titre du livre publié par le Conservatoire?**

....

Activité 9

Enregistrement n° 13

Écoutez deux fois l'enregistrement n° 13 et répondez aux questions.

1. **L'anthrax est communément appelé « maladie du charbon ». D'où vient ce nom?**

....

2. **Qu'est-ce qui fait peur dans l'anthrax?**

....

3. **Que veut montrer Steven Bloch avec l'exemple du vol international?**

....

4. **Quand la maladie de la variole a-t-elle officiellement disparu?**
   ☐ Dans les années 70. ☐ En 1980. ☐ La maladie existe toujours.

5. **Où se trouve le virus de la variole?**

....

6. **Citez deux raisons qui justifient de maintenir l'existence du virus de la variole malgré le danger.**

   – ....

   – ....

7. **Qu'est-ce qui laisse penser que le virus de la variole peut se trouver à d'autres endroits?**

   ....

8. **Quelle est la position de M. Simson et de l'OMS sur la localisation du virus de la variole?**
   - ☐ Seuls les États-Unis et la Russie détiennent le virus.
   - ☐ Le virus ne se trouve pas seulement aux États-Unis et en Russie.
   - ☐ On ne sait pas où se trouve le virus.

9. **Quelle est la recommandation de l'OMS en cas d'une attaque avec le virus de la variole?**

   ....

10. **Que préconise-t-on en cas d'attaque utilisant le virus de la variole?**
    - ☐ Vacciner avant cinq jours tous ceux qui ont été en contact avec le virus.
    - ☐ Attendre 4-5 jours puis vacciner la personne qui a été contaminée.
    - ☐ Vacciner immédiatement toute la population.

Exemple d'épreuve

25 points **(total des questions sur 50 points, à diviser par 2)**

PREMIÈRE PARTIE

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 6 minutes environ.

- Vous aurez tout d'abord **3 minutes** pour lire les questions.
- Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement.
- Vous aurez ensuite **3 minutes** pour commencer à répondre aux questions.
- Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.
- Vous aurez encore **5 minutes** pour compléter vos réponses.

La colonne à droite du questionnaire est un **espace de brouillon** que vous pouvez utiliser librement pour prendre des notes. Cependant, seules les réponses portées dans la colonne de gauche seront prises en compte lors de la correction.

QUESTIONS

Enregistrement n° 14

Écoutez deux fois l'enregistrement et répondez aux questions.

1. **Comment s'appelle l'exposition présentée par le journaliste?**

   ....

2. **Quels sont les quatre paramètres qui conditionnent la façon de se coucher?**

   – ....

   – ....

   – ....

   – ....

3. **De quelle époque datent les premières traces de couchage découvertes?**

   ....

4. **Pourquoi peut-on comparer la manière de dormir à une technique?**

   ....

5. **Associez les mots qui conviennent aux pratiques de couchage, en cochant la case correspondante.**

		Avant 1970	Après 1970
Position	Sur le ventre		
	Sur le dos		
Équipement	Couette		
	Draps		
Manière de dormir	Stricte		
	Libre		

6. En ce qui concerne les pratiques de couchage observées dans le monde occidental, on distingue deux grandes parties géographiques. Lesquelles?

– ....

– ....

7. Qu'est-ce qui caractérise les deux sociétés évoquées? Comparez-les en complétant le tableau:

	Société 1	**Société 2** ....
Type de couchage		
Chambre		
Habillement		

8. Qu'est-ce que le journaliste trouve de paradoxal?

....

DEUXIÈME PARTIE

Vous allez entendre <u>une seule fois</u> plusieurs courts extraits radiophoniques.

Pour <u>chacun des extraits</u>,

- Vous aurez entre **20 secondes et 50 secondes** pour lire les questions.
- Puis vous écouterez l'enregistrement.
- Vous aurez ensuite entre **30 secondes et 1 minute** pour répondre aux questions.

QUESTIONS

Enregistrement n° 15

Document 1

1. Les saisons astronomiques correspondent: *2 points*

☐ au printemps, à l'été, à l'automne et à l'hiver.
☐ à quatre parties de l'année.
☐ à un autre découpage.

2. Le nombre de saisons dépend: *2 points*

☐ des pluies. ☐ de la latitude. ☐ du continent.

Document 2

Le spot publicitaire dont vous avez entendu un extrait cherche à promouvoir: *2 points*

☐ une profession. ☐ une technologie. ☐ un placement bancaire.

Document 3

- **Interviewé numéro 1**

1. Quelle est sa position par rapport au droit de grève? *2 points*

☐ Tout à fait favorable. ☐ Réservé.
☐ Plutôt pour. ☐ Plutôt contre.

- **Interviewé numéro 3**

2. Pour cette personne: *2 points*

☐ Les conditions de travail des grévistes sont pénibles.
☐ Les usagers ne devraient pas se laisser manipuler par les grévistes.
☐ Une bonne organisation permet d'éviter les désagréments.

- **Interviewé numéro 4**

3. Quelle est sa position par rapport au droit de grève? *2 points*

☐ Totalement favorable.
☐ Totalement défavorable.
☐ Ne se prononce pas.

4. Selon elle, *2 points*

☐ le droit de grève a vieilli.
☐ les usagers sont prioritaires.
☐ la défense du service public manque de continuité.

- **Interviewé numéro 5**

5. Quelle est sa position par rapport au droit de grève? *2 points*

☐ Défavorable.
☐ Réservé.
☐ Ne se prononce pas.

6. Selon lui, *2 points*

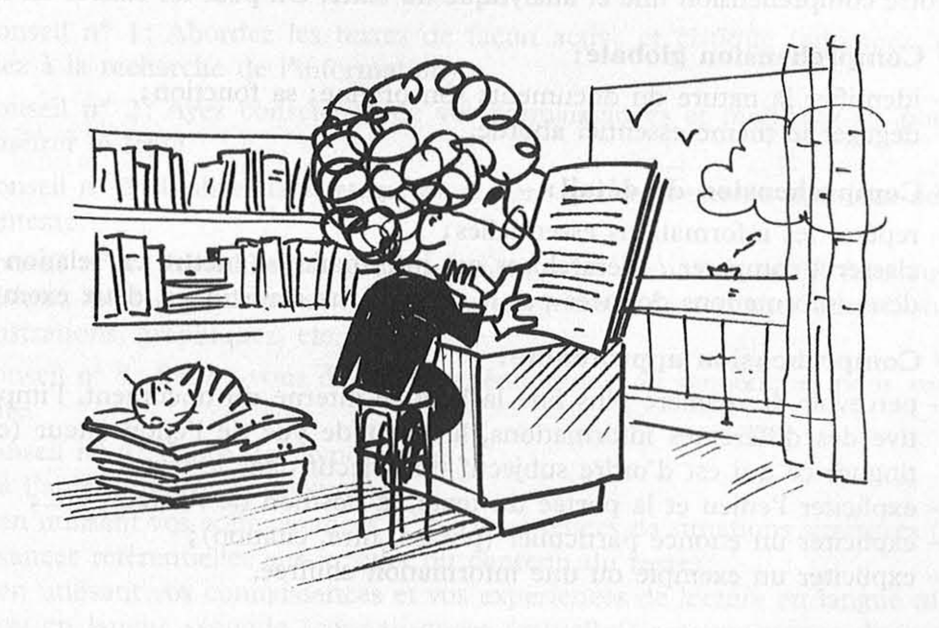
☐ il est aujourd'hui nécessaire de modifier la Constitution.
☐ prendre les usagers en otage est un bon moyen de pression.
☐ le droit de grève a des limites.

AUTO-ÉVALUATION

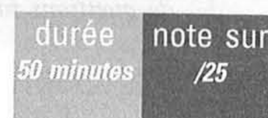
	oui	pas toujours	pas encore
Je peux suivre une intervention ou une conversation d'une certaine longueur, même si elle n'est pas clairement structurée et si les relations entre les idées ne sont pas explicitement exposées.	☐	☐	☐
Je peux comprendre une grande gamme d'expressions idiomatiques et de tournures courantes et reconnaître les changements de style et de ton.	☐	☐	☐
Je peux saisir des informations spécifiques dans des annonces publiques, même si la qualité de transmission est mauvaise – par exemple dans une gare ou lors d'une manifestation sportive.	☐	☐	☐
Je peux comprendre une information technique complexe, par exemple des modes d'emploi ou des précisions sur un produit ou un service qui me sont familiers.	☐	☐	☐
Je peux comprendre une conférence, un exposé ou un rapport dans le cadre de mon travail, de ma formation ou de mes études, même s'ils sont complexes quant au fond et à la forme.	☐	☐	☐
Je peux comprendre un film sans trop de difficulté, même s'il comporte beaucoup d'argot et d'expressions idiomatiques.	☐	☐	☐



COMPRÉHENSION DES ÉCRITS



Nature de l'épreuve

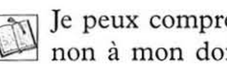


► Réponse à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique).

PRÉSENTATION

COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

Le niveau C1 (selon le *Cadre européen commun de référence pour les langues*)


Je peux comprendre dans le détail des textes longs et complexes, qu'ils se rapportent ou non à mon domaine, à condition de pouvoir relire les parties difficiles.


Je peux comprendre dans le détail une gamme étendue de textes que l'on peut rencontrer dans la vie sociale, professionnelle ou universitaire et identifier des points de détail fins, y compris les attitudes, que les opinions soient exposées ou implicites.


Je suis habile à utiliser les indices contextuels, grammaticaux et lexicaux pour en déduire une attitude, une humeur, des intentions et anticiper la suite.

L'épreuve

Elle porte sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique) de 1 500 à 2 000 mots.
En 50 minutes, vous devez être capable de répondre à un questionnaire de compréhension d'une dizaine de questions sur le texte.
Ces questions sont d'importance et de forme variables et sont destinées à vérifier votre compréhension fine et analytique du texte. On peut les classer en trois niveaux :

• **Compréhension globale :**
- identifier la nature du document ; son origine ; sa fonction ;
- dégager le thème essentiel abordé.

• **Compréhension de détail :**
- repérer les informations essentielles ;
- classer / comparer / hiérarchiser ces informations : mettre en relation et comparer deux informations données par le texte (deux statistiques, deux exemples, etc.).

• **Compréhension approfondie :**
- percevoir de manière plus fine la logique interne du document, l'importance relative des différentes informations, le point de vue de l'énonciateur (exemple : distinguer ce qui est d'ordre subjectif ou objectif dans le texte) ;
- expliciter l'enjeu et la portée du texte, la position de l'auteur, etc. ;
- expliciter un énoncé particulier (phrase, titre, citation) ;
- expliciter un exemple ou une information chiffrée.

Elles se présentent sous forme de QCM, de tableaux et de questions ouvertes demandant une réponse en trois à quatre lignes maximum. *Le questionnaire ne comprend pas de questions faisant appel à l'opinion personnelle ou à l'argumentation.*

PRÉSENTATION

Pour réussir l'épreuve de compréhension des écrits

Plusieurs lectures des textes seront nécessaires.

• **En première lecture**

Après avoir pris connaissance des questions, il vous faudra balayer le texte et identifier l'essentiel, repérer les idées importantes, l'articulation générale, l'enjeu. L'entraînement est la clé de la réussite et la partie *Pour vous entraîner* vous aidera à développer une approche efficace.

• **Lecture approfondie**

Après la phase de familiarisation au sujet, au style et à la structure du texte, vous devrez entrer dans le détail et les nuances de sens, atteindre un degré de compréhension fine qui vous permettra de justifier toute réponse de manière précise.

• **Pour répondre aux questions**

Il vous faudra être capable de rapporter des propos ou vous référer à un passage, le plus souvent en reformulant, comparant et interprétant, et montrer votre capacité à saisir l'implicite.

Le jour de l'examen, il est important que vous ayez bien assimilé les démarches associées aux conseils ci-dessous. Les activités proposées dans les pages qui suivent vous y aideront.

- Conseil n° 1 : Abordez les textes de façon active et critique (anticipez, déduisez, allez à la recherche de l'information).
- Conseil n° 2 : Ayez conscience de vos connaissances et mobilisez-les pour mieux pénétrer le texte.
- Conseil n° 3 : Utilisez la stratégie de lecture qui vous semble la mieux adaptée au contexte.
- Conseil n° 4 : Identifiez les indices contextuels : prenez du recul face au texte et saisissez les éléments externes qui peuvent aider à l'interpréter (titres, sous-titres, illustrations, graphiques, etc.).
- Conseil n° 5 : Servez-vous des indices sémantiques et syntaxiques pour anticiper la suite.
- Conseil n° 6 : Faites des hypothèses :
  - à l'aide d'indices contextuels ;
  - en utilisant vos connaissances et des expériences de situations similaires (connaissances référentielles sur le sujet ou contenu du texte) ;
  - en utilisant vos connaissances et vos expériences de lecture en langue maternelle ou en langue seconde (connaissances textuelles : reconnaissance du vocabulaire et des structures de phrases et reconnaissance de la structure générale du texte).

Pour vous entraîner

STRATÉGIES POUR AMÉLIORER LA COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

Ce chapitre a pour but de vous préparer à l'épreuve de compréhension écrite du niveau C1 mais peut se révéler utiles pour la production orale où l'on vous demandera de faire un exposé en puisant des idées dans un corpus de textes.
Les activités variées et de difficulté progressive vous permettront de systématiser une approche allant de la compréhension globale vers la compréhension complète et nuancée du texte. Vous pourrez vous entraîner à saisir rapidement l'essentiel d'un texte, à accéder à la logique interne, à retenir et synthétiser une information, et à vous repérer dans le texte pour trouver ou retrouver un élément.

1 Repérer des indices contextuels dans un texte

Activité 1

Le XI[e] congrès mondial des professeurs de français, qui s'est déroulé à Atlanta (USA) du 19 au 23 juillet, sur le thème « Le français, le défi de la diversité », a connu un grand succès. Les actes du congrès doivent être édités. En stage à la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), la mission qui vous a été confiée est de réunir tous les documents qui seront inclus dans les actes du congrès.
Lisez attentivement le programme des interventions lors de la cérémonie d'ouverture. Huit personnalités ont été invitées à s'exprimer (en personne ou par délégation).

Cérémonie d'ouverture du XI[e] Congrès des professeurs de français

➢ **Discours de Monsieur Abdou Diouf**	Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
➢ **Message de Monsieur Jacques Chirac**	Président de la République française
➢ **Discours de Monsieur Xavier Darcos**	Ministre délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie de la République française
➢ **Allocution de Madame Nathalie Normandeau**	Ministre du Développement régional et du Tourisme du Québec
➢ **Allocution de Son Excellence Michael F. Kergin**	Ambassadeur du Canada aux États-Unis d'Amérique
➢ **Allocution de Madame Éliane De Pues-Levaque**	Représentante permanente de la Communauté française de Belgique (Wallonie-Bruxelles)
➢ **Allocution de Madame Margot M. Steinhart**	Présidente de l'Association américaine des professeurs de français
➢ **Discours de Monsieur Dario Pagel**	Président de la FIPF

Activité 2

Lisez les extraits des différentes interventions et, grâce aux informations contenues dans le programme des interventions, retrouvez les auteurs. Vous êtes un lecteur averti et ces quelques phrases vous suffiront pour retrouver les auteurs des interventions.

Intervenant : ....

Indices retenus : ....

REF CA321

POUR l'ouverture du XI[e] Congrès de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), j'ai le plaisir de vous adresser mon chaleureux et fraternel salut au nom de notre amitié, car c'est sous ce signe, celui de l'amitié, que nous nous sommes donné rendez-vous à Atlanta.
C'est au nom de tous les membres de la FIPF que je souhaite la bienvenue

Intervenant : ....

Indices retenus : ....

REF CA322

It is a tremendous pleasure to the Canadians among us to be here in the great city of Atlanta. Ms. McLeveighn, please pass on our thanks to Madame the Mayor for the city's wonderful hospitality.

Monsieur le Président,
LE Canada célèbre fièrement cette année le 400[e] anniversaire de la présence française en Amérique. Jacques Cartier avait, le premier, exploré la région en 1534. Mais c'est en 1604, à la tête d'un groupe de quatre-vingts marins et colons, que les explorateurs Samuel de Champlain et Pierre Duguas-Demons ont été les premiers Français à s'installer de façon permanente sur une île, juste au sud de ce qui est devenu de nos jours la province du Nouveau-Brunswick. Cette première implantation permanente est considérée comme le véritable acte fondateur du Canada.
Durant ces 400 ans, malgré les aléas de l'histoire, la langue française n'a

Intervenant : ....

Indices retenus : ....

REF CA 323

JE voudrais d'abord adresser un salut cordial et chaleureux aux autorités américaines qui nous accueillent aujourd'hui. Madame la Représentante du Maire d'Atlanta, merci de votre présence à cette cérémonie d'ouverture du XI[e] Congrès des professeurs de français. Cette présence témoigne de l'esprit de liberté et d'ouverture de votre grand pays. Elle témoigne aussi de la considération que vous portez aux professeurs de français

Intervenant: ....

Indices retenus: ....

REF CA324

C'EST avec grand plaisir que la Communauté française Wallonne de Bruxelles s'associe au onzième congrès de la Fédération internationale

Intervenant: ....

Indices retenus: ....

REF CA325

IL me fait plaisir, au nom du gouvernement du

Intervenant: ....

Indices retenus: ....

REF CA326

NOUS vous accueillons
Le charme, l'histoire
Qu'à l'époque in
emporte le vent » Atlanta peut

Intervenant: ....

Indices retenus: ....

REF CA327

JE suis très heureux d'être parmi vous ce matin pour inaugurer, au nom des autorités françaises, le XIe Congrès mondial de ce grand partenaire qu'est pour nous, depuis près de quarante ans, la FIPF. Je remercie

Intervenant: ....

Indices retenus: ....

REF CA328

LA cause qui nous rassemble m'est chère et je suis particulièrement heureux de m'associer à vous pour ce XIe Congrès de la Fédération internationale des professeurs de français.
C'est un message de sympathie, de soutien, de reconnaissance que je souhaite vous adresser par l'intermédiaire de M.

Activité 3

Inscrivez vos conclusions dans le tableau ci-dessous.

FIPF_Atlanta	Cérémonie d'ouverture	
	Intervenant	**Code**
	M. Abdou Diouf	....
	M. Jacques Chirac	....
	M. Xavier Darcos	....
	Mme Nathalie Normandeau	....
	Son Excellence Michael F. Kergin	....
	Mme Éliane De Pues-Levaque	....
	Mme Margot M. Steihart	....
	M. Dario Pagel	....

2 Lecture globale, lecture analytique et lecture sélective

La lecture devrait se faire en deux temps: une lecture globale suivie d'une lecture analytique.

1. Dans la phase de **lecture globale,** vous identifiez d'abord les éléments paratextuels (titre, intertitres, source, etc.) avant de commencer la lecture. Celle-ci devrait se faire sans retour en arrière, sans s'arrêter sur des passages éventuellement difficiles ou des mots inconnus). À ce stade, la lecture devrait vous permettre de distinguer les éléments principaux des éléments secondaires.

2. La **lecture analytique** consiste en une manière méthodique d'aborder le texte. L'objectif est de vous approprier le contenu du texte. Vous suivez une démarche progressive: en lisant, vous vous posez des questions et vous construisez du sens:

- Quel est le problème posé? À quelle(s) question(s) cherche-t-on à répondre? À quel problème cherche-t-on une solution?
- Quels sont les principaux concepts développés? Quelles sont les notions abordées?
- À quelles références sociales, historiques, scientifiques, culturelles, politiques renvoie l'article?
- À quelles personnalités fait-on référence?
- Sur quelles références théoriques, bibliographiques s'appuie le discours?
- Quelles sont les explications ou les éléments de réponse proposés?

Procédez par étapes:
– cherchez et trouvez l'information;
– synthétisez et/ou reformulez: un mot pourra résumer un paragraphe ou mettre l'accent sur un point essentiel par exemple.

Cette approche prend du temps mais vous permet d'accéder à un niveau de compréhension fine.

3. Appelée aussi lecture de recherche, la **lecture sélective** relève d'une stratégie consistant à s'appuyer sur les indices du texte pour trouver ou retrouver rapidement une information. La rapidité du repérage est le gage de l'efficacité. La démarche relève d'un choix. On peut dire qu'il s'agit d'une lecture d'élimination lorsque l'on laisse délibérément de côté un document ou une partie d'un document pour se concentrer sur le reste, susceptible d'intéresser en fonction de la réponse à une question donnée par exemple. Une deuxième sélection s'opère ensuite pour éviter la lecture intégrale de certains passages puis alterner et se concentrer sur d'autres. Souplesse et capacité à aborder le texte comme une image vous feront gagner un temps précieux.

Activité 4

Lisez ce texte en adoptant une technique de lecture globale. Ce document est « exigeant ». Ne vous laissez pas impressionner. À l'issue de cette lecture, en une dizaine de minutes, écrivez une note de lecture de cinq ou six lignes.

⚠ Ne cherchez pas de mots dans le dictionnaire avant la fin de l'activité 8.

ROLAND BARTHES OU LA TRAVERSÉE DES SIGNES

CONFÉRENCES - DÉBATS - RENCONTRES

Il y a déjà vingt ans, Roland Barthes* nous quittait, **fauché** par une camionnette alors qu'il se rendait au Collège de France où il occupait la chaire de **sémiologie**.

Le temps du **purgatoire** est passé. Celui de la relecture commence.

Roland Barthes fut un acteur majeur dans le débat d'idées des trente glorieuses*, ces années d'effervescence théorique qui placèrent la France au premier rang des exportations de la pensée.

On a parlé de philosophie du soupçon pour caractériser cette période de réflexion critique au sein du **paradigme** structural.

Le qualificatif se veut négatif alors que l'entreprise fut féconde, surtout chez un Roland Barthes que son **idiosyncrasie** a toujours entraîné dans une lutte brillante et sans pitié contre toutes les idées reçues, c'est-à-dire contre cette bêtise du **consensus** social dont il partage avec Flaubert, la haine.

Ce réflexe intellectuel l'a conduit à regarder, et à nous faire voir, comme jamais avant lui, tous les objets auxquels il s'est intéressé. Ce fut le théâtre antique puis celui de Brecht et de Vilar, le texte de l'histoire avec Michelet, le cinéma d'Eisenstein, les œuvres picturales de Twombly, la photographie comme concept, sans oublier la littérature aussi bien contemporaine que classique, celle de Robbe-Grillet, de Sollers, de Sarduy, mais aussi celle de Chateaubriand, de Flaubert, de Proust... La liste est impossible à égrener.

Il a été le compagnon de route des avant-gardes littéraires et théoriques parce qu'il les a cru engagées dans une recherche des processus à l'œuvre dans la signification. Et l'on sait combien il a fait sienne cette question du sens. Au point que devant tout, ou presque, ce qu'il a écrit on pourrait placer en facteur commun cette interrogation qui sert de titre à l'un des fragments du *Roland Barthes par Roland Barthes*: « Qu'est-ce que ça veut dire? ».

Si pour Jean-Paul Sartre l'homme est un fabricant de récit, pour Roland Barthes il est un producteur de sens. Et ce sens, hors de toute **herméneutique** de la vérité, il s'est employé à en dévoiler les strates selon cette technique si **barthésienne** de l'**effeuillage**. C'est peut-être là la plus grande constance de cette intelligence que sa passion pour l'intelligibilité emporte avec délice jusqu'au **nomadisme** de l'esprit. Il ne faut, en effet, jamais oublier l'aspect délicieux de la quête intellectuelle de Roland Barthes, car le plaisir est toujours au rendez-vous chez cet amoureux de l'écriture.

Le colloque, et les rencontres qui le précèdent, s'attacheront à faire vibrer toutes les facettes d'un penseur et d'un écrivain qui ne se voulait assigné à résidence dans aucune théorie, ni dans aucun objet.

http://www.centrepompidou.fr

* Roland Barthes (1915-1980). ** Trente glorieuses: 1945-1975.

Activité 5

Lisez le texte une deuxième fois en adoptant une approche analytique et en résumant chaque paragraphe par un ou quelques mots qui vous serviront d'aide-mémoire lorsqu'il vous faudra rechercher une information à un endroit précis du texte.

Activité 6

Pour vérifier ce que vous avez retenu concernant Roland Barthes ou, dans le cas contraire, votre capacité à retrouver une information (lecture sélective), nous vous proposons de compléter la fiche ci-dessous.

Statut, fonction occupée	....
Apogée de sa carrière	....
Objet de ses recherches	....
Affinités intellectuelles	....
Son désaveu	
Période	....
Objet – motif	....
Conséquence	....
Et aujourd'hui ?	....

Activité 7

En complément de l'activité précédente, et pour vous aider à prendre conscience de l'efficacité de votre approche en tant que lecteur (capacité à retenir une information ou à vous orienter dans le texte pour la retrouver), nous vous proposons de renseigner les rubriques thématiques ci-dessous.

Référent(s) historique(s): ....

Référent(s) géographique(s): ....

Référent(s) littéraire(s): ....

Référent(s) culturel(s): ....

Activité 8

Nous avons sélectionné des mots du texte pour leur difficulté. Le contexte aide généralement à accéder à la compréhension. Dans le cas contraire, il convient d'essayer d'identifier les éléments qui composent le mot : selon les cas, vous pouvez retrouver ou vous appuyer sur l'étymologie (origine du mot), utiliser la dérivation (formation du mot) pour découvrir le sens de nouveaux mots. Ne consultez un dictionnaire qu'en dernier ressort.

Essayez de donner une définition des mots ci-dessous ou d'en dégager le sens.

Exemple : Fauché : *qu'on a fait tomber en blessant, en tuant, qu'on a renversé (image de la faux, outil permettant de couper les blés)*

Sémiologie : ....

Purgatoire : ....

Paradigme : ....

Idiosyncrasie : ....

Consensus : ....

Herméneutique : ....

Barthésienne : ....

Effeuillage : ....

Nomadisme : ....

Sans l'aide du dictionnaire, le sens de certains mots vous aurait sans doute échappé. Les conseils que nous vous donnions page 38 vous invitaient à ne pas vous arrêter sur des mots inconnus. C'est la raison pour laquelle cette activité était placée en huitième position. La compréhension d'un texte, il est utile de le rappeler, n'est pas dépendante de la connaissance de chacun des mots qu'il contient.

Activité 9

Reformulez les extraits qui suivent sans en reprendre les termes. Allez à l'essentiel et essayez toujours d'être concis : soyez fidèle à l'idée mais exprimez-la si possible en moins de mots.

1. **« Roland Barthes nous quittait, fauché par une camionnette. »**

   ....

2. **« Le temps du purgatoire est passé. Celui de la relecture commence. »**

   ....

3. **« Il a été le compagnon de route des avant-gardes littéraires et théoriques parce qu'il les a cru engagées dans une recherche des processus à l'œuvre dans la signification. »**

   ....

4. **« Le colloque, et les rencontres qui le précèdent, s'attacheront à faire vibrer toutes les facettes d'un penseur et d'un écrivain qui ne se voulait assigné à résidence dans aucune théorie, ni dans aucun objet. »**

   ....

3 Décoder l'implicite

Activité 10

Lisez le discours qui suit en adoptant les principes déjà énoncés pour la lecture globale (page 37). Vous disposez d'environ 10 minutes pour parcourir le texte et en relever les idées principales.

Séance de l'Assemblée Nationale du 17 septembre 1981

M. le président.

La parole est à M. le garde des sceaux, ministre de la Justice*.

M. le garde des sceaux.

Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, j'ai l'honneur au nom du Gouvernement de la République, de demander à l'Assemblée nationale l'abolition de la peine de mort en France.

En cet instant, dont chacun d'entre vous mesure la portée qu'il revêt pour notre justice et pour nous, je veux d'abord remercier la commission des lois parce qu'elle a compris l'esprit du projet qui lui était présenté et, plus particulièrement son rapporteur, M. Raymond Forni, non seulement parce qu'il est un homme de cœur et de talent mais parce qu'il a lutté dans les années écoulées pour l'abolition. Au-delà de sa personne et comme lui, je tiens à remercier tous ceux, quelle que soit leur appartenance politique qui, au cours des années passées, notamment au sein des commissions des lois précédentes, ont également œuvré pour que l'abolition soit décidée, avant même que n'intervienne le changement politique majeur que nous connaissons.

Cette communion d'esprit, cette communauté de pensée à travers les clivages politiques montrent bien que le débat qui est ouvert aujourd'hui devant vous est d'abord un débat de conscience et le choix auquel chacun d'entre vous procédera l'engagera personnellement.

Raymond Forni a eu raison de souligner qu'une longue marche s'achève aujourd'hui. Près de deux siècles se sont écoulés depuis que, dans la première assemblée parlementaire qu'ait connue la France, Le Pelletier de Saint-Fargeau demandait l'abolition de la peine capitale. C'était en 1791.

Je regarde la marche de la France. La France est grande, non seulement par sa puissance, mais au-delà de sa puissance, par l'éclat des idées, des causes, de la générosité qui l'ont emporté aux moments privilégiés de son histoire.

La France est grande parce qu'elle a été la première en Europe à abolir la torture malgré les esprits précautionneux qui, dans le pays, s'exclamaient à l'époque que, sans la torture, la justice française serait désarmée, que, sans la torture, les bons sujets seraient livrés aux scélérats. La France a été parmi les premiers pays du monde à abolir l'esclavage, ce crime qui déshonore encore l'humanité.

Il se trouve que la France aura été, en dépit de tant d'efforts courageux l'un des derniers pays, presque le dernier – et je baisse la voix pour le dire – en Europe occidentale, dont elle a été si souvent le foyer et le pôle, à abolir la peine de mort. Pourquoi ce retard ? Voilà la première question qui se pose à nous. Ce n'est pas la faute du génie national.

C'est de France, c'est de cette enceinte souvent, que se sont levées les plus grandes voix, celles qui ont résonné le plus haut et le plus loin dans la conscience humaine, celles qui ont soutenu, avec le plus d'éloquence la cause de l'abolition. Vous avez, fort justement, monsieur Forni, rappelé Hugo, j'y ajouterai, parmi les écrivains, Camus. Comment, dans cette enceinte, ne pas penser aussi à Gambetta, à Clémenceau et surtout au grand Jaurès ? Tous se sont levés. Tous ont soutenu la cause de l'abolition. Alors pourquoi le silence a-t-il persisté et pourquoi n'avons-nous pas aboli ?

http://www.peinedemort.org

* Robert Badinter

Activité 11

Lisez une nouvelle fois le discours en changeant votre approche. Adoptez un type de lecture analytique. Si vous avez effectivement saisi l'essentiel lors de la phase de lecture globale, vous êtes désormais en mesure de suivre la pensée de Robert Badinter. Posez-vous des questions et trouvez-en les réponses au fil de la lecture. Nous vous suggérons de résumer chaque paragraphe en quelques mots.

Activité 12

Pour vérifier l'efficacité de votre lecture, répondez à ces questions de compréhension. Reportez-vous au texte si nécessaire.

1. **D'où est extrait le document?** ....
2. **Quel était le sujet à l'ordre du jour de la séance à l'Assemblée nationale, le 17 septembre 1981?**
....
3. **Quelle fonction occupait Raymond Forni?** ....
4. **Quelles sont les idées principales développées dans le texte?** ....

Activité 13

Reportez-vous au texte et retrouvez rapidement les informations demandées.

a) Dites où et comment Robert Badinter évoque:

- **l'importance du moment:** ....
- **les qualités humaines de Raymond Forni:** ....
- **la responsabilité de l'assistance:** ....
- **la peine de mort:** ....

b) Dites où il est question implicitement de:

- **l'arrivée de la gauche au pouvoir:** ....
- **l'encouragement à ne pas s'abriter derrière la ligne ou les consignes de vote du parti:**
....
- **Mao Tsé Toung:** ....
- **honte:** ....

Activité 14

Retrouvez comment Robert Badinter hiérarchise l'information dans les deux avant-derniers paragraphes de son discours («La France est grande... du génie national»).

Thème	Ce qui est comparé	Place de la France
Abolition de la torture	*France et Europe*	*Une des premières*
....	....	....
....	....	....

4 Décoder l'implicite: aller plus loin

Suivez les étapes que nous vous proposons pour découvrir l'analyse de Jean-Louis Andreani sur Mme Royal et la démocratie d'opinion et développez un peu plus vos réflexes de lecteur expérimenté.
Mesurez ce que vous apportent la lecture globale d'un document, la lecture analytique de son contenu et la lecture sélective permettant de retrouver ou de chercher rapidement une information.

Activité 15

Dans un premier temps, ne lisez pas l'article. Testez votre faculté de saisir le non dit (hors contexte), le sous-entendu, le message implicite, en vous intéressant à l'analyse des six phrases suivantes. Chaque phrase recèle au moins un indice lexical, grammatical, stylistique ou une formulation permettant une interprétation logique, repérable par tout lecteur attentif. La lecture de l'article, dans un deuxième temps, vous permettra de vérifier si vous étiez sur la bonne voie.

a. **« Ériger au rang de priorité la réduction de la fracture entre le « peuple » et ses élites aurait dû inspirer les dirigeants des différents partis, en particulier le PS, bien avant que Mme Royal ne s'en empare. »**
Que faut-il en déduire? *or, ils ne l'ont pas fait.*
Indice: *temps du verbe principal (aurait dû inspirer): conditionnel.*
Sous-entendu: *ça ne les intéresse pas, ils préfèrent maintenir la fracture et rester dans l'élite.*

b. **« De tous ces points de vue, la volonté de valoriser la "démocratie participative" n'a rien de critiquable en soi. »**
Que faut-il en déduire? *il existe d'autres points de vue.*
Indice: *de tous ces points de vue.*
Sous-entendu: *selon le point de vue, la volonté de valoriser la démocratie participative est critiquable en soi.*
Autre déduction possible: *mais elle est peut-être critiquable dans la manière dont elle est faite.*
Indice: *n'a rien de critiquable en soi.*
Sous-entendu: ....

c. **« Longtemps, la désacralisation de la politique en France a semblé relever de l'urgence. »**
Que faut-il en déduire? *or aujourd'hui,* ....
Indice: ....
Sous-entendu: ....

d. **« On tombe aujourd'hui d'un excès dans l'autre... »**
Que faut-il en déduire? ....
Indice: *opposition excès / dans l'autre*
Sous-entendu: ....

e. **« Et Michel Rocard, qui fut le premier dirigeant à théoriser les rapports entre l'opinion et le politique, souligne aujourd'hui, après avoir passé trois ans à Matignon, que gouverner au sondage relève de l'impossible.**
Que faut-il en déduire? *s'il dit cela, c'est qu'il a essayé* ....
Indice(s): ....
Sous-entendu: ....

f. **« Dans un ouvrage qui survole six siècles de crises, voire d'effondrements français (*Le Phénix français*, Flammarion, 18 euros), le journaliste Georges Valance souligne que le pays, à chaque fois, a repris pied grâce à une impulsion forte, donnée par un personnage politique déterminé, qui ne craint pas de prendre des risques. L'inverse, en somme, d'un mode de gouvernement à la godille, qui ferait de l'image et de l'écoute des sondages sa principale force. »**

Que faut-il en déduire ? : ....

Indice(s) : ....

Sous-entendu : *le pays a besoin de* .... *et non de* ....

Activité 16

Parcourez le document en vous intéressant à ce qui relève du paratexte (type de texte, rubrique, titre, source, intertitre, procédés de mise en évidence à l'intérieur du texte) et lisez uniquement la première ou les deux premières lignes de chaque paragraphe.

ANALYSE

Mme Royal et la démocratie d'opinion, par Jean-Louis Andreani

LE MONDE | 31.10.06 | 14h54 • Mis à jour le 31.10.06 | 16h04

1 La méthode Royal est-elle susceptible, ou non, de rapprocher les citoyens de la politique ? C'est l'une des principales questions soulevées par le phénomène qu'a réussi à créer autour d'elle la présidente du Parti socialiste de Poitou-Charentes. La favorite des sondages au sein du PS affiche une volonté très claire de réduire le fossé entre la population et ses élus, de faire reculer un scepticisme 5 qui mine la démocratie et qui avait provoqué, notamment, l'horreur politique du 21 avril 2002.

L'objectif avoué est louable. Ériger au rang de priorité la réduction de la fracture entre le « peuple » et ses élites aurait dû inspirer les dirigeants des différents partis, en particulier le PS, bien avant que Mme Royal ne s'en empare. Être à l'écoute de la population, en particulier de celle qui souffre, restaurer l'espoir des moins favorisés, rompre le splendide isolement des palais nationaux, sortir 10 d'un moule intellectuel qui peut pousser à la cécité politique est urgent.

De tous ces points de vue, la volonté de valoriser la « *démocratie participative* » n'a rien de critiquable en soi. Associer davantage les citoyens à la gestion locale est une idée ancienne, prônée par exemple par le mouvement des groupes d'action municipale (GAM), qui avait servi de laboratoire politique à la gauche dans les années 1960 et 1970. Plus récemment, le gouvernement de la gauche 15 plurielle avait fait voter la loi du 27 février 2002 sur la « *démocratie de proximité* », qui explore cette même voie en créant des « *conseils de quartier* » dans les villes de plus de 80000 habitants.

Mais jusqu'où faut-il étendre le champ de la démocratie participative ? Est-il souhaitable de donner davantage de pouvoirs aux instances à travers lesquelles elle s'exprime ? Faut-il bousculer les élus qui ont parfois des réticences face à de tels contre-pouvoirs ? Jusqu'à quel point la démocratie par-20 ticipative peut-elle « *changer la vie* » ? Ces débats sont permanents et légitimes.

Le problème soulevé par le phénomène Royal n'est pas là. La candidate potentielle a une façon de présenter les choses qui crée une ambiguïté, voire une sensation de malaise, et qui explique que ses adversaires, de droite comme de gauche – qui cherchent évidemment le défaut de la cuirasse –, puissent la taxer de populisme et de démagogie, en trouvant un écho dans une partie de l'opinion 25 et des militants socialistes.

Ce serait faire injure à Mme Royal de penser qu'elle ne maîtrise pas son vocabulaire. Or celui qu'elle emploie n'est pas neutre.

Lorsqu'elle utilise des termes comme « *jury* », « *surveillance populaire* » (avant de les abandonner devant les critiques qu'ils provoquent) ; quand elle accuse ses adversaires d'avoir « *peur du* 30 *peuple* », ou de prétendre que « *tout va bien* », elle ne contribue pas à dissiper la défiance à l'égard du personnel politique. Au contraire, elle l'entretient, la justifie, qu'elle le veuille ou non. Autant dire que ce n'est sans doute pas la meilleure manière de s'y prendre pour restaurer l'image du politique.

Longtemps, la désacralisation de la politique en France a semblé relever de l'urgence. Les sarcasmes 35 contre cette République « *monarchique* » allaient de pair avec la revendication d'un État et d'une politique devenus plus « *modestes* », gage d'un fonctionnement plus démocratique et d'une meilleure proximité avec le citoyen. On tombe aujourd'hui d'un excès dans l'autre, en faisant des élus des personnages assez peu fiables pour n'être autorisés à agir qu'avec l'aval explicite et sous la surveillance constante, jusqu'au sein du conseil des ministres, de leurs électeurs.

40 L'approche politique de Mme Royal pose aussi la question du rapport à l'opinion et à ses fluctuations. Ségolène Royal est populaire au PS parce qu'elle est en tête des sondages d'opinion. Et elle doit ce résultat, en bonne partie, au fait de coller aux tendances dégagées par les sondages thématiques, sur les questions qui préoccupent le pays. Autrement dit, la boucle est bouclée : les sondages mènent le jeu.

45 Cela fait longtemps qu'ils tiennent une place importante dans le paysage politique, et ceux qui affirment s'en moquer sont souvent les premiers à les éplucher avec un soin obsessionnel. Au demeurant, la prise en compte de l'opinion est aussi un élément de modernisation de la démocratie, et il est difficile de gouverner durablement contre elle. Mais un nouveau pas est franchi, avec toutes les inquiétudes que peut soulever cette évolution.

RENVERSER LES RÉSULTATS

50 Lorsque Mme Royal explique que, sur la Turquie, son opinion sera celle du peuple, elle tourne le dos à l'idée selon laquelle l'homme, ou la femme, politique était supposé (e) être élu (e) à partir de convictions qu'il (elle) a su défendre avec assez de force pour les faire partager. L'exemple de la peine de mort, abolie par la gauche contre tous les sondages et qui suscite maintenant un large consensus, a été cité à de multiples reprises, mais il conserve sa valeur.

55 Il est bien sûr permis de défendre une conception inverse de celle illustrée alors par l'initiative de François Mitterrand sur le châtiment suprême. Il est plus difficile de prétendre qu'elle restaure la légitimité du politique. En poussant le raisonnement à ses limites, autant vaudrait déterminer quel est le meilleur institut de sondages, puis décider que son directeur deviendra président, avec pour mission de mettre en œuvre une politique inspirée des réponses à des questionnaires judicieusement 60 établis et soumis à un échantillon représentatif de la population…

Outre les objections de principe, la faisabilité de ce type de gouvernement est elle-même incertaine. Tous les sondeurs et les politiques savent que l'opinion est versatile, qu'elle peut être convaincue à force de pédagogie ou intoxiquée à coups de désinformations. Les sondages peuvent se tromper, être contradictoires.

65 Laurent Fabius avait fait un jour la démonstration, à la télévision (lors de l'émission « L'heure de vérité » d'Antenne 2 en décembre 1987), qu'on peut renverser les résultats d'un sondage en quelques minutes, rien qu'en changeant de ton… Et Michel Rocard, qui fut le premier dirigeant à théoriser les rapports entre l'opinion et le politique, souligne aujourd'hui, après avoir passé trois ans à Matignon, que gouverner au sondage relève de l'impossible.

70 Dans un ouvrage qui survole six siècles de crises, voire d'effondrements français (*Le Phénix français*, Flammarion, 18 euros), le journaliste Georges Valance souligne que le pays, à chaque fois, a repris pied grâce à une impulsion forte, donnée par un personnage politique déterminé, qui ne craint pas de prendre des risques. L'inverse, en somme, d'un mode de gouvernement à la godille, qui ferait de l'image et de l'écoute des sondages sa principale force.

JEAN-LOUIS ANDREANI
Article paru dans l'édition du 01.11.06

Maintenant, répondez aux questions:

1. **Dans quelle rubrique d'un quotidien ou d'un magazine classeriez-vous cet article?**

   ....

2. **Quel est le sujet abordé?** ....
3. **S'agit-il d'un sujet d'actualité?** ....

Activité 17

Lisez une nouvelle fois le texte en privilégiant une approche vous permettant d'accéder à une compréhension fine et de détail, de retenir l'essentiel et de vous repérer dans le texte. Écrivez une note de lecture en quatre à six lignes dans laquelle vous résumerez l'essentiel de ce que contient l'article.

Activité 18

Répondez aux questions suivantes:

1. **Pour quelle raison Jean-Louis Andreani a-t-il écrit son article « Mme Royal et la démocratie d'opinion »:**
   - ☐ La critiquer ouvertement?
   - ☐ La soutenir de manière nuancée?
   - ☐ S'interroger et alerter?

   Justification: ....

2. **Quel ton prend parfois l'article?**

   a. **Polémique:** OUI NON

   Justification: ....

   b. **Admiratif:** OUI NON

   Justification: ....

   c. **Ironique:** OUI NON

   Justification: ....

   d. **Humoristique:** OUI NON

   Justification: ....

3. **Sur quels aspects de la démocratie participative le journaliste émet-il des réserves? Citez-en au moins trois.**

   ....

   ....

   ....

4. **D'après Jean-Louis Andreani, associer davantage les citoyens à la gestion locale:**
   - ☐ ça ne marche pas.
   - ☐ c'est dépassé.
   - ☐ ça a déjà été expérimenté.
   - ☐ c'est impensable.

5. **À quel moment Jean-Louis Andreani pousse-t-il son raisonnement jusqu'à l'absurde?**

   ....

6. **Quel est l'état de la France (si l'on s'en tient aux indices contenus dans cet article)?**
   ☐ Florissant? ☐ Inquiétant? ☐ Désespéré?

   Justification: ....

7. **Qu'évoque le titre de l'ouvrage cité en référence?**

   ....

8. **Selon Jean-Louis Andreani, de quel type de dirigeant un pays a-t-il besoin?**

   ....

9. **Pour permettre au lecteur de revenir plus facilement sur certains points, des intertitres seraient utiles. Rajoutez-les.**

   INT 1 ....

   INT 2 ....

   INT 3 ....

   ....

10. **Intéressez-vous à ce passage chargé d'implicite (ll. 17-20):**

    a. **« Est-il souhaitable de donner davantage de pouvoirs aux instances à travers lesquelles elle s'exprime? »**

    Citez au moins une instance mentionnée dans le texte. ....

    Dites quelle est la position exprimée implicitement par l'auteur. ....

    b. **« Faut-il bousculer les élus qui ont parfois des réticences face à de tels contre-pouvoirs? »**

    Selon vous, quelle est la raison implicite de ces réticences? ....

    Quelles associations d'idées Jean-Louis Andréani incite-t-il à faire?

    démocratie participative = ...

    c. **« Jusqu'à quel point la démocratie participative peut-elle « changer la vie »? Ces débats sont permanents et légitimes. »**

    Quel doute l'auteur exprime-t-il? ....

POUR ALLER PLUS LOIN

1. **Exprimez avec vos propres mots:**

   a. **la notion de démocratie:** ....

   b. **ce qu'on entend par démocratie d'opinion:** ....

   c. **ce qu'est la démocratie participative:** ....

2. **Vers la production orale: nous vous proposons d'organiser un débat sur le thème: « Rapprocher les citoyens de la politique est-il un objectif en soi? »**

Cette activité peut se pratiquer en binôme ou en groupe, avec ou sans temps de préparation. Exposez votre point de vue de manière claire, accompagné si possible d'au moins un argument convaincant. Soyez discret lorsque vous cherchez un mot, une expression, une formulation particulière, masquez vos hésitations en reformulant un argument, une question...
Pour ajouter une note d'humour, tout en servant notre propos, reportez-vous au Pipotron et au générateur de langue de bois (voir C1, Production orale, pp. 107-108).

Vers l'épreuve

Il est temps de faire appel à l'ensemble des compétences que vous avez développées en tant que lecteur efficace pour aborder un texte d'un format correspondant à ce qui peut vous être proposé le jour de l'examen tant sur le fond (texte d'idées, littéraire ou journalistique) que sur la forme (longueur de 1 500 à 2 000 mots).
Toutefois, pour poursuivre votre entraînement, nous vous proposons de commencer par un texte court (environ 600 mots) afin de vous familiariser avec un type et un nombre de questions standards.
Nous passerons ensuite à un texte plus exigeant, d'environ 1 700 mots auxquels se rattachent deux questionnaires: l'un de format examen, l'autre se présentant sous forme de questions ouvertes uniquement, portant sur l'implicite, l'interprétation fine et les connaissances civilisationnelles ou lexicales.

SUJET 1

Lisez le texte puis répondez aux questions.

Mondialisation

Par Sylvain Allemand
Sciences Humaines du 16/04/07

Les pro, les anti et les alter

Dans son acception la plus générale, la mondialisation désigne en français l'émergence d'enjeux de portée non plus locale ou nationale mais planétaire. C'est une notion relativement ancienne, forgée dès les années 40-50, qui aurait pu trouver à s'appliquer aux questions environnementales dont l'importance est allée croissant dans les débats internationaux, avec la reconnaissance de l'existence de biens publics mondiaux (les ressources halieutiques, plus récemment la couche d'ozone, etc.). Seulement, les premiers à en avoir fait un véritable usage, à partir des années 80-90, sont les économistes (Theodore Levitt) et des consultants en management (Kenichi Ohmae) anglo-saxons qui parlaient alors de *globalization* (traduit indifféremment en français par globalisation ou mondialisation).

Par là, ils suggèrent l'avènement d'une nouvelle étape dans l'histoire du capitalisme marquée par la globalisation financière, l'émergence de multinationales globales (c'est-à-dire capables de concevoir, produire et distribuer des produits en exploitant des ressources naturelles, humaines et financières à travers le monde), la libéralisation du commerce ou encore la constitution d'ensembles régionaux (Union européenne, Mercosur...). D'où, durant plusieurs années, la tentation des chercheurs comme des médias et des opinions publiques à assimiler la mondialisation à des phénomènes essentiellement économiques ou financiers.

Aujourd'hui, un fort consensus se dégage pour considérer que la mondialisation n'est pas que cela, qu'elle a aussi des implications politiques, sociales et culturelles, liées à l'essor des migrations internationales, des médias ou des moyens de télécommunication. Ceux qu'on désigne par « antimondialisation » commencent à se définir comme les partisans d'une « altermondialisation ». Ils se disent non pas hostiles à la mondialisation – qu'elles le veuillent ou non, les sociétés sont mondialisées, c'est-à-dire interdépendantes sinon soumises aux influences extérieures – mais à une conception par trop libérale et financière de celle-ci. Ils soulignent la contradiction entre, d'une part, des capitaux et des marchandises dont la libéralisation favorise les flux et, d'autre part, le renforcement des frontières qui rend plus difficile la libre circulation des candidats à l'émigration.

Le phénomène des mobilisations antimondialisation qui se sont succédées depuis Seattle est lui-même interprété comme une autre facette de la mondialisation, qui préfigure l'émergence d'une société civile mondiale susceptible d'exercer à terme une pression sur les multinationales, les organisations internationales (FMI, OMC...) et les États.

Mais la mondialisation n'entraîne-t-elle pas une unification du monde, tant du point de vue économique que culturel ou politique, et donc la dissolution des identités nationales? D'aucuns le pensent pour le regretter en considérant que la mondialisation participe fondamentalement d'une occidentalisation des valeurs, avec notamment l'imposition d'une conception occidentale des droits de l'homme, sinon d'une américanisation des modes de vie (la « macdonaldisation »). D'autres y voient au contraire un processus favorable aux échanges entre les peuples et donc à la prise de conscience de la diversité de leurs cultures respectives. Fût-ce avec le concours des industries culturelles, la *world music* montre comment ces échanges favorisent les phénomènes de métissage, d'hybridation ou encore de créolisation (selon l'expression de l'écrivain et poète antillais Édouard Glissant).

Dans cette perspective, la mondialisation encouragerait l'émergence d'une nouvelle échelle d'appartenance (la citoyenneté mondiale) qui s'ajouterait, sans les exclure, aux identités nationales mais aussi locales ou ethniques. En l'absence d'un espace public mondial, ce sentiment d'appartenance s'exprimerait à l'occasion de manifestations de portée mondiale comme les Jeux olympiques, la coupe mondiale de football, ainsi que certains événements retransmis par les médias comme le décès de Lady Diana ou l'attaque contre les tours du World Trade Center. Il en résulterait l'émergence d'un imaginaire commun, ce que le sociologue canadien Marshall McLuhan avait déjà pressenti, quarante ans plus tôt, avec son idée de village global.

Questions:

1. Reformulez le sous-titre: ....

2. Quel est le but poursuivi par le journaliste dans cet article?
- ☐ Défendre la mondialisation.
- ☐ Dénoncer la mondialisation.
- ☐ Exposer les conséquences de la mondialisation.
- ☐ Présenter une image nuancée de la mondialisation.

3. À quoi a-t-on assisté entre 1980 et 1990?
- ☐ À l'évolution d'une problématique.
- ☐ À l'évolution d'un concept.
- ☐ À l'utilisation d'un concept.
- ☐ À l'abandon d'un concept.

Justification: ....

4. On peut dire que les chercheurs, les médias et l'opinion publique:
- ☐ ont été trompés par les économistes.
- ☐ ont mal interprété les idées des économistes.
- ☐ ont rejeté partiellement les idées des économistes.
- ☐ ont adopté assez massivement la vision des économistes.

5. Dans le texte, que signifie « un fort consensus se dégage [...] »?

....

6.a En quoi la position des « antimondialisation » a-t-elle évolué?

....

6.b Que contestent-ils?

....

7. Qu'entend-on par « des mobilisations antimondialisation »?

....

8. Vrai, faux? Cochez la case correspondante.

	V	F
La mondialisation est unanimement considérée comme un danger pour les identités nationales.		
Certains pensent que la mondialisation vient d'une occidentalisation des valeurs.		
Occidentalisation est synonyme d'américanisation.		
Les phénomènes de métissage, d'hybridation ou encore de créolisation font peur à certains.		

9. Sur quelle note commence le dernier paragraphe?

- ☐ Enthousiaste.
- ☐ Sceptique.
- ☐ Optimiste.
- ☐ Pessimiste.

Justification: ....

10. Quel effet « boule de neige » la mondialisation entraîne-t-elle (paragraphe 6)? (2 à 3 lignes)

....

....

....

SUJET 2

Chasseurs de déprime

Mais pourquoi les bonnes nouvelles de la modernité se transforment toutes en catastrophes? Éléments de réponse par Roger Sue, sociologue frondeur.

On pourrait dire de Roger Sue qu'il est un empêcheur de désespérer en rond. Son dernier livre, *La Société contre elle-même*, interroge en effet le pessimisme ambiant, que l'actualité des banlieues rend aujourd'hui si vif, toutes ces inquiétudes sur le déclin de notre société que l'on sent minée par le chômage et l'exclusion, l'insécurité et la violence, l'individualisme et la solitude.
Sociologue, professeur à l'université de Paris-V-Sorbonne, Roger Sue s'attaque en particulier à cet étrange paradoxe qui veut que toutes les bonnes nouvelles de la modernité – la réduction continue de la place du travail dans la vie de chacun, par exemple, et la libération qu'elle représente, ou la conquête progressive de l'autonomie par l'ensemble des individus – se transforment illico en catastrophes – en l'occurrence misère et précarité d'un côté, égoïsme et repli sur soi de l'autre.
La Société contre elle-même constitue ainsi une sorte de synthèse de ses précédents travaux sur l'économie, le lien social, les mutations du travail et la démocratie. Particulièrement tonique, voire provocatrice. « À qui profitent les mauvaises nouvelles? » interroge le bandeau placé en travers du livre...

Télérama: Voici un discours qui tranche sur la morosité générale et l'inquiétude soulevée par l'actualité.
Roger Sue: D'une certaine façon, je partage pourtant le pessimisme ambiant, car ce sentiment collectif de la décomposition de notre société est un facteur objectif de déclin. Même s'il ne correspond pas, à mes yeux, à la réalité de la situation, y compris en banlieue où la majorité des jeunes demande avant tout reconnaissance et intégration. Toute la question est donc de comprendre le mécanisme de cette machine à perdre qui convertit systématiquement les grandes évolutions sociales *a priori* favorables en agents de désordre et d'angoisse. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette représentation négative de la réalité. La première est d'ordre culturel. Voilà une génération au moins que le discours intellectuel s'est replié sur une posture critique où la dénonciation succède à la proposition. Depuis les Lumières, la fonction des intellectuels était essentiellement de décrypter les temps nouveaux, de penser l'avenir et le progrès, de tracer une route. Aujourd'hui, avec le discrédit des principales idéologies (le socialisme, le libéralisme), la modernité s'est progressivement désenchantée et la tendance est à la déconstruction de nos illusions, aux théories de l'impuissance.

Télérama: Par exemple?
Roger Sue: Jean Baudrillard traite de l'aliénation par la consommation et de l'avènement d'un monde-marchandise. Guy Debord prolonge cette vision en dévoilant les artifices d'une société où l'image se substitue à la réalité. Michel Foucault, avec la métaphore de la prison, ou Pierre Bourdieu, à travers la notion de « reproduction », renforcent le sentiment d'enfermement dans des structures de pouvoir et d'aliénation. La critique ne se fait jamais constructive, ne propose aucune alternative. [...]

Télérama: La mutation du travail est exemplaire à cet égard...
Roger Sue: Cette question a été largement désertée par les intellectuels. Depuis la fin du XVIIIe siècle pourtant, la réduction annoncée de la place du travail dans nos sociétés, la perspective de temps libéré qui lui est attachée constituent une bonne nouvelle qui a fait rêver de nombreuses générations. Car cette évolution a été perçue aussi bien par les économistes marxistes – Marx lui-même évoque le dépassement de la société du travail – que par les penseurs libéraux apôtres de la société d'abondance. Mais voilà que, faute d'en avoir anticipé les conséquences, nous avons réussi l'exploit d'en faire le grand mal du monde industrialisé avec son cortège de chômage et de précarité! Et la question a été occultée autant par les politiques – c'est-à-dire par ceux qui pouvaient préparer le terrain de cette mutation fondamentale, proposer une alternative – que par les intellectuels! Même dans les années 80, quand on parlait de partage du travail, on est passé à côté de la question, sans voir qu'aujourd'hui 90 % de notre temps de vie éveillée se situe hors travail et qu'il peut être source de nouvelles richesses. Pour aller plus loin, sans doute faudra-t-il mieux reconnaître certaines activités comme la formation, la participation à des associations d'intérêt général, à des missions d'utilité sociale, les instituer plus fortement et indemniser ceux qui y contribuent.

Télérama: Les intellectuels ne sont pas seuls en cause. Vous rappelez que l'utilisation des mauvaises nouvelles peut être aussi un art de gouverner.
Roger Sue: Faute d'envisager un nouvel ordre social, ce qui demande beaucoup de courage, d'acceptation d'éventuelles défaites électorales, les politiques se sont aperçus du profit qu'ils pouvaient tirer d'une vision dégradée de notre société. En dramatisant la situation (violence, précarité, perte des valeurs), ils se présentent comme un rempart et s'exonèrent de leur impuissance face aux défis économiques et sociaux. Cette stratégie, évidente lors de la campagne présidentielle de 2002, pourrait bien se reproduire en 2007. Nicolas Sarkozy est un phénomène sociologique, de ce point de vue. Les phrases particulièrement provocatrices qu'il a prononcées sur les jeunes de banlieue, celles qui ont mis le feu aux poudres, sont-elles seulement un dérapage? L'abandon des efforts de politique d'intégration, la police de proximité par exemple, la réduction drastique des subventions aux associations sont-ils de simples maladresses? Qui tirera les marrons du feu si s'amplifie l'image d'une France à feu et à sang?

Télérama: Cette vision noire de la réalité ne tient-elle pas également à notre propre regard, plus aigu et plus exigeant?
Roger Sue: C'est sans doute une des raisons principales. Ces dernières décennies, nous avons beaucoup évolué, jusqu'à constituer cette « société d'individus » dont parlait Norbert Élias. Des individus qui se prennent pour tels, mieux formés et informés, plus mobiles et autonomes, disposant de plus de temps personnel. Et par conséquent plus critiques que leurs aînés. Or, si la réalité a évolué plutôt positivement – diminution des conflits armés, progression des droits de l'homme, augmentation de la richesse économique (même si elle est inégalement répartie), etc. –, nous avons changé beaucoup plus vite encore. Autrement dit, le monde des subjectivités s'est considérablement transformé face à un monde objectif, institutionnel qui n'a pas suffisamment évolué. De ce décalage naissent frustrations et insatisfactions. La banlieue est emblématique de ce fossé entre des jeunes qui ont pris conscience de leur valeur en tant qu'individus et des institutions incapables de répondre à leur désir d'intégration. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que cette conscience aiguë de sa propre individualité conduit chacun, quelle que soit sa condition, à s'estimer, et à bon droit, l'égal de l'autre. Il y a quantité de bac + 2 en banlieue, et je retrouve sur les bancs de la Sorbonne de nombreux jeunes de ces quartiers qui se demandent ce qu'ils vont devenir. [...]

Télérama : Le renforcement de l'autonomie de l'individu, voilà encore une bonne nouvelle transformée en mauvaise quand on ne cesse de fustiger l'individualisme, le repli sur soi et la désagrégation du lien social…
Roger Sue : Ce qui est faux. Le lien social, aujourd'hui, se construit par le bas, entre les individus eux-mêmes, beaucoup plus qu'à travers les institutions, le travail, la famille, les Églises ou les syndicats. Prenez l'exemple des associations, jamais leur essor n'a été aussi grand. Il en existe aujourd'hui plus d'un million, et huit Français sur dix déclarent avoir une relation avec une association. On rejoint là encore le programme de la modernité, initié par les Lumières, qui décrit la relation d'association entre les individus s'estimant aussi libres qu'égaux, comme le prototype du lien social moderne. Prenez l'exemple des technologies de communication, téléphone mobile ou Internet, et l'extraordinaire vitesse de leur diffusion.

Télérama : Cette demande sociale inédite annonce selon vous un nouveau stade de l'économie. Que voulez-vous dire ?
Roger Sue : En clair, que cette économie immatérielle que l'on nous annonce, largement issue de la révolution informationnelle, repose avant tout sur la compétence, le savoir, l'expérience, la créativité de chacun. C'est-à-dire le capital humain. Comme dans la vie sociale, l'individu va se trouver au centre de l'économie, elle-même centrée sur lui : sa formation tout au long de sa vie, sa santé, son bien-être. C'est évidemment une bonne nouvelle. Cette nouvelle économie de l'homme peut être une source extraordinaire de développement. Et si la qualité de la ressource humaine devient le ressort majeur de la productivité et de la croissance, tous les moyens devraient être mis en œuvre pour l'épanouissement de chacun. De telles promesses devraient nous réjouir, et c'est le contraire, une fois encore, qui se produit : tout ce qui a trait au capital humain n'est pas aujourd'hui considéré comme une ressource, mais comme un coût. À l'aune de l'économie néoclassique qui continue de nous régir, les dépenses de santé et de formation sont invariablement présentées comme des charges insupportables…

Télérama : Et dans le domaine politique, quelles sont les conséquences de la nouvelle demande sociale ?
Roger Sue : Il y a un grand décalage entre l'évolution des gens et le politique, qui est resté calé sur la gestion d'une société de masse. On ne gouverne pas de la même façon une société de castes, de classes, de masse ou d'individus. Aujourd'hui, nous sommes à nouveau confrontés à la question de la représentation, c'est-à-dire à la question essentielle de la démocratie. Le problème est de savoir comment les individus peuvent entrer dans le jeu politique, comment la société civile peut y trouver sa place. Sans doute l'association a-t-elle là encore un rôle à jouer. J'observe que tous les mouvements sociaux qui se mettent en place à l'extérieur des grandes organisations prennent spontanément la forme associative. Contrairement à ce qu'on dit, les individus n'ont pas déserté le civisme et la démocratie, mais ils éprouvent de plus en plus de difficultés à assouvir leur désir de participation dans le cadre politique actuel. En fait, nous vivons une révolution anthropologique. L'individu veut être partie prenante dans l'économie, dans le politique, dans le lien social. À nouvel individu, nouvelle société.

Propos recueillis par Michel Abescat, *Télérama* n° 2914, 16 novembre 2005.

Questionnaire n° 1 – Format examen

1. Dans quel but a été réalisée cette interview ?
☐ Faire la promotion du dernier livre de Robert Sue.
☐ Prier Robert Sue de présenter une analyse de la société actuelle.
☐ Demander à Robert Sue d'expliciter sa démarche intellectuelle.

2. Quel constat sert de point de départ aux travaux de Robert Sue ?
……………………………………………………………………………………

3. Vrai, faux ? Cochez la case correspondante.

	V	F
Le sociologue cherche à comprendre le mécanisme de cette « machine à perdre ». *Justification :* ……………………………………………		
Il est capable d'en dégager les rouages. *Justification :* ……………………………………………		
Il peine toutefois à identifier un phénomène de cause à effet.		

4. Robert Sue identifie la cause des retombées négatives de la diminution du temps de travail.
a. Quelle est-elle ? ……………………………………………………
b. À qui peut-on en imputer particulièrement la responsabilité ? ……………………

5. Quel enjeu constitue un frein pour voir changer les choses ?
……………………………………………………………………………………

6. Les politiques essaient de se forger une image de :
☐ rassembleur. ☐ meneur. ☐ protecteur. ☐ intimidateur.

7. Pour défendre leurs intérêts, les politiques ont recours à :
☐ l'exagération. ☐ l'atténuation. ☐ la dissimulation.

8. Associez chaque expression au mot qui convient :
a. « mettre le feu aux poudres »
☐ déclencher ☐ broyer ☐ brûler
b. « tirer les marrons du feu »
☐ savourer ☐ profiter de ☐ se brûler
c. « une France à feu et à sang »
☐ domptée ☐ révoltée ☐ blessée

9. Quel est le sentiment de Robert Sue face aux propos de Nicolas Sarkozy ? Justifiez.
☐ hostile. ☐ perplexe. ☐ dubitative.
☐ indifférente. ☐ suspicieuse.
Justification : ……………………………………………………………

10. Exprimez avec vos propres mots l'idée défendue par l'auteur dans le passage : « Des individus qui se prennent pour tels, mieux formés et informés, plus mobiles et autonomes, disposant de plus de temps personnel. Et par conséquent plus critiques que leurs aînés. »
……………………………………………………………………………………
……………………………………………………………………………………

11. Robert Sue commente la construction du lien social et estime:
- ☐ qu'elle est au point mort.
- ☐ qu'elle s'est désagrégée.
- ☐ qu'elle s'est renforcée.
- ☐ qu'elle est entrée dans une nouvelle logique.

Justification: ....

12. Quelle tendance note-t-on en ce qui concerne les associations? Leur développement est...
☐ frappant. ☐ problématique. ☐ en crise. ☐ excessif.

13. Selon Robert Sue, comment l'individu, en tant que travailleur, devrait-il être perçu?

....

14. En conclusion, le monde change parce que l'homme moderne:
- ☐ est prêt à faire la révolution.
- ☐ a évolué dans ses aspirations.
- ☐ n'adhère pas à la société qui lui est proposée.
- ☐ veut tirer plus de bénéfices de la société.

Questionnaire n° 2 – Pour aller plus loin

Ce questionnaire offre une approche complémentaire. Il présente les particularités suivantes:
– il comporte plus de questions ouvertes;
– les indicateurs vous permettant de répondre aux questions sont plus difficiles à saisir, et méritent parfois une interprétation plus approfondie;
– certaines questions feront appel à des connaissances purement lexicales ou encore civilisationnelles.

1. Robert Sue a trois casquettes. Lesquelles?

....

2. Que signifie selon vous « un empêcheur de désespérer en rond »?

....

3. Quelles valeurs semblent reculer?

....

4. Expliquez: « [...] ce sentiment collectif de la décomposition de notre société est un facteur objectif de déclin. »

....

5. Quels mots évoquent l'absence de liberté?

....

6. À quoi correspondent les années 80 en France?

....

7. Quel fossé existe aujourd'hui entre la représentation que les politiques se font de la société et la société elle-même?

....

8. Selon Robert Sue, assiste-t-on au rejet du politique par l'individu?

....

Exemple d'épreuve

[...] Considérons un peu notre système d'éducation et d'enseignement. Je suis bien obligé de constater que ce système, ou plutôt ce qui en tient lieu, (car, après tout, je ne sais pas si nous avons un système, ou si ce que nous avons peut se nommer *système*), je suis obligé de constater que notre enseignement participe de l'incertitude générale, du désordre de notre temps. Et même il reproduit si exactement cet état chaotique, cet état de confusion, d'incohérence si remarquable, qu'il suffirait d'observer nos programmes et nos objectifs d'études pour reconstituer l'état mental de notre époque et retrouver tous les traits de notre doute et de nos fluctuations sur toute valeur. [...]

L'enseignement montre donc son incertitude et le montre à sa façon. La tradition et le progrès se partagent ses désirs. Tantôt il s'avance résolument, esquisse des programmes qui font table rase de bien des traditions littéraires ou scientifiques; tantôt le souci respectable de ce qu'on nomme les *humanités* le rappelle à elles, et l'on voit s'élever, une fois de plus, la dispute infinie que vous savez entre les morts et les vivants, où les vivants n'ont pas toujours l'avantage. Je suis bien obligé de remarquer que, dans ces discussions et dans cette alternative, les questions fondamentales ne sont jamais énoncées. Je sais que le problème est horriblement difficile. La quantité croissante des connaissances d'une part, le souci de conserver certaines qualités que nous considérons, à tort ou à raison, non seulement comme supérieures en soi, mais comme caractéristiques de la nation, se peuvent difficilement accorder. Mais si l'on considérait le sujet lui-même de l'éducation: *l'enfant*, dont il s'agit de faire un homme, et si l'on se demandait ce que l'on veut au juste que cet enfant devienne, il me semble que le problème serait singulièrement et heureusement transformé, et que tout programme, toute méthode d'enseignement, comparés point par point, à l'idée de cette transformation à obtenir et du sens dans lequel elle devrait s'opérer, seraient par là jugés. Supposons, par exemple, que l'on dise:
– Il s'agit de donner à cet enfant (pris au hasard) les notions nécessaires pour qu'il apporte à la nation un homme capable de gagner sa vie, de vivre dans le monde moderne où il devra vivre, d'y apporter un élément utile, un élément non dangereux, mais un élément capable de concourir à la prospérité générale. D'autre part, capable de jouir des acquisitions de toute espèce de la civilisation, de les accroître; en somme, de coûter le moins possible aux autres et de leur apporter le plus...

Je ne dis pas que cette formule soit définitive ni complète, ni même du tout satisfaisante. Je dis que c'est dans cet ordre de questions qu'il faut, avant toute chose, fixer son esprit quand on veut statuer sur l'enseignement. Il est clair qu'il faut d'abord inculquer aux jeunes gens les conventions fondamentales qui leur permettront les relations avec leurs semblables, et les notions qui, éventuellement, leur donneront les moyens de développer leurs forces ou de parer à leurs faiblesses dans le milieu social. Mais quand on examine ce qui est, on est frappé de voir combien les méthodes en usage, si méthodes il y a, (et il ne s'agit pas seulement d'une combinaison de routine, d'une part, et d'expérience ou d'anticipation téméraire, d'autre part), négligent cette réflexion préliminaire que j'estime essentielle. Les préoccupations dominantes semblent être de donner aux enfants une culture disputée entre la tradition dite *classique*, et le désir naturel de les initier à l'énorme développement des connaissances et de l'activité modernes. Tantôt une tendance l'emporte, tantôt l'autre; mais jamais, parmi tant d'arguments, jamais ne se produit la question essentielle:
– Que veut-on et que faut-il vouloir?

C'est qu'elle implique une décision, un parti à prendre. Il s'agit de se présenter *l'homme de notre temps*, et cette *idée de l'homme* dans le milieu probable où il vivra doit être d'abord établie. Elle doit résulter de l'observation précise, et non du sentiment et des préférences des uns et des autres, – et de leurs espoirs politiques, notamment. Rien de plus coupable, de plus pernicieux et de plus décevant que la politique de parti en matière d'enseignement. Il est cependant un point où tout le monde s'entend, s'accorde déplorablement. Disons-le: l'enseignement a pour objectif réel, le *diplôme*.

Je n'hésite jamais à le déclarer, le diplôme est l'ennemi mortel de la culture. Plus les diplômes ont pris de l'importance dans la vie, (et cette importance n'a fait que croître à cause des circonstances économiques), plus le rendement de l'enseignement a été faible. Plus le contrôle s'est exercé, s'est multiplié, plus les résultats ont été mauvais.

Mauvais par ses effets sur l'esprit public et sur l'esprit tout court. Mauvais parce qu'il crée des espoirs, des illusions de droits acquis. Mauvais par tous les stratagèmes et subterfuges qu'il suggère; les recommandations, les préparations stratégiques, et, en somme, l'emploi de tous expédients pour franchir le seuil redoutable. C'est là, il faut l'avouer, une étrange et détestable initiation à la vie intellectuelle et civique.

D'ailleurs, si je me fonde sur la seule expérience et si je regarde les effets du contrôle en général, je constate que le contrôle, en toute matière, aboutit à vicier l'action, à la pervertir... Je vous l'ai déjà dit: dès qu'une action est soumise à un contrôle, le but profond de celui qui agit n'est plus l'action même, mais il conçoit d'abord la prévision du contrôle, la mise en échec des moyens de contrôle. Le contrôle des études n'est qu'un cas particulier et une démonstration éclatante de cette observation très générale.

Le diplôme fondamental, chez nous, c'est le baccalauréat. Il a conduit à orienter les études sur un programme strictement défini et en considération d'épreuves qui, avant tout, représentent, pour les examinateurs, les professeurs et les patients, une perte totale, radicale et non compensée, de temps et de travail. Du jour où vous créez un diplôme, un contrôle bien défini, vous voyez aussitôt s'organiser en regard tout un dispositif non moins précis que votre programme, qui a pour but unique de conquérir ce diplôme par tous moyens. Le but de l'enseignement n'étant plus la formation de l'esprit, mais l'acquisition du diplôme, c'est le minimum exigible qui devient l'objet des études. Il ne s'agit plus d'apprendre le latin ou le grec, ou la géométrie. Il s'agit *d'emprunter*, et non plus *d'acquérir*, d'emprunter ce qu'il faut pour passer le baccalauréat.

Ce n'est pas tout. Le diplôme donne à la société un fantôme de garantie, et aux diplômés des fantômes de droit. Le diplômé passe officiellement pour savoir: il garde toute sa vie ce brevet d'une science momentanée et purement expédiente. D'autre part, ce diplômé au nom de la loi est porté à croire qu'on lui doit quelque chose. Jamais convention plus néfaste à tout le monde, à l'État et aux individus, (et, en particulier, à la culture), n'a été instituée. C'est en considération du diplôme, par exemple, que l'on a vu se substituer à la lecture des auteurs l'usage des résumés, des manuels, des comprimés de science extravagants, les recueils de questions et réponses toutes faites, extraits et autres abominations. Il en résulte que plus rien dans cette culture adultérée ne peut aider ni convenir à la vie d'un esprit qui se développe.

Paul Valéry, « Le bilan de l'intelligence », *Variété III*, 1936.

Répondez aux questions en cochant la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela vous est précisé dans la consigne).

1. Quel est le but poursuivi par Valéry dans ce texte? *2 points*

- ☐ Défendre l'environnement classique contre les nouveaux programmes.
- ☐ Critiquer le manque de connaissances et de culture des élèves.
- ☐ Analyser et critiquer le système et l'enseignement de son époque.

2. Pour Valéry, quelles sont les questions à se poser avant d'envisager l'élaboration d'un système éducatif? *3 points*

....

....

3. Pourquoi, selon Paul Valéry, le diplôme nuit-il à la qualité de l'enseignement? *3 points*

....

....

4. Selon Valéry...

a) le terme de « système » traduit parfaitement la réalité qu'il désigne. *2 points*

☐ Vrai ☐ Faux ☐ On ne sait pas

b) le système éducatif: *3 points*

- ☐ reflète les incertitudes propres à la mentalité de l'époque.
- ☐ est en contradiction avec la société qui, elle, est chaotique.
- ☐ permet de lutter contre la perte des valeurs.

5. Vrai, faux, on ne sait pas? Cochez la case correspondante. *3 points*

L'éducation doit préparer le sujet à s'intégrer dans l'environnement socioéconomique.

☐ Vrai ☐ Faux ☐ On ne sait pas

Il faut inculquer aux enfants le goût de la compétition.

☐ Vrai ☐ Faux ☐ On ne sait pas

L'apprentissage des connaissances modernes finit toujours par l'emporter.

☐ Vrai ☐ Faux ☐ On ne sait pas

6. Quelle est l'idée essentielle défendue par Valéry? *2 points*

- ☐ Les diplômes dégradent le rapport que l'élève entretient avec la culture.
- ☐ Les diplômes ont au moins l'avantage de pousser les élèves à travailler davantage.
- ☐ Les diplômes constituent le seul moyen d'inciter les élèves à se cultiver.

7. Selon Paul Valéry, en quoi l'idée de contrôle nuit-elle à l'action? Expliquez-le avec vos propres mots. *2 points*

....

....

8. Expliquez ce que signifie la phrase suivante: « Le diplôme donne à la société un fantôme de garantie. » *3 points*

....

....

....

....

9. L'expression « des comprimés de science extravagants » désigne: *2 points*

- ☐ des connaissances incroyables pour l'époque.
- ☐ des médicaments pour les examens.
- ☐ des livres de préparation aux diplômes.

AUTO-ÉVALUATION

	oui	pas toujours	pas encore
Je peux comprendre et résumer oralement des textes exigeants et d'une certaine longueur.	☐	☐	☐
Je peux lire des rapports détaillés, des analyses et des commentaires dans lesquels sont exposés des opinions, des points de vue et des relations d'idées.	☐	☐	☐
Je peux extraire des informations, des idées et des opinions de textes hautement spécialisés dans mon domaine de compétence (par exemple des rapports de recherche).	☐	☐	☐
Je peux comprendre des instructions et des indications complexes et d'une certaine longueur, par exemple sur l'utilisation d'un nouvel appareil, même si elles ne sont pas en relation avec mon domaine de spécialisation ou d'intérêt, à condition d'avoir suffisamment de temps pour les lire.	☐	☐	☐
Je peux comprendre tous types de correspondance en recourant de temps en temps au dictionnaire.	☐	☐	☐
Je peux lire couramment des textes littéraires contemporains.	☐	☐	☐
Dans un texte littéraire, je peux faire abstraction de l'histoire racontée et saisir les messages, idées et rapports implicites.	☐	☐	☐
Je peux reconnaître le contexte social, politique ou historique d'une œuvre littéraire.	☐	☐	☐



PRODUCTION ÉCRITE



Nature de l'épreuve

durée	note sur
50 minutes	*/25*

► Épreuve en deux parties :
- synthèse à partir de plusieurs documents écrits ;
- essai argumenté à partir du contenu des documents.

Deux domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines ou sciences.

PRODUCTION ÉCRITE

Le niveau C1 (selon le *Cadre européen commun de référence pour les langues*)

- Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue.
- Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants.
- Je peux adopter un style adapté au destinataire.

► **Présentation de la synthèse de documents : page 61.**

► **Présentation de l'argumentation : page 80.**

Pour vous entraîner

1. LA SYNTHÈSE DE DOCUMENTS

❶ Bien réussir sa synthèse de documents

1. Gérez votre temps !

Dans le cadre du DALF C1, vous disposez de 2 heures 30 pour rédiger votre synthèse de documents et votre essai argumentatif. Étant donné que, pour la synthèse, vous avez des documents à lire, nous vous conseillons de lui réserver plus de temps. À titre indicatif, nous vous conseillons de consacrer :
- 1 heure 30 à la synthèse de documents ;
- 1 heure à l'essai argumentatif.

2. Pas de panique !

La synthèse de documents est très certainement l'exercice qui effraie le plus les étudiants en français langue étrangère, surtout lorsqu'il doit être réalisé dans le cadre d'un examen. Pourtant, cet exercice n'est pas si difficile lorsqu'on en a compris les règles. En effet, la réussite de la synthèse de documents est d'abord conditionnée par le respect strict d'une méthode de travail.

3. Respectez les règles !

La synthèse de documents est soumise à des règles immuables. Le candidat doit, à partir de plusieurs documents écrits et/ou iconographiques, restituer, avec ses propres mots, les idées essentielles des auteurs en respectant un plan qu'il a, au préalable, élaboré. <u>Le candidat ne doit en aucun cas donner son opinion : il doit strictement respecter la pensée des auteurs</u>.

La synthèse de documents va permettre d'évaluer vos capacités à :
- comprendre et mettre en relation des documents écrits et/ou iconographiques ;
- faire preuve d'esprit de synthèse ;
- faire preuve d'objectivité ;
- organiser et articuler vos idées ;
- soigner la qualité linguistique de votre français.

Une fois les règles comprises et après un certain entraînement, vous serez capable de traiter presque tous les documents accessibles à votre niveau.

❷ Le sujet de la synthèse de documents

Les consignes de la synthèse de documents sont toujours les mêmes. Ce sont les documents à partir desquels vous devrez réaliser votre synthèse qui changent. Cette consigne ressemble à :

> Vous ferez une <u>*synthèse*</u> des documents proposés, en 220 mots environ. Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun à tous ces documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Vous donnerez un *titre* à votre synthèse.
>
> Attention ! Vous devez *rédiger un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre*, et non mettre trois résumés bout à bout ; vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels ; vous pouvez bien entendu réutiliser les « mots clefs » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

Règle de décompte des mots: est considéré comme mot tout ensemble de signes placé entre deux espaces. « c'est-à-dire » = 1 mot; « un bon sujet » = 3 mots; « Je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots.

Les documents de départ sont généralement tirés de la presse écrite et il s'agit le plus souvent d'articles d'opinion (argumentatifs) ou informatifs, de tableaux, de graphiques ou de caricatures. Il est important de noter que les documents qui constituent le sujet ne proviennent pas tous de la même source journalistique et ne sont pas nécessairement datés de la même année.
Les documents déclencheurs (les documents à partir desquels vous devrez réaliser votre travail) ont une longueur totale comprise entre 800 et 1 200 mots. La consigne vous indiquera clairement le nombre de mots.

3 Les critères d'évaluation de votre travail

Votre travail sera évalué à partir de deux grands groupes de critères:
1. le respect des règles de la synthèse de documents (sélection et reformulation des idées essentielles, mise en commun des documents, organisation de votre travail);
2. les qualités linguistiques de votre travail.
Ces deux groupes possèdent chacun des critères spécifiques. Voici deux tableaux qui vous permettront:
- d'identifier les critères d'évaluation utilisés par les correcteurs;
- de comprendre à quoi ils correspondent;
- d'identifier les améliorations que vous pouvez apporter à votre travail.

Tableau 1. Le respect des règles de la synthèse de documents

Quels sont les critères utilisés par le correcteur pour évaluer votre production?	Que devez-vous faire pour répondre correctement à ces critères?
Respect de la consigne	• Lisez et relisez la consigne: attention au nombre de mots exigés. • Prenez le temps, au début de votre travail, de faire un plan et, pendant la rédaction de votre travail, de le respecter scrupuleusement. • Soyez certain de bien connaître les règles générales de la synthèse de documents*. • Gardez-vous un laps de temps suffisant, en fin de rédaction, pour compter les mots de votre production.
Compréhension et reformulation	• Lisez et relisez les documents pour être certain de bien en saisir le sens. • Assurez-vous de dégager un thème unique qui englobe toutes les idées essentielles des documents. • N'oubliez aucune idée essentielle. • Faites bien la différence entre les éléments essentiels et les éléments superflus du document. • Faites preuve d'esprit de synthèse: allez directement à l'essentiel! Ne prenez pas le risque de vous perdre dans des explications superficielles, inutiles et hors sujet. • Ne recopiez pas de phrases du document. Utilisez vos propres mots. • Réemployez les mots clés. • Vos idées doivent toutes être liées au thème général (idée centrale, problématique) du sujet.
Organisation du plan	• Faites preuve de logique: traitez une idée essentielle par paragraphe. Vous éviterez ainsi les répétitions. • Faites preuve de concision: choisissez des idées essentielles suffisamment distinctes et éloignées les unes des autres. Vous éviterez ainsi les redondances et les incohérences.
Cohérence et articulation des idées, des opinions et des illustrations	• Soignez votre présentation: détachez bien physiquement votre introduction, les différents paragraphes de votre développement et votre conclusion. • Utilisez autant que possible des connecteurs, des marqueurs de relations pour articuler les idées entre elles. • Attention cependant! Choisissez exclusivement des connecteurs dont vous connaissez la signification. Sinon, vous risqueriez de produire un travail incohérent. • Utilisez aussi suffisamment de conjonctions de coordination pour articuler vos phrases les unes avec les autres.

* Un paragraphe complet est consacré aux règles fondamentales de la synthèse de documents (voir p. 64).

Tableau 2. Les qualités linguistiques de votre travail

Quels sont les critères utilisés par le correcteur pour évaluer votre production?	Quelles sont les règles grammaticales que vous devez suffisamment maîtriser pour répondre correctement à ces critères?
Degré d'élaboration des phrases	• Les temps verbaux (conjugaison et utilisation): notions du présent, du passé et du futur. • Les modes et les notions qui y sont rattachés: comment exprimer la condition, les sentiments, la volonté, le doute, l'opinion, le jugement, la déclaration, la nécessité, l'hypothèse, la nuance, l'opposition, la comparaison… • Les pronoms personnels (sujets et objets): leur utilisation et leur place dans la phrase. • Les prépositions.
Maîtrise du vocabulaire	• Le lexique (noms, adjectifs, adverbes, verbes): votre connaissance du lexique doit correspondre à votre intention d'énonciation. C'est-à-dire que vous devez maîtriser un nombre suffisant de mots, de termes et d'expressions (idiomatiques ou non) afin de faire correctement passer votre message. • Votre lexique doit être en adéquation avec le ton que vous désirez donner à votre essai.
Étendue du vocabulaire	• Votre lexique doit être suffisamment riche pour éviter les répétitions.
Morphosyntaxe	• Les accords en genre et en nombre: noms, pronoms, adjectifs, participes passés. • Les conjugaisons verbales: terminaisons verbales en fonction des temps et des modes utilisés. • Les terminaisons verbales: terminaisons des infinitifs, des participes passés et des verbes conjugués.
Orthographe	• L'orthographe usuelle: connaissance suffisante des règles orthographiques (par exemple, les doubles consonnes, les accents…).
Ponctuation	• Les majuscules: n'oubliez pas les majuscules (devant les noms propres, les titres…). • La ponctuation: votre travail doit être ponctué (ni trop, ni trop peu). La ponctuation: – facilite la lecture d'un essai; – donne de la cohérence à votre travail; – permet d'éviter les phrases trop longues (qui risquent d'être incohérentes, voire difficilement compréhensibles).

Considérez ce tableau comme un aide-mémoire. Mettez toutes les chances de votre côté: respectez scrupuleusement tous les critères qui y figurent.

4 La méthode de travail

Votre synthèse de documents, dans son ensemble, sera composée :
- d'une courte introduction ;
- d'un développement*.

L'exercice de la synthèse de documents ne se limite pas à sa rédaction. Vous devrez obligatoirement, avant de vous lancer dans le travail de rédaction, effectuer un travail de repérage d'idées dans les documents supports, et élaborer un plan. Rappelez-vous que vous devez respecter la pensée des auteurs. Vous n'êtes donc pas autorisé à donner votre opinion. Restez objectif !

Afin de vous faciliter la production de cet exercice, nous vous conseillons de suivre les étapes suivantes :

1. Lecture des documents

La lecture des documents déclencheurs doit se faire de façon attentive. Cette première étape est capitale car vous devez lire plusieurs documents et vous ne pouvez pas vous contenter pas d'une seule lecture ! Cette étape vous permettra d'éviter les faux-sens ou, plus grave encore, les hors sujets.
Il est fort possible, cependant, que vous ne compreniez pas tous les mots ou toutes les expressions utilisées dans le document. Ne paniquez pas, ne vous avouez pas vaincu ! Essayez d'en comprendre le sens global, essayez de porter votre attention sur le contexte, et poursuivez votre lecture.
Ne voyez pas cette étape comme une montagne infranchissable. Consacrez-lui le temps nécessaire !

2. Repérage des éléments

Pour l'exercice de la synthèse de documents, le travail de repérage des éléments essentiels et secondaires est capital. Il comporte, en outre, une caractéristique importante : il est obligatoire de rapprocher les documents les uns des autres. C'est-à-dire que les éléments essentiels et secondaires que vous aurez repérés doivent, la plupart du temps, être présents dans plusieurs documents.
Durant vos lectures (et pas simplement au cours de la première lecture), il sera nécessaire, qu'à partir des documents supports, vous dégagiez les éléments suivants :

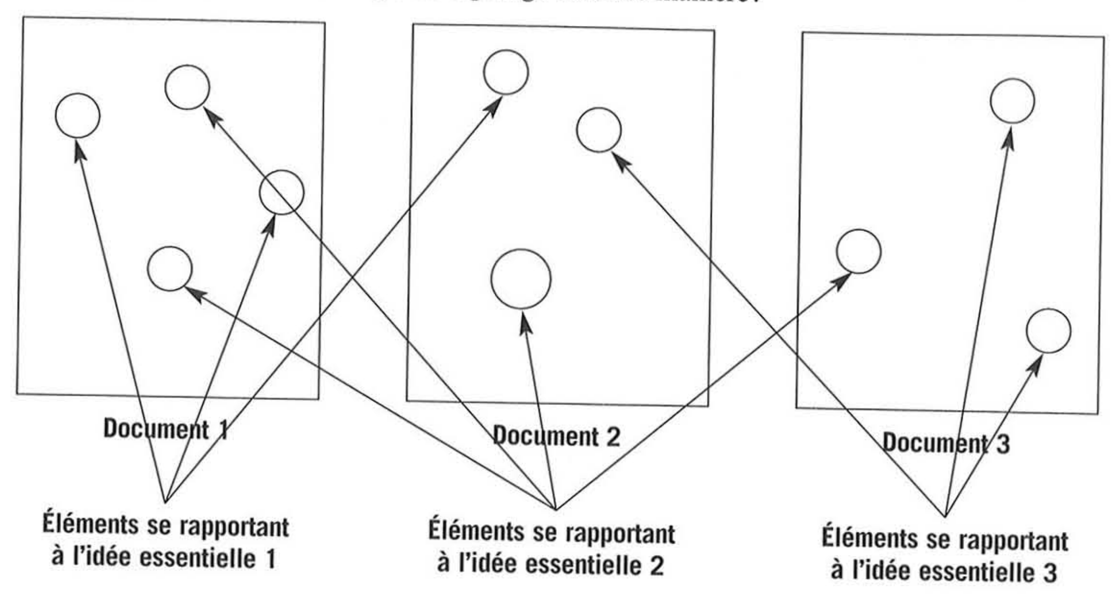
- **Les idées essentielles :** elles doivent contenir les informations nécessaires à la compréhension de chacun des documents qui sont proposés. Elles peuvent différer légèrement d'un document à l'autre. Cependant, c'est à vous de faire le tri afin de relever des idées essentielles qui, d'une façon ou d'une autre, se retrouvent dans différents documents (il n'est pas nécessaire que toutes les idées essentielles se retrouvent dans tous les documents, mais il doit y avoir des idées qui se recoupent entre les documents proposés). Durant votre travail de rédaction, ces idées essentielles, une fois développées, doivent restituer le sens général des documents sans qu'une seule information importante ne soit mise de côté. Ce sont les idées essentielles (de deux à quatre) qui vont vous servir à structurer votre travail et à élaborer les grandes parties (parties principales) de votre plan.
- **Les idées secondaires :** elles permettent de soutenir, d'illustrer le développement, au moment de la rédaction de votre travail, de chacune des idées essentielles. Comme pour les idées essentielles, des idées secondaires peuvent se retrouver dans divers documents. Si les idées essentielles peuvent être comparées au squelette de votre compte rendu, les idées secondaires en constituent le muscle.
- **Le thème général :** le thème général doit englober, réunir, regrouper toutes les idées essentielles de tous les documents : les idées essentielles doivent donc toutes, sans exception, y être rattachées. Le thème général doit apparaître clairement dans votre introduction, lorsque vous en serez à la phase de rédaction.

* Il n'y a pas de conclusion dans une synthèse de documents, sauf si cela est spécifiquement demandé dans la consigne. Dans le cadre de l'examen du DALF C1, la conclusion n'est pas demandée ; vous ne devez donc pas en faire.

- **Les mots clés :** ces mots, pris de façon isolée, doivent tous être rattachés au thème général. L'étape de repérage des mots est à placer là où elle vous convient le mieux. Généralement, le repérage des mots clés se fait au fur et à mesure des lectures.

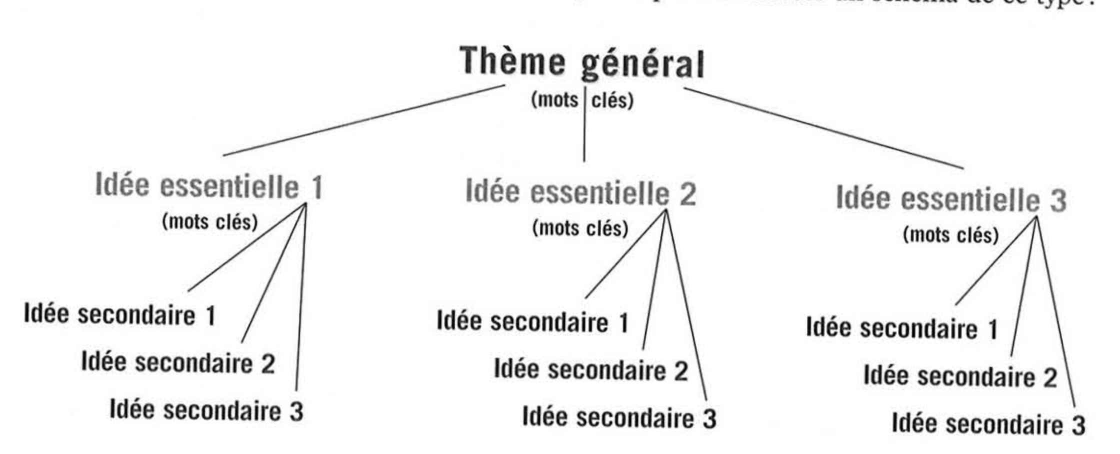
Tous ces éléments ne peuvent apparaître qu'à force de relectures. Ils ne vont certainement pas vous sauter aux yeux à la première lecture. Il vous appartient, à l'aide d'un stylo, tout au long de vos lectures, de souligner, encadrer, surligner, entourer ces différents éléments. C'est grâce au travail de repérage que vous pourrez, ensuite, élaborer votre plan. Il s'agit d'une étape primordiale.

Nous pouvons schématiser l'étape de repérage de cette manière :



Une fois ce premier travail réalisé, vous pouvez :
- réunir toutes les idées essentielles sous un thème général unique ;
- repérer des idées secondaires permettant d'illustrer, de définir ou de soutenir chacune des idées essentielles.

Lorsque vos idées sont classées et hiérarchisées, vous pouvez réaliser un schéma de ce type :



Il est important, en marge du travail de repérage que vous effectuez (mots clés, thème général, idées essentielles, idées secondaires), d'isoler toutes les informations qui n'apportent rien à la compréhension générale du document et qui ne font que l'illustrer. N'oubliez pas que vous devez respecter un nombre défini de mots. C'est ainsi que vous ferez preuve, également, d'esprit de synthèse.
La moitié du travail de la synthèse de documents est effectuée à la fin de cette étape.

3. Élaboration du plan

Le repérage des idées essentielles et des idées secondaires va vous permettre d'élaborer relativement rapidement votre plan. Attention! C'est à vous d'ordonner et d'articuler les idées essentielles que vous avez sélectionnées.
Nous vous conseillons de mettre sur papier votre plan en évitant de faire des phrases trop longues: contentez-vous de nommer vos idées essentielles et vos idées secondaires. Chacune des idées essentielles sélectionnées correspondra à une partie, donc à un paragraphe.
Votre travail doit ressembler au schéma suivant:

Introduction

Idée essentielle 1
- idée secondaire 1
- idée secondaire 2
- idée secondaire 3

Idée essentielle 2
- idée secondaire 1
- idée secondaire 2
- idée secondaire 3

4. Rédaction

Règles générales
N'oubliez pas de respecter les règles générales de la synthèse de documents tout au long de votre rédaction.

– **N'utilisez jamais la première personne du singulier et du pluriel** (je, nous): vous rendez compte de la pensée d'un ou plusieurs auteurs, vous rapportez les propos essentiels des documents qu'ils ont rédigés. Il vous appartient donc de trouver des formules impersonnelles, indirectes, ou d'entrer directement dans le vif du sujet.

– **Évitez absolument de recopier des phrases des documents supports:** vous devez vous exprimer avec vos propres mots. Ne citez pas non plus de passages des documents: synthétisez les idées qui vous paraissent importantes et reformulez-les.

– **Respectez la longueur de votre synthèse de documents:** vous ne devez pas excéder le nombre de mots qui vous est donné dans le sujet (une marge de 10 % de mots, en plus ou en moins, est toutefois tolérée). Au-delà, ou en deçà, vous risquez d'être pénalisé.

– **Respectez la règle générale du plan:** une introduction suivie de deux, trois ou quatre parties correspondant à deux, trois ou quatre idées essentielles.

– **Organisez votre plan en fonction de votre pensée** et articulez chacune de vos parties et de vos idées les unes avec les autres.

– **Facilitez la lecture de votre compte rendu à votre lecteur** (un correcteur, votre professeur): présentez correctement votre synthèse de documents (chaque partie doit être détachée des autres par une ligne; l'introduction doit aussi être isolée).

– **Chacune de vos idées doit être traitée dans une partie bien spécifique:** lorsque vous passez à une partie suivante, vous devez y exposer une idée différente, et ainsi de suite.

2. EXEMPLE DE SUJET DE SYNTHÈSE DE DOCUMENTS TRAITÉ INTÉGRALEMENT

Nous traiterons ici une synthèse de documents en fonction de la méthode qui vous a été proposée dans les pages précédentes. Les étapes suivantes ont été respectées:
– lecture des documents;
– repérage du thème général, des mots clés, des idées essentielles et des idées secondaires;
– élaboration d'un plan;
– rédaction;
– relecture de la synthèse.



SUJET 1 : synthèse de 250 mots

Vous ferez une *synthèse* des documents proposés, en 250 mots environ. Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun à tous ces documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Vous donnerez un *titre* à votre synthèse.

Attention! Vous devez *rédiger un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre*, et non mettre trois résumés bout à bout; vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels; vous pouvez bien entendu réutiliser les « mots clés » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

Règle de décompte des mots: *est considéré comme mot tout ensemble de signes placé entre deux espaces. « c'est-à-dire » = 1 mot; « un bon sujet » = 3 mots; « Je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots*

- **Les mots soulignés correspondent aux mots clés repérés durant la lecture.**
- **Les accolades correspondent aux idées essentielles (IE) et aux idées secondaires (IS).**

Document 1

L'origine des délinquants

IE1

IS1 — C'est une vérité cadenassée par la loi républicaine, limitée par le risque d'exploitation politique, verrouillée par la peur d'une stigmatisation et étouffée par le politiquement correct. Les enfants d'immigrés sombrent apparemment plus souvent dans la délinquance que les autres Français. Comment évoquer sereinement ce phénomène? Le passé colonial de notre pays, de même que l'utilisation de fichiers raciaux sous le régime de Vichy et, depuis une trentaine d'années, le discours xénophobe du Front national ne facilitent guère une analyse rationnelle de la situation. Quelques voix – sociologues, criminologues, policiers ou politiques – commencent à aborder la question. *L'Express* a tenté de le faire, sans tabou ni idéologie.

IS1 — Les voyants sont au rouge, mais les statistiques sont muettes sur le sujet. Le seul distinguo autorisé par l'administration porte en effet sur la nationalité, et non sur l'origine. Chaque année, les étrangers représentent environ 20 % des délinquants. Mais les chiffres masquent une réalité autrement plus dérangeante, plus difficile à cerner aussi. Longtemps, on a cherché à cacher, maladroitement, la surreprésentation des enfants de l'immigration, pourtant visible, au motif qu'ils sont d'abord des enfants de la France. Sous le gouvernement Jospin, des consignes non écrites ont même été passées aux services de communication de la police. « On nous demandait de ne citer aucun prénom, se souvient un communicant de l'époque. C'était considéré comme trop stigmatisant. » [...]

IE1 IS2

À quoi ressemblent les délinquants de tous les jours ? Pour le savoir, il suffit de se plonger dans un fichier méconnu, baptisé « Canonge », qui comporte l'état civil, la photo et la description physique très détaillée des personnes « signalisées » lors de leur placement en garde à vue. Grâce à cette base de données présentée à la victime, celle-ci peut espérer identifier son agresseur. Or, ce logiciel, réactualisé en 2003, retient aujourd'hui 12 « types » ethniques : blanc-caucasien, méditerranéen, gitan, moyen-oriental, nord-africain-maghrébin, asiatique-eurasien, amérindien, indien, métis-mulâtre, noir, polynésien, mélanésien.

IE2 IS3

Cet outil est à manier avec prudence. D'abord, parce que, même si le Canonge est légal, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) interdit d'exploiter ses renseignements à d'autres fins que celle de la recherche d'un auteur présumé. Ensuite, parce qu'il ne dit rien de la nationalité et de l'origine de l'individu – qui peut être français depuis plusieurs générations malgré un physique méditerranéen, par exemple. Enfin, parce que les mentions sont portées par l'officier de police, avec la part de subjectivité que cela suppose.

Laurent Chabrun, Éric Pelletier, Romain Rosso, *L'Express*, 9 février 2006.

Document 2

Criminalité : comment font les autres ?

Approche « communautariste » ou refus de toute distinction : des États-Unis à nos voisins européens, chaque pays a sa méthode pour chiffrer la criminalité.

IE2 IS1

[...] Aux États-Unis, le Bureau des statistiques, un organisme qui dépend du département de la Justice, restitue de manière très détaillée le visage de la criminalité. Autant de données qui, dans l'esprit de l'administration, doivent assurer l'égalité des groupes face à la loi et faciliter la lutte contre la discrimination. C'est d'ailleurs le *US Census Bureau* qui fixe les critères de classification de la population : Blancs, Afro-Américains, Asiatiques, Indiens d'Amérique et originaires d'Alaska, Hawaiiens et autres personnes originaires des îles du Pacifique, Hispaniques et Latinos, Blancs non hispaniques, ou métis. Les nomenclatures ont constamment évolué depuis deux siècles, au fur et à mesure des transformations démographiques, sociales et politiques de la société. [...]

La même approche « communautariste » prévaut en Grande-Bretagne. Le recensement de la population de 2001 intègre l'origine ethnique des personnes interrogées (Blancs, Indiens, Pakistanais, originaires du Bangladesh, Noirs originaires d'Afrique, des Caraïbes ou d'autres pays...). Depuis avril 1996, les policiers ont d'ailleurs l'obligation de mentionner l'appartenance des personnes contrôlées et mises en garde à vue à une communauté. [...] Les chiffres ne sont pas contestés sur le fond, mais leur interprétation suscite des controverses. Récemment, une association de policiers noirs s'est appuyée sur ces statistiques pour dénoncer le racisme dont feraient preuve leurs collègues.

IS1

La pratique de nombreux pays d'Europe continentale s'oppose aux modèles anglo-saxons. En Allemagne comme en France, les statistiques n'établissent de distinction qu'entre nationaux et étrangers. En 2004, 19,3 % des auteurs présumés de délits (hors infractions spécifiques à l'immigration, comme l'infraction au droit d'asile) n'étaient pas allemands. [...] Certaines enquêtes spécifiques se sont penchées sur l'origine, et non plus la nationalité, de jeunes auteurs de violences. Une étude de l'Institut de criminologie de Basse-Saxe, réalisée en mars 2005 dans les écoles, révèle que près de 75 % des actes recensés impliquent des élèves d'origine immigrée (dont les deux parents ne sont pas allemands), en tant qu'auteur ou victime.

IS2

En Italie, le problème spécifique de l'origine des délinquants ne semble pas se poser : on ne connaît de toute façon pas ici de phénomène massif de deuxième génération. En 1970, le pays ne comptait que 140 000 étrangers. Ils sont aujourd'hui 3 millions, soit 4,8 % de la population. [...] En Espagne aussi, l'immigration représente un phénomène très récent. En 1998, le pays ne comptait que 600 000 étrangers. Ils sont aujourd'hui plus de 4 millions (soit 9 % de la population). Là non plus, l'administration ne fait pas de distinction entre ses nationaux.

Baptiste Aboulian (à Londres), Philippe Coste (à Washington), Vanja Luksic (à Rome), Blandine Milcent (à Berlin) et Cécile Thibaud (à Madrid), *L'Express*, 9 février 2006.

Document 3

Hausse de la violence contre les personnes

[...] Jamais la photographie de la délinquance et de la criminalité en France n'avait enregistré une hausse aussi forte des violences perpétrées contre des personnes. [...]

IE1 IS2

« L'outil statistique » utilisé pour mesurer la délinquance et la criminalité a été mis en place par l'OND (Observatoire national de la délinquance), organisme dit « indépendant », composé de criminologues et de scientifiques, et a clarifié une méthode de comptage qui datait de 1972. Certaines voix estiment que cet outil ne reflète pas la vraie délinquance du pays. « *Les chiffres sont mauvais pour le gouvernement, mais la réalité l'est encore davantage* », estime la secrétaire nationale du PS à la sécurité, Delphine Batho. [...]

IE2 IS3

De son côté, le ministre de l'Intérieur veut affiner sa méthode statistique en faisant apparaître « *l'origine ethnique* » des personnes mises en cause. Cette idée l'oppose au criminologue Alain Bauer, président de l'OND, qui « *doute de l'intérêt* » d'un tel fichier ethnique. Pour Nicolas Sarkozy, « *il faut faire de la transparence. Il n'y a aucune raison de dissimuler un certain nombre d'éléments qui peuvent être utiles à la compréhension de certains phénomènes* ». Mais Alain Bauer met en garde : « *la création d'un fichier "ethnique" pourrait certes ouvrir des perspectives en termes d'analyse – on constate aux États-Unis qu'aux deux tiers les Blancs tuent les Blancs, les Noirs tuent des Noirs et les Asiatiques des Asiatiques, ce qui témoigne d'une communautarisation des phénomènes criminels – mais elle aurait un grand nombre d'effets pervers.* »

IS3

« *S'il s'agit de rechercher des criminels, le fichier Canonge existe déjà : quand vous êtes agressé par quelqu'un, vous donnez aux policiers un maximum d'éléments pour l'identifier, du genre "il est blond" ou "il était de type asiatique"* », explique Alain Bauer. « *Il y a une réalité démographique : les jeunes mâles sont davantage représentés dans les populations issues de l'immigration et, par définition, sont plus remuants que les vieilles dames.* » Mais « *en matière de criminalité, poursuit-il, c'est le criminel qui explique le crime, pas ses origines ethniques, culturelles* ». Et de conclure : un tel appareil statistique semblerait « *poser plus de problèmes qu'il n'en résout* ». [...]

Gaëtane de Lansalut, article publié sur le site de RFI, 14 février 2006.

Proposition de plan

Thème général	→	**Comment définir le profil des délinquants ?**
Idée essentielle 1	→	**Le modèle français**
Idée secondaire 1	→	Quelle est la situation actuelle ?
Idée secondaire 2	→	Quels sont les moyens ?
Idée essentielle 2	→	**D'autres modèles**
Idée secondaire 1	→	Le modèle anglo-saxon
Idée secondaire 2	→	Des modèles d'Europe continentale
Idée secondaire 3	→	Les limites de ces modèles

Proposition de traitement

Les mots clés les plus importants sont repris dans ce travail et sont soulignés afin que vous puissiez les identifier facilement.

Une enquête menée par *L'Express* en 2006 et un article publié sur le site Internet de RFI aborde le délicat problème du profil ethnique des délinquants dans certains pays occidentaux. La France connaît, depuis plusieurs années, une hausse de la délinquance, surtout chez les Français d'origine étrangère. Ce phénomène est lié à diverses causes qui sont souvent difficiles à comprendre même si les spécialistes l'expliquent par des événements historiques et par l'analyse d'un climat politique quelquefois xénophobe. Il est cependant difficile de connaître avec précision le profil ethnique des délinquants étant donné que les statistiques sur l'origine ethnique sont interdites par la loi. Cette situation est décriée par l'actuel ministre de l'Intérieur qui souhaiterait abroger cette loi restrictive afin de mieux comprendre les phénomènes qui sont à l'origine de la délinquance. La police peut toutefois avoir accès à des informations sur l'origine ethnique des criminels, mais uniquement à des fins d'enquête.

En revanche, dans certains pays anglo-saxons, notamment au Royaume-Uni et aux États-Unis, la classification des délinquants est officiellement « communautariste », c'est-à-dire que les criminels sont fichés et recensés en fonction de leur couleur de peau et de leur origine ethnique. D'autres pays européens, comme l'Allemagne, l'Espagne ou l'Italie, ne disposent pas de chiffres concernant l'origine ethnique des délinquants, soit parce que l'immigration est un phénomène trop récent, soit parce que la loi restreint l'identification, notamment la distinction entre les nationaux et les étrangers. Que ce soit dans les pays communautaristes ou non, de nombreuses voix, même celles de policiers, s'élèvent contre cette classification ethnique, à des fins statistiques ou non, car elle ne permet pas de s'attaquer aux vraies raisons du crime et engendre des comportements racistes.

Nombre de mots : 275 (240 mots demandés dans la consigne, 275 mots maximum autorisés : règle des 10 % en plus ou en moins).

Vers l'épreuve

1. RÉDIGER UNE SYNTHÈSE À PARTIR DU PLAN PROPOSÉ

Nous vous proposons maintenant un traitement partiel de deux synthèses de documents. Les étapes suivantes ont été traitées :
- le repérage des mots clés, des idées essentielles et des idées secondaires ;
- l'élaboration d'un plan.

Il vous appartient, à partir du plan proposé, de procéder à la dernière étape : la rédaction.

Consignes pour tous les sujets

Vous ferez une *synthèse* des documents proposés, en x* mots environ. Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun à tous ces documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Vous donnerez un *titre* à votre synthèse.

Attention ! Vous devez *rédiger un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre*, et non mettre trois résumés bout à bout ; vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels ; vous pouvez bien entendu réutiliser les « mots clés » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

Règle de décompte des mots : *est considéré comme mot tout ensemble de signes placé entre deux espaces. « c'est-à-dire » = 1 mot ; « un bon sujet » = 3 mots ; « Je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots.*



SUJET 2 : synthèse de 250 mots

La répartition des idées essentielles et des idées secondaires est indiquée dans le plan proposé ci-après.

Document 1

Le mariage religieux reste une force

[…] C'était il y a huit ou dix ans, dans une église romane, gothique ou… plus banale. Et là, devant une assemblée, plus ou moins croyante, mais dans tous les cas, joyeuse et chaleureuse, entourés de témoins choisis le plus souvent avec soin parmi leurs amis, ils se sont unis « pour toujours ». Selon la formule consacrée, ils se sont donné le sacrement de mariage.

Selon le père Dominique Salin, jésuite, « il demeure encore une petite minorité de jeunes qui se marient à l'église d'abord et avant tout parce que chez eux c'est comme cela que cela se fait, par respect de la tradition. Ce seront les mêmes qui, en cas d'éventuelles difficultés, ne se poseront même pas la question de la séparation, quitte à souffrir ensemble, parce que là encore, le respect de la parole donnée fait partie de la culture familiale ». Reste que la grande majorité des jeunes couples qui ont demandé le mariage religieux l'ont fait parce que l'idéal de vie conjugale et familiale proposé par l'Église avait un sens pour eux.

* Le nombre de mots vous est précisé au début de chaque groupe de documents.

Et puis, la vie a repris son cours. Plutôt en accéléré qu'au ralenti. Comme pour tous les autres couples, la famille s'est agrandie. Ce fut alors beaucoup de bonheur mais aussi de la fatigue, des tracas quotidiens et parfois quelques sérieux problèmes à résoudre. Pour d'autres, à l'inverse, l'enfant espéré, et le plus souvent programmé, n'est pas venu. Une épreuve toujours douloureuse pour le couple à peine constitué mais qui a grandi dans une société dont les pouvoirs sur la vie et la mort sont devenus exorbitants. C'est aussi aussi la vie professionnelle qui, en deux temps trois mouvements, a décliné ses aléas… peut-être en trop-plein, peut-être en trop peu, faisant parfois quelques dégâts au passage.

Il y a eu les premiers choix, les premières décisions et orientations, voire renoncements. Autant d'événements forts qui auront orienté les premières années de la vie du couple. Bref, comme le souligne Nadine Grandjean, du cabinet de conseil conjugal Raphaël (diocèse de Paris), « en dix ans, la désidéalisation fait son œuvre, place à la réalité ! Tous les couples y passent, même si quelques-uns jouent la politique de l'autruche ».

Comment, face à ce retour à la réalité, les couples qui se sont engagés avec ferveur et conviction dans la voie du mariage chrétien réagissent-ils ? Autant de couples, autant de réponses, bien sûr. Mais à regarder de plus près et surtout à écouter ces jeunes couples, on s'aperçoit que leur manière de réagir aux premiers soubresauts de leur vie conjugale et familiale dépend, pour une part, de la préparation au mariage qu'ils ont reçue […].

En témoignent Paula et Antonio : « Nous savons très bien que le sacrement de mariage n'est pas une garantie contre ce qui peut rendre la vie de couple et de famille parfois difficile ou pesante. Les risques du divorce ne sont pas réservés aux couples non chrétiens. Nous étions lucides sur ce point quand nous nous sommes mariés et nous le restons. » Un réalisme que l'on peut attribuer à une meilleure compréhension du sacrement de mariage mais aussi au fait que, parmi ces jeunes mariés, certains sont issus de parents chrétiens qui ont divorcé. La première génération dans l'Église. Ni garantie, ni assurance tous risques, le sacrement de mariage représente cependant chez beaucoup une valeur forte. […]

Agnès Auschitzka, *La Croix*, 17 juin 2003.

Document 2

L'intégration par l'amour

[…] En 1999, 30 000 mariages mixtes – entre époux français et étranger – ont été célébrés, soit plus d'une union sur dix. […] Pourtant, le couple mixte semble une aberration sociologique. Un pied de nez à la règle dominante de l'« homogamie » : toutes les enquêtes démographiques montrent que les Français(es) se marient plutôt dans le même milieu – les trois-quarts des couples sont de même origine et de même groupe social – selon l'adage « Qui se ressemble s'assemble ». Au contraire, les unions mixtes apparient deux individus que tout – ou presque – devrait séparer : culture, religion, couleur de peau, voire traditions culinaires. […] Le lien, d'autant plus fort que tout oppose les promis, supposerait même une démarche volontariste : « Ce type d'union est toujours très intense, explique le psychanalyste Malek Chebel. En général, il y a un surinvestissement de l'autre. Quand cela se passe bien, c'est une idylle néoromantique : il y a une fascination, un engagement émotionnel parfois quasi pathologique auprès du partenaire, dont on projette une vision sublimée. […] l'investissement est d'autant plus fort que, la plupart du temps, chacun des partenaires doit faire face à la désapprobation – voire à l'hostilité – des parents et vit sa relation comme une aventure à contre-courant. Le foyer mixte peut être le lieu privilégié où s'expérimente la tolérance à la différence, mais aussi un amplificateur des conflits interculturels et des malentendus. Quand les choses se gâtent, le traumatisme est plus fort et l'échec vécu d'autant plus durement. » […]

La rupture se joue presque toujours autour de l'éducation des enfants ou de la religion. « Ce genre de mariage suppose un déminage quotidien, observe Malek Chebel. En général, le mariage mixte pousse les deux partenaires vers la laïcité, ou alors c'est la femme qui met de côté ses convictions religieuses pour "épouser" celles de son mari. » Selon deux études de l'Institut national d'études démographiques menées en 1975 et 1982, leur taux de divorce est pratiquement le même que pour les couples franco-français […].

Gilbert Charles et Marion Festraëts, *L'Express*, 9 mai 2002.

Document 3

Mariage business

Dites oui, c'est à nouveau tendance ! La preuve : plus de 282 000 couples sont passés devant M. le Maire en 1998, contre 254 700 en 1995. Au Carrousel du Louvre, siège du Salon du mariage (18 300 visiteurs cette année, 10 000 de plus qu'en 1998), on en est convaincu : l'union légitime a encore de l'avenir. Les robes de mariée s'exhibent en vitrine, et les créateurs les plus branchés de l'Hexagone s'y intéressent : à La Thébaïde, boutique avant-gardiste du 6e arrondissement parisien, Madeline Heuwagen, Herbert & Raymaud et d'autres proposent leurs modèles pour le grand jour… De son côté, la styliste Lolita Lempicka a carrément lancé sa ligne de robes de mariée. « De 4 à 12 robes sont créées chaque saison, explique Laetitia, chargée de la communication. Le retour du mariage est très visible sur le marché. » Ce n'est pas Pronuptia qui démentira. Avec 35 000 robes et 20 000 costumes vendus en 1998, la marque *mainstream* affiche une progression de 10 % de son chiffre d'affaires depuis l'an dernier.

Certains éditeurs ont vu le vent venir. Jeunes Éditions lancent un *Guide de l'organisation du mariage*. Incongru ? « La cible de nos guides métiers, ce sont les jeunes, analyse Cécilia Duaygues. À force de les fréquenter, on finit par cerner leurs préoccupations du moment. » Et le mariage, curieusement, en est une pour un nombre croissant d'entre eux ! La première édition du guide ayant atteint ses objectifs (10 000 exemplaires vendus en 1998), Jeunes Éditions rééditent cette année le précieux volume, avec une version par grande région (Ile-de-France, Sud, Nord).

Natacha Pérez, *Le Point*, 13 mars 1999.

Thème général	→	**Le mariage**
Idée essentielle 1	→	**Le mariage a le vent en poupe.**
• Idée secondaire 1	→	Le mariage est à la mode (*document 3*). Le nombre d'unions est en augmentation ; les accessoires de mariage sont de plus en plus diversifiés (monde de l'édition) ; les créateurs font preuve d'imagination. Mariage = mode = business.
• Idée secondaire 2	→	Le mariage religieux convainc toujours (*document 1*). Le sacré et les valeurs religieuses restent importants ; les traditions ne sont pas perdues.
• Idée secondaire 3	→	Le mariage sans frontière (*document 2*). Le nombre d'unions mixtes est en augmentation ; conflit entre l'ordre moral et le respect des convictions personnelles. Mariage mixte = tolérance + ouverture d'esprit.
Idée essentielle 2	→	**Le mariage n'est pas une garantie contre les difficultés de la vie.**
• Idée secondaire 1	→	La religion n'est pas un rempart contre la réalité humaine (*document 1*). Désidéalisation ; arrivée d'un enfant ; réalité du quotidien.
• Idée secondaire 2	→	Les compromis interculturels ne sont pas toujours possibles (*document 2*). Regard des autres pas toujours favorables (famille) ; malentendus culturels ; différends religieux.

Lettres et sciences humaines

SUJET 3 : synthèse de 220 mots

La répartition des idées essentielles et des idées secondaires est indiquée dans le plan proposé ci-après.

Document 1

Le retour des expatriés

On les encourage au départ avec à la clé la promesse d'une belle carrière quand ils reviendront en France. Mais au retour, c'est souvent le vide. L'expatriation n'est pas toujours une sinécure[1]...

« J'ai erré comme une âme en peine dans les couloirs du siège[2] pendant six mois ! Personne ne semblait s'inquiéter de ce que je pouvais faire. » Bernard, 45 ans, arrivait du Moyen-Orient, où il avait dirigé des chantiers pendant cinq ans. Sa mission terminée, il était rentré convaincu qu'après ses bons et loyaux services à l'étranger l'entreprise l'accueillerait à bras ouverts. La déconvenue fut douloureuse : dans ce groupe international d'ingénierie et de travaux publics, personne ne l'attendait. Il s'est finalement résolu à démissionner.

Un cas isolé, Bernard ? Pas tant que cela. D'après une étude réalisée par Jean-Marc Selle, responsable du cabinet de conseil IMS-Relocaliser, et Don Osborn, professeur de l'ESC Rouen, 30 % des rapatriements d'expatriés se passent mal. Dans près de la moitié des cas parce que le retour a été mal préparé. À qui faut-il imputer cet échec ? Aux salariés eux-mêmes, ou à leurs employeurs ? [...]

Le retour est devenu un enjeu stratégique. Le temps n'est plus aux « expat » professionnels qui n'avaient pas vocation à rentrer un jour au port ! Les entreprises ne veulent plus de ces « drogués de l'exotisme » qui coûtent trop cher (en moyenne, deux ou trois fois plus qu'un salarié resté au siège) et sont impossibles à réintégrer au bout de dix ans d'absence. Elles préfèrent recruter sur place des cadres moyens, moins chers et mieux intégrés, et envoyer pour les diriger, mais pendant trois ou quatre ans seulement, des cadres français à haut potentiel dont l'expatriation n'est pas une fin en soi, mais une étape obligée dans leur carrière. [...]

En outre, revenir, c'est souvent gêner. Et la réintégration est d'autant plus difficile que, depuis quelques années, les entreprises raccourcissent leurs lignes hiérarchiques et limitent l'encadrement. Beaucoup se retrouvent dans la peau d'un quasi-débutant après avoir dirigé des équipes à l'étranger. « L'expatrié de retour peut avoir la désagréable impression de se retrouver dans la peau d'un bleu[3] qui intègre son premier emploi », observe Don Osborn. [...]

Afin d'éviter d'avoir à gérer trop de désillusions, les sociétés qui ont de gros bataillons à l'international ont toutefois commencé à réagir. Toujours d'après l'étude d'IMS, sept groupes sur dix ont mis en place des procédures plus ou moins formelles pour faciliter la réinsertion. Ainsi, France Télécom. « Nous essayons de proposer systématiquement aux rapatriés des postes qui tiennent compte de leur expérience étrangère », explique Pierre Curtenelle, qui dirige l'équipe chargée de la mobilité internationale. La maison leur propose des postes qui bénéficient d'une large autonomie, par exemple chefs de projet. [...]

Mais, même une fois trouvé son poste, le cadre n'est pas au bout de ses difficultés. Considéré souvent comme un privilégié par ses collègues, il a intérêt à montrer patte blanche[4]. « Pendant un certain temps, il est préférable qu'il fasse fi[5] des nouvelles méthodes de travail qu'il a pu acquérir à l'étranger », soupire un gestionnaire de carrière d'un grand groupe français. Laurent, 35 ans, ne dira pas le contraire. « Quand je suis rentré, j'ai voulu réorganiser le service que l'on venait de me confier. J'ai dû y renoncer, explique-t-il, encore blessé. Mes alter ego racontaient à qui voulait l'entendre que mes chevilles avaient enflé[6] plus vite que mes compétences ! »

Mieux vaut donc faire preuve de patience et de courage. D'autant qu'il faut aussi gérer les problèmes de la famille. Et que, sur ce terrain-là, l'entreprise est particulièrement absente. « Nous ne sommes pas des nourrices, rétorque un directeur des ressources humaines. Les expatriés sont des hommes expérimentés, qui sont censés avoir anticipé leur retour. » Certes. Mais, tandis que le cadre se bat pour retrouver sa place au sein du groupe, le conjoint (en général, la femme) doit gérer seul son propre retour et celui des enfants.

La perte de statut se révèle souvent cruelle pour toute la famille. Après avoir eu le sentiment de faire partie d'une élite, Monsieur et Madame doivent réapprendre à vivre comme tout le monde. Parfois, l'épouse de l'expatrié a abandonné sa carrière pour suivre son compagnon. [...] « C'est le domaine pour lequel j'ai le plus de pédagogie à faire dans les entreprises, reconnaît un conseiller en mobilité internationale. Pour l'expatrié et sa famille, le retour peut être une vraie souffrance. » Ce dont toutes les entreprises n'ont pas encore pris conscience.

Valérie Peiffer, *Le Point* n° 1386, 10 avril 1999.

1. sinécure : situation sans problème, reposante.
2. siège : (ici) la direction de l'entreprise en France.
3. bleu : débutant.
4. montrer patte blanche : être au-dessus de tout soupçon.
5. faire fi : ne pas tenir compte.
6. avoir les chevilles enflées (familier) : être prétentieux, se prendre au sérieux.

Document 2

Les règles du groupe Lafarge

« Un bon retour se prépare six mois avant le départ », assure Christopher Palmer, responsable de la gestion des carrières internationales du groupe Lafarge, société qui a vu le nombre des expatriés grimper de 250 en 1995 à 530 aujourd'hui. Avant de partir, l'expatrié se voit non seulement doté d'un mentor* chargé de maintenir le lien avec le siège, mais il bénéficie d'un véritable plan de carrière, un contrat de retour individualisé qui établit le profil du poste qu'il aura à son retour et les compétences qu'il doit acquérir pendant son séjour. « Ainsi, les règles du jeu sont transparentes. Le salarié qui s'expatrie sait non seulement pourquoi il part, mais également de quoi sera fait son retour, explique Christopher Palmer. Serein, il sera d'autant plus efficace pendant son expatriation ! »

V. P., *Le Point* n° 1386, 10 avril 1999.

* mentor : conseiller, protecteur.

Document 3

Histoires d'enfants

« Il est primordial d'expliquer aux expatriés que leurs enfants risquent de souffrir en rentrant en France. Car c'est à eux, et à eux seuls, de dédramatiser le retour. Il faut, au moins six mois à l'avance, les prévenir des changements qui les attendent », adjure un conseiller en mobilité internationale. Comment lui donner tort ? De retour d'Afrique, il y a six mois, Pierre, 8 ans, a méthodiquement placé les étagères en bois de sa chambre et des feuilles de journaux sous la grande table de la salle à manger. Puis, installé devant son œuvre, il a craqué une allumette. Quand son père, Alain, 43 ans, lui a demandé, choqué, ce qui avait bien pu lui passer par la tête, Pierre a répondu sans sourciller : « Je voulais que cette maison brûle, comme ça, on aurait bien été obligés de repartir au Sénégal, dans notre vraie maison ! » Dure, la réadaptation à la grisaille hexagonale* ! Le choc culturel, au moment du retour, est particulièrement violent quand les enfants, partis pour l'étranger très jeunes, ignorent tout de la vie quotidienne en France. Ainsi, cette petite fille de 5 ans qui, devant sa nouvelle maison, pourtant spacieuse et bien située au cœur du Pays Basque, s'est écriée : « Mais ce n'est pas une maison. Elle n'a même pas de piscine ! » Ou encore ce garçon de 4 ans qui, après six mois en France, continuait de parler anglais en classe parce qu'il avait une fois pour toute décidé que l'école se faisait en anglais...

V. P., *Le Point* n° 1386, 10 avril 1999.

* hexagonal : de la France.

Proposition de plan

Thème général	Les conditions de retour des expatriés	Texte(s) à prendre en compte pour aborder les différentes idées (essentielles et secondaires)
Idée essentielle 1	**Les retours sont souvent difficiles**	
• Idée secondaire 1	**Les conditions générales de retour du travailleur expatrié :** • Le retour est mal préparé. • Les compétences acquises ne sont pas reconnues. • Les entreprises rechignent à employer des expatriés (raisons salariales).	*Document 1*
• Idée secondaire 2	**Des entreprises préparent aussi les retours des employés :** • Prise en considération de l'expérience étrangère (France Télécom). • Plan de carrière proposé (Lafarge).	*Documents 1 et 2*
Idée essentielle 2	**La famille, elle, n'est pas préparée**	
• Idée secondaire 1	**Le/La conjoint(e) :** • Mise à l'écart par l'entreprise de l'époux (épouse). • Perte et/ou diminution d'un statut social. • Difficulté de retrouver un emploi après l'arrêt de la carrière.	*Document 1*
• Idée secondaire 2	**Les enfants :** • Choc culturel (langue, lieu). • Choc social (confort).	*Document 3*

3. EXEMPLE DE SUJET DE SYNTHÈSE À TRAITER INTÉGRALEMENT

Vous êtes maintenant invité à traiter intégralement le sujet de synthèse qui vous est proposé ci-dessous. Il est très important de respecter les règles de la synthèse telles qu'elles sont décrites plus haut (voir page 64) et d'en suivre les grandes étapes.

SUJET 4 : synthèse de 220 mots

Document 1

Une checklist pour la démarche à suivre pour l'exploitation vous est proposée après ces documents, afin de vous aider à traiter votre synthèse.

LES ANTIBIOTIQUES BIENTÔT INEFFICACES ?

Les antibiotiques actuels pourraient se révéler inefficaces d'ici 10 à 20 ans. Nous sommes en train de perdre la guerre contre les maladies infectieuses. Tel est le cri d'alarme que vient de lancer l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Selon le rapport « Vaincre la résistance microbienne » rendu public le 12 juin 2000 par l'OMS, certaines maladies guérissables – de l'angine à l'otite en passant par la tuberculose – risquent de devenir incurables. Ce document décrit comment les germes de la quasi-totalité des grandes maladies infectieuses commencent lentement, mais inexorablement, à résister aux médicaments disponibles. Ce phénomène, appelé pharmacorésistance, ne cesse de s'accroître.

« Il a fallu 20 ans pour mettre au point la pénicilline et permettre son utilisation, et 20 ans ont également suffi pour que ce médicament devienne pratiquement inopérant dans le traitement des blennorragies (maladie sexuellement transmissible provoquant l'inflammation de l'urètre ou de la prostate chez l'homme et de la vessie ou du col de l'utérus chez la femme) dans la plus grande partie du monde », souligne le docteur David Heymann, directeur exécutif chargé des maladies transmissibles à l'OMS. Ces cas de pharmacorésistances restent des exceptions et la plupart des maladies infectieuses disposent aujourd'hui de médicaments efficaces. Mais pour combien de temps ?

Le phénomène naturel de la résistance aux antimicrobiens est de nos jours amplifié car l'homme utilise mal les antimicrobiens dont il dispose.

Dans les pays pauvres : la sous-utilisation des médicaments facilite l'apparition d'une résistance. Ne bénéficiant pas des moyens d'acheter les médicaments en quantité suffisante pour un traitement complet, les malades ont tendance à se rabattre sur des médicaments contrefaits, obtenus au marché noir. De telles pratiques entraînent une destruction des germes les plus faibles alors que les plus résistants survivent et se reproduisent.

Dans les pays riches : l'utilisation abusive des médicaments est à l'origine de la pharmacorésistance. Sous la pression des malades, on constate de nombreuses surprescriptions de la part des services de santé. Autre pratique épinglée par l'OMS, l'usage abusif des antimicrobiens en agroalimentaire contribue au développement du phénomène de résistance. La moitié de la production d'antibiotiques sert au traitement des animaux malades, à favoriser la croissance du bétail et de la volaille ou aux traitements des cultures contre des organismes nuisibles.

« Nous nous trouvons littéralement dans une course contre la montre puisqu'il s'agit de réduire le niveau mondial des maladies infectieuses avant que les maladies ne réduisent l'utilité des médicaments », résume le Dr Heymann, qui ajoute qu'actuellement, il n'y a pas de nouveaux médicaments ou vaccins sur le point d'apparaître. [...]

David Bême, http://www. doctissimo.fr.

Document 2

Résistance aux antibiotiques : il faut changer les comportements

Entretien avec Daniel Floret*

Doctissimo : *Pour l'Organisation mondiale de la santé, les antibiotiques risquent de ne plus être efficaces d'ici 20 ans, à cause de l'apparition croissante de résistances chez leur cible, c'est-à-dire les bactéries. Que pensez-vous de cette annonce ?*

Pr Floret : Cette prédiction est quelque peu alarmiste. L'apparition de résistances à un antibiotique chez les bactéries est un phénomène normal. Quelques années après la découverte du premier antibiotique, la pénicilline, des germes résistants sont apparus. Depuis, il y a une course contre la montre entre l'apparition de résistances chez les bactéries et la découverte de nouveaux antibiotiques par l'industrie. Mais rien ne permet de penser que nous allons perdre cette course. Jusqu'à présent, l'industrie à toujours eu une longueur d'avance, même si certaines bactéries peuvent causer quelques soucis. Ce qui a accentué le problème, c'est l'usage irraisonné des antibiotiques depuis plusieurs années. On peut espérer que ce phénomène va diminuer grâce à une meilleure éducation à la fois des médecins et des familles.

Doctissimo : *Vous dites que l'apparition de résistances entraîne la nécessité de découvrir en permanence de nouveaux antibiotiques. La recherche pharmaceutique gardera-t-elle indéfiniment une longueur d'avance ?*

Pr Floret : Le nombre d'antibiotiques n'est certainement pas illimité, mais les possibilités sont néanmoins grandes. On arrive certainement au bout des familles d'antibiotiques actuelles mais il existe toute une série de familles possibles qui n'ont pas encore été explorées. Nous ne sommes pas encore le dos au mur, ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas être vigilant et qu'il ne faut pas lutter contre l'usage immodéré des antibiotiques.

Doctissimo : *Cette augmentation du nombre de résistances risque-t-elle d'entraîner la résurgence de maladies disparues ?*

Pr Floret : Les maladies d'origine bactérienne, telles que la tuberculose, la diphtérie, le tétanos ou la coqueluche n'ont pas disparu (ou vu leur incidence baisser) grâce aux antibiotiques. Ce sont principalement les campagnes de vaccination qui ont permis de les faire disparaître. L'augmentation du taux de résistances aux antibiotiques n'entraînera donc pas la résurgence de ces maladies.

Doctissimo : *Comment lutter contre l'apparition de résistances aux antibiotiques ?*

Pr Floret : Le principal problème est la prescription inadaptée : on continue de traiter de façon massive des maladies dont on sait pertinemment qu'elles sont dues à des virus. C'est inadmissible. Pourtant, une prescription adaptée, comme en Islande par exemple, permet de faire baisser fortement le taux de résistance. [...]

Propos recueillis par Alain Sousa, http://www. doctissimo.fr, 19 juillet 2000.

* Professeur en pédiatrie et chef du service des urgences et réanimations pédiatriques à l'hôpital Édouard Herriot de Lyon.

Document 3

En France, les bactéries font de la résistance

La France est l'un des pays où l'on consomme le plus d'antibiotiques. C'est aussi l'une des régions du monde où l'on observe le plus de bactéries résistantes aux antibiotiques. La relation de cause à effet entre ces deux phénomènes semble claire, même si elle n'est pas rigoureusement démontrée. Réunis à l'Institut Pasteur pour le neuvième colloque sur le contrôle épidémiologique des maladies infectieuses (CEMI), les spécialistes tirent la sonnette d'alarme.

La consommation d'antibiotiques a augmenté de 48 % entre 1981 et 1992. Depuis, la hausse s'est poursuivie, à raison de 2,1 % par an entre 1991 et 1996. Principal responsable de cette augmentation, les prescriptions réalisées en médecine de ville, qui représentent 85 % de l'ensemble des prescriptions d'antibiotiques.

Si le traitement antibiotique est souvent indispensable, les enquêtes prouvent que dans 40 % des cas, à l'hôpital, et dans 60 % des cas, en ville, il est contraire aux recommandations des experts.

Ainsi, on sait depuis longtemps que les antibiotiques n'ont aucun effet sur les rhino-pharyngites (les rhumes). Pourtant, dans 60 % des consultations, ces médicaments sont prescrits. En cas d'angine, le traitement antibiotique n'est recommandé que pour les sujets de moins de 25 ans ayant une angine bactérienne. Or dans 85 à 90 % des cas, des antibiotiques sont prescrits de manière inadaptée. Enfin, les antibiotiques ne modifient pas l'évolution des bronchites aiguës. Ils sont néanmoins administrés dans 80 % des cas.

Si les prescriptions sont le fait des médecins, elles répondent bien souvent à la demande expresse des patients, convaincus de guérir plus vite grâce aux antibiotiques.

Conséquence logique, pour parvenir à diminuer les prescriptions, ce sont les habitudes de tout un pays, y compris celles des médecins, qu'il convient de changer, ont souligné les spécialistes réunis à l'Institut Pasteur pour le neuvième colloque sur le contrôle épidémiologique des maladies infectieuses (CEMI). L'enjeu est important car les résistances aux antibiotiques sont de plus en plus nombreuses et aucune famille réellement nouvelle de médicaments antibactériens ne point à l'horizon. Parmi les pneumocoques (responsables d'infections ORL et respiratoires), les résistances à la pénicilline étaient quasiment inexistantes en France il y a quinze ans. Elles touchent aujourd'hui plus de la moitié des souches. Les hémophilus, responsables de nombreuses infections ORL et respiratoires chez le petit enfant, ont vu leur proportion de résistance à la pénicilline doubler en deux ans, passant de 35 % à 70 % dans la région parisienne. Enfin, la proportion de staphylocoques dorés résistants à la méthicilline est élevée en France, comme généralement dans les pays du Sud. [...]

La croissance des résistances pose de difficiles problèmes thérapeutiques à l'hôpital, notamment dans les services de réanimation, où circulent souvent des bactéries devenues multirésistantes, c'est-à-dire résistantes à plusieurs familles d'antibiotiques. En médecine de ville, il n'y a pas encore de conséquences graves, car la plupart des résistances ne sont pas assez fortes pour rendre l'antibiotique inopérant et, dans le cas contraire, il est encore possible de changer le traitement pour trouver une molécule efficace. « *Mais il n'est pas interdit de penser qu'un jour, on se trouvera devant une impasse thérapeutique* », estime le Pr. Benoît Schlemmer de l'hôpital Saint-Louis.

D'où l'intérêt de réduire les prescriptions d'antibiotiques. L'exemple des pays scandinaves montre qu'une consommation plus raisonnée peut suffire à renverser la tendance. Des campagnes d'information du public et des médecins ont permis, dans ces pays, une baisse de la prescription des antibiotiques les plus utilisés et un retour des résistances à l'état antérieur. Mais la fréquence des prescriptions n'est pas seule en cause. Plusieurs études s'accordent pour montrer que des traitements courts, mais à dose élevée, tels que les traitements en une prise unique recommandés pour les infections urinaires basses (cystites), entraînent moins de résistances que des traitements pris longtemps à des doses inférieures aux doses efficaces. Finir une boîte d'antibiotiques trouvée dans l'armoire à pharmacie, pour traiter un mal de gorge, en divisant les doses par deux, est certainement la pire des attitudes.

Chantal Guéniot, http://www. doctissimo.fr.

Check-list pour la démarche à suivre

Les pistes de réflexion sur votre travail que nous vous proposons ci-dessous peuvent être appliquées à toutes les synthèses de documents que vous aurez à traiter.

- ☐ Ai-je lu attentivement les documents au moins deux fois ?
- ☐ Ai-je souligné, entouré ou surligné :
  - ☐ les mots clés.
  - ☐ les idées essentielles.
  - ☐ les idées secondaires.
- ☐ Ai-je déterminé un thème général qui rassemble les idées essentielles ?
- ☐ Ai-je rédigé clairement mon plan avant de passer à la phase de rédaction ?

Pour vous entraîner

1. L'ARGUMENTATION

1 Bien réussir son argumentation

Dans le cadre des examens du DALF (C1 et C2), l'argumentation occupe une place importante. Cette activité est demandée, en fonction du niveau (C1 ou C2), sous des formes diverses : essai argumentatif, lettre formelle, article, éditorial...
Pour les deux niveaux, le candidat doit choisir le domaine dans lequel il sera évalué : lettres et sciences humaines ou sciences.

Au niveau C1, l'argumentation accompagne une synthèse de documents. Les deux exercices doivent être réalisés par le candidat en 2 heures 30. Le thème principal de la synthèse de documents et de l'argumentation est le même. Le plus souvent, une lettre est demandée au candidat dans le cadre de l'argumentation.

2 Les différents types de sujet du DALF C1

Voici différentes formes de sujet d'argumentation que vous pouvez rencontrer au niveau C1. Le nombre de mots d'une argumentation en C1 est de 220 à 250 :

- **Essai argumentatif**

La sauvegarde de l'environnement devrait-elle être considérée par les gouvernements du monde entier comme la première cause à défendre ? Votre travail devra comporter entre 220 et 250 mots.

- **Lettre formelle**

Vous vivez en France. Vous écrivez au ministre de l'Environnement pour lui faire part de votre point de vue sur les actions du gouvernement français en matière d'écologie. Votre courrier devra comporter environ 220 mots.

- **Article**

Vous écrivez un article dans le journal de votre quartier. Vous prenez position sur les actions de la France en matière d'écologie. Votre courrier devra comporter environ 250 mots.

Attention !

En fonction de la consigne, il vous appartiendra de respecter le type d'écrit que l'on vous proposera (essai, courrier, article). Par exemple, si vous êtes invité à rédiger un courrier, vous devrez obligatoirement respecter les règles de présentation de ce type d'écrit : mise en page, date, objet du courrier, formule d'appel, respect du ton, formules de politesse, prise de congé, signature...). Ces critères seront pris en compte dans l'évaluation de votre travail.

Si cela ne vous est pas demandé dans la consigne, il n'est pas nécessaire, pour traiter le sujet, de reprendre les éléments des documents qui vous sont présentés. Vous pouvez bâtir votre argumentation uniquement à partir d'opinions et/ou d'exemples qui appartiennent à votre expérience personnelle ou à votre imagination.

Quelle que soit la forme du sujet qui vous est proposé, vous devrez le traiter en respectant un nombre de mots communiqué dans la consigne. Il est indispensable de respecter ce nombre de mots. Vous disposez cependant d'une marge de 10 %, en plus ou en moins. Par exemple, si le sujet stipule 200 mots, votre production écrite doit obligatoirement comporter entre 180 et 220 mots.

3 L'évaluation de votre travail

Pour l'argumentation, vous ne serez jamais évalué sur les idées que vous défendez mais uniquement sur leur adéquation au sujet et sur la façon dont vous les organisez. Il n'appartient pas au correcteur de porter un jugement sur vos opinions ou sur vos prises de position. Toutes remarques à caractère raciste, sexiste ou discriminatoire à l'encontre d'un groupe social ou religieux sont cependant strictement interdites.
En revanche, une attention particulière sera donnée au respect de la consigne, à la cohérence de votre travail et, bien sûr, à sa qualité lexicale, syntaxique, orthographique et grammaticale.
En résumé, vous serez évalué à partir de deux grands groupes de critères :
1. le respect des règles ;
2. les qualités linguistiques de votre travail.
Ces deux groupes possèdent chacun des critères spécifiques. Voici deux tableaux qui vous permettront :
- d'identifier les critères d'évaluation utilisés par les correcteurs ;
- de comprendre à quoi ils correspondent ;
- d'identifier les améliorations que vous pouvez apporter à votre travail.

Tableau 1. Les qualités d'organisation de votre travail

Quels sont les critères utilisés par le correcteur pour évaluer votre production	Que devez-vous faire pour répondre correctement à ces critères ?
Respect du sujet	• Repérez dans la consigne le nombre de mots à rédiger. • Respectez le titre d'écrit que l'on vous demande (lettre formelle, essai, article...). • N'oubliez aucun élément. Il est possible que vous ayez à argumenter à partir de plusieurs éléments. • Vos idées doivent toutes être liées au thème général (idée centrale, problématique) du sujet.
Respect de la consigne	• Lisez et relisez la consigne : attention au nombre de mots exigés. • Prenez le temps, au début de votre travail, de faire un plan et, pendant la rédaction de votre travail, de le respecter scrupuleusement. • Soyez certain de bien connaître les règles générales de rédaction de l'introduction, du développement et de la conclusion[1]. • Gardez-vous un laps de temps suffisant, en fin de rédaction, pour compter les mots de votre production.
Organisation du plan	• Faites preuve de logique : traitez une idée par paragraphe. Vous éviterez ainsi les répétitions. • Faites preuve de concision : choisissez, pour chacune de vos parties, des idées suffisamment éloignées les unes des autres. Vous éviterez ainsi les redondances et les incohérences.
Cohérence et articulation des idées, des opinions et des illustrations	• Soignez votre présentation : détachez bien physiquement votre introduction, les différents paragraphes de votre développement et votre conclusion. • Utilisez autant que possible des connecteurs, des marqueurs de relations pour articuler vos idées. • Attention ! Choisissez exclusivement des connecteurs dont vous connaissez la signification. Sinon, vous risqueriez de produire un travail incohérent. • Utilisez suffisamment de conjonctions de coordination pour articuler vos phrases les unes avec les autres.

Tableau 2. Les qualités linguistiques de votre travail (voir p. 63).

1 Un paragraphe complet est consacré aux règles fondamentales de l'argumentation (voir p. 82).

4 La méthode de travail

Il n'existe pas de règles strictes pour l'essai argumentatif comme on l'entend, par exemple, pour le résumé, le compte rendu ou la synthèse de documents. Cependant, vous devez respecter des règles générales propres à cet exercice, même s'il existe des tolérances.
Quelle que soit la forme que doit prendre votre argumentation, il est important de rédiger votre travail en trois grandes étapes, même si un article ou une lettre formelle vous est demandé :
1. une introduction ;
2. un développement ;
3. une conclusion.

1. Est-il nécessaire de faire un plan ?

Votre travail doit obligatoirement suivre un plan. Même si vous ne devez pas le remettre au correcteur, vous devez nécessairement en élaborer un. Ce plan correspond aux idées essentielles et secondaires que vous allez argumenter dans votre développement. Votre plan doit être concis et simple. Il ne s'agit pas de faire de longues phrases mais plutôt de nominaliser vos idées.

Votre plan doit donc comporter :
– vos deux ou trois idées essentielles ;
– pour chacune de vos idées essentielles, vos idées secondaires, c'est-à-dire les idées qui vont vous permettre de soutenir votre argumentation ;
– pour chacune de vos idées secondaires, des illustrations propres à votre vécu personnel, à vos opinions et/ou à votre culture générale.

2. Comment faire une introduction ?

Votre introduction sert à guider le correcteur avant la lecture des arguments développés ultérieurement, et doit être clairement détachée du reste de votre travail. En résumé, l'introduction :
– **est un tout indissociable :** elle est constituée d'un bloc unique et ne doit pas comporter plusieurs paragraphes ;
– **ne doit pas être trop longue, ni trop courte :** quelques lignes suffisent à exposer les grandes lignes de votre travail ;
– **ne doit pas comporter d'arguments personnels :** vous devez y exposer le sujet et la façon dont vous allez le traiter. Vous informez le lecteur de votre bonne compréhension du sujet et de votre plan. Vos arguments apparaîtront plus tard, c'est-à-dire dans votre développement.

• **Si une lettre formelle, un article ou un éditorial** vous est demandé, il est important que votre introduction comporte, au moins :
– une phrase d'introduction générale qui reprend le sujet ou le thème qu'il vous est demandé de traiter ;
– les différentes parties de votre travail : vous annoncez, en quelque sorte, votre plan.

• **Si votre sujet correspond à un essai argumentatif**, l'introduction est, préférablement, composée de trois parties :

1. **le sujet amené :** reprenez le sujet avec vos propres mots. Reformulez-le, en quelque sorte (deux lignes suffisent). Vous pouvez lui apporter une touche personnelle en le situant dans le temps et/ou dans l'espace. Dites, par exemple, si le problème posé dans le sujet est en adéquation avec votre époque et avec votre contexte culturel et/ou géographique (votre pays, votre région, votre ville...) ;

2. **le sujet posé :** essayez de dégager de ce sujet une problématique, c'est-à-dire la question essentielle (le thème central, l'idée générale) qui est sous entendue dans le sujet amené. Vous pouvez aussi, si vous le jugez nécessaire, spécifier le contexte (temps, espace) dans lequel vous allez traiter cette problématique (deux lignes suffisent) ;

3. **le sujet divisé :** exposez brièvement votre plan. Cette partie va vous permettre de guider le lecteur dans votre développement : vous lui annoncez de quoi vous allez parler et dans quel ordre. Vous devez donc énumérer, en une phrase, les deux ou trois idées essentielles que vous allez traiter. Évitez les formulations comme : *Dans un premier temps, je parlerai de..., dans un deuxième temps, je traiterai de..., enfin j'aborderai...* Utilisez plutôt : *Nous débuterons cette argumentation par... pour démontrer que... Enfin, nous nous pencherons sur...* En clair, essayez de donner une articulation à vos différentes parties (cause / conséquence, opinion pour / opinion contre, opinion pour / nuances... (trois lignes suffisent).

3. Comment faire un développement ?

Afin de ne pas dépasser le strict sujet qui vous est posé et de risquer un hors sujet, nous vous conseillons de limiter la rédaction de votre développement à deux parties (trois au maximum). Ces deux parties correspondent aux deux idées essentielles qui vous auront permis de bâtir votre plan de départ (voir plus haut).

Règles générales du développement :
– chaque partie du développement correspond à une idée essentielle, donc à un paragraphe ;
– chaque partie du développement doit être clairement détachée du reste du travail. Il est donc nécessaire de sauter une ligne entre chaque partie. Enfin, n'hésitez pas à sauter deux lignes pour encore mieux détacher l'ensemble du développement de l'introduction et de la conclusion ;
– les différentes parties doivent être équilibrées : elles doivent avoir, à deux ou trois lignes près, la même longueur ;
– les règles de rédaction de chacune des parties sont les mêmes ;
– les idées essentielles doivent être suffisamment éloignées des autres (pour / contre, cause / conséquence...) afin que le lecteur ne retrouve pas d'éléments identiques ou similaires dans les différentes parties.

La rédaction d'une partie (ou d'une idée essentielle) répond généralement aux règles suivantes. Ces règles sont à respecter de manière identique pour chacune des parties :
– **énonciation de l'idée essentielle :** vous devez exposer, dès la première phrase, votre première idée essentielle sous forme d'une affirmation qui vous est propre ;
– **argumentation (première idée secondaire) :** votre idée essentielle peut être divisée (voir plan) en plusieurs idées secondaires. Ces idées secondaires, traitées l'une après l'autre, vont vous permettre d'argumenter et d'aborder en détail les différents éléments de votre idée essentielle ;
– **illustration / exemple :** il est important d'illustrer la première idée secondaire avec un exemple tiré de votre expérience personnelle et/ou de votre culture générale. Vous pouvez, par exemple, comparer la situation donnée par le sujet avec ce que vous connaissez ou avez connu dans votre pays, ou lors de votre enfance ;
– **argumentation (deuxième idée secondaire) :** comme pour la première idée secondaire ;
– **illustration / exemple :** comme pour la première idée secondaire.

4. Comment faire une conclusion ?

La conclusion constitue la dernière partie de votre travail. Il est important d'y apporter grand soin afin de laisser le lecteur (votre professeur ou un correcteur) sur une bonne impression. Nous vous recommandons donc de suivre ce plan afin de structurer correctement la fin de votre essai. La conclusion est généralement composée de deux parties :

a. une synthèse de l'ensemble de votre développement:
Vous reprenez ici, sans les répéter, les éléments qui vous paraissent les plus marquants de votre travail. Il s'agit, par exemple, de peser le pour et le contre des idées essentielles que vous avez développées, et qui peuvent représenter deux points de vue différents. C'est à vous, alors, d'y apporter une nuance, d'en tirer une leçon, une morale et d'en faire part au lecteur. Vous pouvez aussi donner votre préférence pour l'une des idées essentielles et expliquer, de façon précise et concise, les raisons de votre choix.
Cette partie ne doit pas dépasser deux ou trois lignes, pour le DALF C1 (quatre ou cinq lignes, pour le DALF C2).

b. une ouverture au sujet que l'on vous a proposé au départ:
Voici le dernier effort que vous devez fournir: proposer au lecteur (votre professeur, un correcteur) une nouvelle piste de réflexion à partir du sujet initial. Reformulez cette nouvelle piste, cette ouverture, comme s'il s'agissait d'un nouveau sujet d'essai argumentatif. Attention à ce que cette nouvelle piste soit directement reliée au sujet, sans entraîner cependant une réflexion identique. En résumé: ne restez pas « collé » au sujet initial, mais n'abordez pas non plus un thème complètement étranger (deux ou trois lignes maximum).

2. EXEMPLE DE TRAITEMENT INTÉGRAL DE SUJET DE NIVEAU C1

Sciences

SUJET 1 (technologies): article

Vous participez à la rédaction du journal de votre université. Étant donné que les nouvelles technologies prennent de plus en plus de place dans votre vie d'étudiant, vous décidez de rédiger un article sur ce sujet que vous intitulez: « Peut-on affirmer qu'Internet favorise la communication avec les autres? » Donnez votre avis en 500 mots.

Pour le sujet ci-dessous et les sujets proposés plus loin dans ce chapitre, nous vous demandons des réponses de 250 à 500 mots. Ceci vous permettra de travailler d'une part la concision (longueur inférieure à 350 mots), d'autre part l'illustration par des exemples (longueur supérieure à 350 mots).

Proposition de plan

Introduction	
Idée essentielle 1 →	**Internet = outil démocratique**
• Idée secondaire 1	• Internet est partout
• Idée secondaire 2	• Internet est pratique
• Idée secondaire 3	• Internet est bon marché
Idée essentielle 2 →	**Trop d'Internet tue la communication**
• Idée secondaire 1	• Écrire à la place de parler
• Idée secondaire 2	• Internet peut être une drogue
Conclusion	

Introduction

Internet a certainement provoqué, ces dix dernières années, une des révolutions majeures du quotidien dans la plupart des pays du monde. La principale raison de son succès est la multiplication des échanges entre les êtres humains grâce à la mise à disposition de tous d'une infinité d'informations. Nous appuierons l'idée qu'Internet est l'outil de communication le plus démocratique, même si, par ailleurs, un excès d'informations peut avoir un effet inverse.

IS1

Même dans les endroits les plus reculés du monde, il est possible d'avoir accès à Internet à un coût modéré. Bien plus, d'ailleurs qu'au téléphone, encore trop souvent inabordable. S'il est impossible, pour des raisons financières, de téléphoner tous les jours à son ami de Tokyo, quand on habite soi-même à Paris, il est tout à fait envisageable de lui envoyer quotidiennement des messages électroniques… de chez soi ou d'un café Internet.
En plus de ses avantages financiers et de son implantation, la rapidité du traitement de l'information par Internet est incomparable devant les autres moyens de communication comme le courrier ou le télégramme. Rien ne peut, à part peut-être le téléphone, entrer en compétition avec les avantages technologiques de ce nouveau moyen de communication.
Certes, les gens et les pays de la planète ne sont pas égaux devant l'accès à Internet. Toutefois, nous pouvons affirmer qu'Internet est, devant le téléphone, le courrier postal ou la télécopie l'outil de communication le plus répandu du monde car il est le plus abordable et le plus techniquement performant.

IS2

Nous ne pouvons, cependant, perdre de vue que, dans un grand nombre de pays (et pas nécessairement les plus riches), la démocratisation d'Internet, et de l'informatique en général, a eu un impact réel sur la manière de communiquer. Les gens se contactent de plus en plus, certes, mais se parlent aussi de moins en moins. Au lieu de décrocher son téléphone pour inviter ses amis, on leur envoie un courrier électronique. Au lieu de monter voir son collègue dans le bureau d'à côté pour lui raconter sa soirée, on lui « fait un mail ».
Au-delà même de la facilité d'accès que les gens ont à l'écriture, puisqu'ils passent de plus en plus de temps face à leur écran, Internet retient, capte les attentions des uns et des autres. Il y 10 ans, les parents ne se plaignaient pas que leurs enfants passaient des heures devant leur ordinateur, enfermés dans leur chambre, coupés du reste de la vie familiale. Maintenant, dans certaines sociétés, on cherche, non pas à distraire les enfants grâce à Internet, mais à les distraire de leur ordinateur pour leur faire redécouvrir la « vraie » communication avec les autres.

Conclusion

Internet est devenu le symbole de la communication, avant même d'autres outils comme le téléphone ou le fax. Il est indéniable, pour toutes les raisons que nous avons évoquées, qu'Internet rapproche les peuples de la planète. On ne peut que s'en réjouir et souhaiter la continuité de son développement. Mais gardons à l'esprit que trop de communication tue la communication, et que l'ordinateur ne doit, en aucun cas, être un frein aux relations humaines.

Nombre de mots: 512.

Vers l'épreuve

Vous trouverez ci-dessous deux exemples de sujets de différentes natures traités partiellement. Ensuite, sont proposés des sujets variés que nous vous invitons à traiter. Il vous appartient de choisir celui qui vous inspire le plus et de le traiter en suivant scrupuleusement la méthode de travail que nous vous avons proposée.
Vous constaterez que vous pourrez, après quelques entraînements, traiter presque tous les sujets que l'on vous propose.
Soignez la qualité de votre langue française, mais n'oubliez surtout pas de mettre autant d'énergie à soigner votre plan. Il s'agit d'une habitude à prendre. Un travail cohérent et structuré est un travail qui mérite 50 % des points de la note. Gardez ce conseil en mémoire !

1. EXEMPLES DE TRAITEMENT PARTIEL DE SUJET DE NIVEAU C1



SUJET 2 (vie sociale) : courrier

Les parties suivantes du sujet 2 ont été traitées :
– une partie du plan ;
– la partie 1 (idée essentielle 1, idées secondaires 1 et 2) ;
– la conclusion.
Pour vous entraîner, nous vous conseillons d'élaborer la suite du plan et de rédiger la partie 2 (idée essentielle 2, idées secondaires 1 et 2).

> Vous êtes président de l'association des parents d'élèves de l'école de vos enfants. Depuis quelques temps, des actes d'incivilité entachent la réputation de l'établissement (détérioration du matériel, graffitis, insultes...). Vous décidez d'écrire un courrier à tous les parents d'élèves, membres de votre association, pour leur faire part des responsabilités que les parents ont dans l'éducation des enfants et que l'école ne peut, en aucun cas, prendre en charge. Votre courrier comprendra 500 mots.

Proposition de plan

Introduction	
Idée essentielle 1	**Les responsabilités des parents dans l'éducation des enfants**
• Idée secondaire 1	• L'apprentissage des règles de vie communes **Illustrations / exemples à trouver dans les thèmes suivants :** la politesse, le respect de l'autre (tolérance des autres cultures, compassion...).
• Idée secondaire 2	• L'apprentissage de la culture familiale **Illustrations / exemples à trouver dans les thèmes suivants :** la transmission de certaines valeurs religieuses, de la langue maternelle...
Idée essentielle 2 • Idée secondaire 1 • Idée secondaire 2	À vous d'élaborer la suite de ce plan avant de rédiger votre travail.
Conclusion	

(Corrigé p. 218.)

SUJET 3 (environnement) : lettre formelle

> Vous êtes particulièrement surpris par le manque d'actions, de la part de la mairie de votre ville, en matière de respect de l'environnement (absence de pistes cyclables, de zones piétonnières, de tri sélectif des déchets, manque d'espaces verts...).
> Vous écrivez au maire de votre ville pour lui faire part de votre indignation et l'interpeller au sujet de la politique qu'il mène.
> Votre courrier doit comporter 500 mots.

Afin de vous guider dans la rédaction, nous vous proposons ci-dessous un plan intégral. Nous vous invitons également à utiliser le modèle de mise en forme d'un courrier officiel.

Proposition de plan

Introduction	
• Se présenter • Objet du courrier • Annonce des points abordés dans le courrier (voir points essentiels du plan)	
Idée essentielle 1 →	**Constatation de problèmes environnementaux :**
• Idée secondaire 1	• Le réchauffement climatique et ses effets : dérèglement des températures, des saisons...
• Idée secondaire 2	• La pollution atmosphérique et la pollution sonore : augmentation du stress, de la violence, diminution de la qualité de la vie...
Idée essentielle 2 →	**Interpellation du maire et de son équipe concernant les dossiers environnementaux :**
• Idée secondaire 1	• Rappel du rôle du maire : le maire doit veiller à la qualité de vie de ses concitoyens.
• Idée secondaire 2	• Le maire doit prendre des décisions qui peuvent être mal perçues (par les concitoyens ou par certains lobbies) : taxes, parcmètres, lois...
• Idée secondaire 3	• Le maire doit tenir compte des expériences écologiques étrangères : priorité à l'écologie dans de nombreuses villes et/ou pays (exemples et illustrations).
Idée essentielle 3 →	**Solutions citoyennes que la mairie peut apporter à ces problèmes :**
• Idée secondaire 1	• Diminution de la circulation automobile : réduction des voies de circulation, création de zones piétonnières.
• Idée secondaire 2	• Augmentation du nombre d'espaces verts : parcs, stades, aires de jeux...
• Idée secondaire 3	• Obligation du tri sélectif : à la maison, dans les lieux publics.
Conclusion	
• Demande de réponse • Prise de congés	

Exemple de mise en forme

> Monsieur Mehdi TRAHI
> 1, avenue de la République
> 67000 Strasbourg
> Tél. : 03.88.60.06.45
> mtrahi@mail.com
>
> Objet : Respect de l'environnement
>
> Strasbourg, le 15 juillet 2008
>
> Monsieur le Maire,
>
> Dans l'espoir que mon courrier aura su attirer votre attention et dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma très haute considération.
>
> Mehdi TRAHI

2. EXEMPLES DE SUJETS DE NIVEAU C1 À TRAITER INTÉGRALEMENT

Pour les sujets qui suivent, nous vous proposons, non pas des plans intégralement constitués mais des pistes de réflexion sur votre travail qui vous aideront à élaborer des plans et ensuite, à rédiger. Prenez-en connaissance et appliquez-les à chacun des sujets que vous aurez à traiter.

- Que dois-je rédiger ?
  - ☐ un article.
  - ☐ une lettre formelle.
  - ☐ un éditorial.
  - ☐ un essai.

Veillez à respecter le format du type d'écrit demandé.

- Combien de mots dois-je écrire ?

Ayez dès le début une idée assez précise de la longueur de votre travail.

- Quel est le thème général du sujet ?

Veillez, tout au long de votre travail, à ne pas vous éloigner de ce thème. Toutes vos idées, essentielles et secondaires, doivent être en relation avec ce thème.

- Quels exemples proches du thème original puis-je tirer de mon expérience personnelle ou de mon imagination pour illustrer mon argumentation et les idées que je vais avancer ?



SUJET 4 (vie sociale) : article

Vous êtes délégué syndical dans votre entreprise. Vous êtes invité(e) par votre délégation à rédiger un article de 500 mots pour le journal de votre syndicat concernant les nouveaux moyens de communication que vous utilisez pour votre travail. Vous décidez de donner le titre suivant à votre article :

Les nouvelles technologies de l'information ont-elles amélioré la communication entre les personnes au sein de l'entreprise ?

Vous utilisez votre expérience personnelle (privée et professionnelle) pour illustrer votre propos.



SUJET 5 (société) : lettre formelle

Vous habitez en France, et vous y travaillez. Le nouveau Premier ministre souhaite supprimer la loi instituant la durée hebdomadaire de travail à 35 heures, et la rétablir à 40 heures. Vous êtes contre cette décision. Vous décidez donc d'écrire un courrier au Premier ministre pour lui faire part de votre opinion. Pour vous, la réduction du temps de travail pour les salariés est une véritable avancée sociale. Votre courrier doit comporter 300 à 350 mots.



SUJET 6 (environnement) : lettre / article

Vous êtes particulièrement attentif aux questions de l'environnement et au respect de la nature. Vous accusez l'homme d'être le principal responsable des dérèglements du climat. Vous écrivez un courrier au quotidien français *Le Monde* pour qu'il soit publié dans la rubrique « Opinions ». Votre courrier doit comporter 250 mots environ.



SUJET 7 (recherche) : lettre formelle

Un pays francophone vient d'adopter une loi doit autorisant la recherche scientifique sur l'être humain. Cette loi a particulièrement retenu votre intérêt. Vous écrivez une lettre au ministre de la Santé de ce pays pour lui faire part de votre opinion sur ce sujet. Votre courrier doit comporter environ 300 mots.



SUJET 8 (environnement) : lettre formelle

Vous vivez dans une grande ville francophone. Malgré la pression populaire, la mairie refuse de créer de nouvelles pistes cyclables. Vous écrivez au maire de cette ville pour lui faire part de votre mécontentement et lui exprimer les avantages du vélo en milieu urbain. Votre courrier doit comporter 250 mots.



SUJET 9 (économie) : article

En tant que consommateur, vous êtes témoin des effets de la mondialisation. Dans les journaux que vous lisez, certains journalistes affirment que la mondialisation ne fait qu'augmenter l'écart économique entre les pays riches et les pays pauvres. D'autres affirment le contraire. Vous donnez votre opinion en rédigeant pour un journal un article de 500 mots.



SUJET 10 (éducation) : courrier des lecteurs

Vous vivez dans un pays francophone. Le ministre de l'éducation envisage de supprimer, dans les écoles secondaires (15 à 18 ans), l'enseignement de la deuxième langue étrangère. Touché par cette décision, vous écrivez à votre journal habituel pour que votre courrier soit publié dans la rubrique « Courrier des lecteurs ». (350 mots)

Exemple d'épreuve

Exercice 1 – Synthèse de documents

Vous ferez une synthèse des documents proposés, en 220 mots environ.
Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun à tous ces documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent.
Vous pourrez donner un titre à votre synthèse.
Attention:
– vous devez rédiger un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre, et en évitant de mettre deux résumés bout à bout;
– vous ne devez pas introduire d'autres idées et informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels;
– vous pouvez bien entendu réutiliser les « mots clefs » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

Règle de décompte des mots: est considéré comme mot tout ensemble de signes placé entre deux espaces. « C'est-à-dire » = 1 mot: « un bon sujet » = 3 mots; « Je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots.

Document 1

Les béquilles de l'école

C'est un sévère constat d'échec pour l'éducation nationale. À côté des enseignements public et privé dispensés au sein d'établissements scolaires, une troisième filière prend de l'ampleur: le soutien scolaire, autrement dit les cours particuliers. Le rapport réalisé par le sociologue Dominique Glasman pour le Haut Conseil de l'évaluation souligne que, depuis dix ans, les entreprises qui offrent ce soutien ont connu une « expansion spectaculaire. Cet essor est lié à la mise en place de mesures fiscales favorables aux parents. Celles-ci ont fait passer les cours particuliers, qui, par tradition, relevaient beaucoup de la petite annonce et de l'arrangement individuel, dans le camp des activités économiques déclarées.
Il n'existe pas de statistiques récentes sur le nombre d'enfants concernés. Des données des années 1990 indiquaient que près d'un quart des élèves suivaient des cours particuliers pendant l'année. Le succès des entreprises qui occupent le marché montre, en tout cas, que des dizaines de milliers d'enfants, et plus encore peut-être leurs parents, vivent avec une telle hantise de l'échec à l'école qu'ils n'imaginent plus de se passer de cette béquille coûteuse, mais jugée salvatrice. Les « boîtes » florissantes de soutien scolaire n'hésitent d'ailleurs plus à se présenter comme des contre-modèles: on y « apprend à apprendre », avec des cours individualisés et des enseignants par définition disponibles, loin des classes surchargées ou des collèges-ghettos des zones d'éducation prioritaires (ZEP).
Ce soutien est souvent souhaité par les parents de bons élèves, qui les voudraient encore meilleurs. Plutôt limité auparavant, pour des raisons de coût, aux couches les plus favorisées, le soutien scolaire gagne aujourd'hui les classes moyennes.
Au-delà de ce qu'elle révèle sur l'ampleur des attentes déçues à l'égard du système scolaire, cette situation est aussi un facteur particulièrement choquant d'inégalités supplémentaires, alors que les Français sont de plus en plus sensibles à l'aggravation de ces inégalités et, d'une façon générale, à ce qu'ils considèrent comme des injustices. Or qu'y a-t-il de pire pour des parents de condition modestes que de se dire qu'ils ne pourront pas, faute de moyens, donner à leurs enfants les mêmes chances de réussite que des familles plus aisées?
Le fait que ce phénomène ne soit pas spécifiquement français est une maigre consolation. La généralisation de ces systèmes d'appui scolaire montre tout simplement que la vie est perçue comme un parcours de plus en plus difficile, et l'école elle-même comme un combat, une compétition au quotidien.

Dans ce contexte, l'excellence paraît maintenant indispensable pour que les enfants « s'en sortent ». Sombre constat, décidément, qui devrait interpeller les pouvoirs publics, en grande partie responsables de cet état de fait, quelle que soit la couleur politique des gouvernements successifs.

Le Monde, éditorial du 2 mai 2005.

Document 2

Les cours particuliers s'érigent en « contre-modèle » de l'école

Aggravant les inégalités scolaires au détriment des élèves les plus démunis, le marché du soutien scolaire prospère. Il se nourrit de l'angoisse des parents, d'une compétition scolaire accrue et des défaillances de l'école. Dans un rapport réalisé pour le Haut Conseil de l'évaluation de l'école et évoqué par le quotidien Libération, dans son édition du 28 avril, le sociologue Dominique Glasman (Université de Savoie) montre comment les cours particuliers se sont érigés en « contre-modèle » du système scolaire, profitant de ses faiblesses.
Depuis dix ans, on assiste à « une expansion spectaculaire » des entreprises de soutien scolaire, constate l'auteur du rapport. Acadomia, Keep-school et Complétude, entre autres, voient leur clientèle et leurs résultats progresser. Cette croissance s'explique par l'instauration, durant les années 1990, de mesures discales qui permettent aux parents de bénéficier d'une réduction d'impôts de 50 % au titre des emplois familiaux. Ce cadeau fiscal a fait sortir de l'ombre une partie des cours de soutien non déclarée et a favorisé l'émergence d'un véritable secteur économique. Jusqu'alors cantonné aux classes aisées, il s'est étendu aux classes moyennes. En revanche, les ménages les plus modestes – qui ne sont pas imposables – ne profitent pas de cet avantage, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne recourent pas, eux aussi, aux cours particuliers.
Il n'existe pas d'étude quantifiant l'ampleur du soutien scolaire. Une enquête, menée entre 1989 et 1992 en Rhône-Alpes, faisait déjà état de 20 % à 25 % d'élèves suivant des cours particuliers durant l'année scolaire et de 36 % durant l'ensemble de leur scolarité. [...]
En France, les entreprises de ce secteur s'érigent en « contre-modèle », en « image inversée » de l'institution scolaire. « C'est ce qui fait leur succès », commente Dominique Glasman. Elles abordent des thèmes que l'école ne traiterait pas – ou pas assez – et mettent en avant leurs avantages comparatifs: « réactivité », là où l'école tarde à réagir; « individualisation » avec une aide spécifique par opposition à un enseignement de masse; « choix de l'enseignant »; « garantie de résultats » et pas seulement obligation de moyens... Alors que l'institution scolaire se focalise sur l'enseignement des disciplines, les cours particuliers travailleraient davantage sur le « comment apprendre ». « L'exercice, l'entraînement, la répétition, l'acquisition d'automatismes qui libèrent l'esprit pour la réalisation de tâches complexes » sont une des constantes du soutien scolaire, révèle l'étude.
La réussite repose sur l'acquisition de savoir-faire et de techniques qui sont trop peu abordées à l'école. « L'expérience montre que dans les moments décisifs, lors des concours et des examens, les aspects que l'on pourrait dire techniques peuvent permettre de faire la différence », assure Dominique Glasman. Exemple: faire un devoir de mathématiques jusqu'au bout, dans un temps restreint, suppose l'acquisition d'automatismes.
« Où et quand l'école enseigne-t-elle ces savoirs et ces techniques qu'elle exige sans le dire et qui, de fait, sont indispensables pour venir à bout des épreuves qu'elle organise? », s'interroge le sociologue. Sans rien changer à l'ambition des programmes; Dominique Glasman propose de ménager, dans l'enceinte scolaire, des temps et des lieux pour acquérir ces techniques. Il préconise « que l'étude surveillée soit réactivée, que la salle de permanence soit organisée et pensée comme une salle d'étude avec un personnel disponible pour les élèves... »
C'est en se donnant ces moyens-là, poursuit-il, que l'école pourra apporter une réponse à l'essor des cours particuliers et armer les élèves pour qu'ils soient en mesure de faire face à ce qu'elle exige d'eux.

Martine Laronche, *Le Monde,* 2 mai 2005.

Exercice 2 – Essai argumenté

Vous écrivez une lettre au « Courrier des lecteurs » du journal de la fédération des parents d'élèves pour donner votre avis sur le développement des cours particuliers.
Vous écrirez un texte clair et bien structuré d'environ 250 mots.

AUTO-ÉVALUATION

	oui	pas toujours	pas encore
Je peux m'exprimer de manière claire tout à fait lisible sur une grande variété de sujets, professionnels ou généraux.	☐	☐	☐
Je peux présenter un sujet complexe (par exemple dans un rapport de travail ou dans une rédaction) de manière claire et bien structurée et mettre en relief les points essentiels.	☐	☐	☐
Je peux commenter un sujet ou un événement en exposant différents points de vue, en soulignant les idées principales et en illustrant mon raisonnement par des exemples détaillés.	☐	☐	☐
Je peux rassembler des informations provenant de sources différentes et les résumer de manière cohérente par écrit.	☐	☐	☐
Je peux décrire de manière détaillée des sentiments, des expériences et des événements dans des lettres personnelles.	☐	☐	☐
Je peux écrire des lettres formellement correctes par exemple pour faire une réclamation ou pour prendre position pour ou contre un point de vue.	☐	☐	☐
Je peux rédiger des textes très correctement et adapter mon vocabulaire et mon style au destinataire, au genre de texte et au sujet.	☐	☐	☐
Je peux choisir, pour mes textes écrits, le style qui convient le mieux au lecteur.	☐	☐	☐

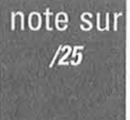


PRODUCTION ORALE



Nature de l'épreuve





- Exposé à partir de plusieurs documents écrits, suivi d'une discussion avec le jury.

Deux domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines ou sciences.

PRODUCTION ORALE

Le niveau C1 (selon le *Cadre européen commun de référence pour les langues*)

Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots.

Je peux utiliser la langue de façon efficace et souple dans ma vie sociale, professionnelle ou académique.

Je peux m'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester mon contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

L'épreuve

Cette épreuve d'une trentaine de minutes se déroule en deux temps :
– un exposé de 10 à 15 minutes sur le thème indiqué à partir de plusieurs documents écrits ;
– un entretien avec le jury.
Deux domaines sont proposés au candidat : lettres et sciences humaines ou sciences.
– Note sur 25 points (sur un total de 100 points).

• **Exposé sur 8 points**
À partir des documents proposés, il s'agit de préparer un exposé sur le thème indiqué pour le présenter au jury. Cet exposé consistera en une réflexion ordonnée sur le sujet. Il comportera une introduction et une conclusion et mettra en évidence quelques points importants (trois ou quatre maximum).
Les documents sont une source documentaire pour l'exposé. Leur contenu est destiné à fournir des pistes de réflexion, des informations et des exemples. Il convient d'y ajouter des commentaires, des idées et des exemples qui vous soient propres afin de construire une véritable réflexion personnelle.
En aucun cas vous ne devez vous limiter à un simple compte rendu de documents.

• **Entretien sur 5 points**
L'entretien est destiné à permettre au jury de revenir sur certains points que vous aurez abordés et peut générer une discussion. Il vous faudra défendre votre position en répondant à ses questions et en réagissant aux commentaires ou aux contre-arguments éventuels.

La partie linguistique pour l'ensemble de l'épreuve (lexique, correction grammaticale, degré d'élaboration des phrases, système phonologique, etc.) est notée sur 12 points.

Pour réussir l'épreuve de production orale

Il vous faudra, durant la phase de préparation qui dure une heure :
– prendre rapidement connaissance des documents et y puiser les éléments qui s'ajouteront à votre réflexion personnelle pour traiter le sujet de l'exposé qui vous sera proposé ;
– organiser vos idées selon un plan cohérent, montrant un degré de réflexion sur le sujet relativement élaboré et une capacité à mettre en évidence les points les plus importants de votre discours.

Lors de la présentation orale, vous pourrez vous reporter discrètement et brièvement à vos notes pour préserver la rigueur de votre exposé. L'entretien qui le suit sera pour vous l'occasion de développer des points particuliers et, éventuellement, de recentrer ou d'élargir le débat, montrant ainsi votre capacité à traiter un sujet et à le développer.

Pour vous entraîner

Les activités qui suivent sont destinées à mettre en place une méthodologie qui vous permettra de vous entraîner efficacement avant l'examen et de développer des réflexes pour la présentation de l'exposé lui-même et pour l'entretien qui suit.

1. MÉTHODOLOGIE POUR LA PRÉPARATION DE L'EXPOSÉ

1 Comment construire un exposé ?

Que le thème soit rédigé de manière neutre (La biodiversité), qu'il suscite une interprétation (Le prix de la biodiversité), ou qu'il interpelle (Peut-on sauver la biodiversité ?), la démarche pour la présentation orale reste la même :

1	2 ou 3	2 ou 3	4	5	6	7	8
Prendre connaissance du thème de l'exposé	Lire et annoter le corpus de documents	Noter ses idées personnelles	Sélectionner les idées personnelles pertinentes et les éléments du corpus	Bâtir un plan	Élaborer le développement et préparer des transitions	Rédiger les grandes lignes de l'introduction	Rédiger les grandes lignes de la conclusion

À la fin de l'étape 4 :

– le thème de l'exposé doit être clair ;
– vous avez consigné vos idées personnelles et avez commencé à les organiser ;
– vous devez savoir ce que vous allez utiliser du corpus de documents ;
– vous avez dégagé les grands axes de votre présentation.

À l'étape 5, vous devez bâtir un plan

Validez votre plan et préparez un déclencheur pour introduire le sujet de l'exposé à partir d'un thème assez large.

TYPES DE PLANS

Diverses possibilités s'offrent à vous en termes de plans et il faut rappeler qu'un même thème peut souvent être traité selon différents plans.
Voici les principaux types de plans :
• Le **plan dialectique**, ou le fameux plan « thèse / antithèse / synthèse ». Il vous faudra confronter les thèses avant d'exprimer nettement un avis personnel.
• Le **plan par catégories**, ou **plan thématique**, est assez courant. Il s'agit de présenter un problème ou une notion sous différents aspects, et de fournir un ensemble d'informations favorisant une bonne compréhension des enjeux et vous permettant d'arriver à l'expression de votre position. Par exemple : un même problème examiné du point de vue économique, environnemental, philosophique, éthique, politique, etc., ou encore selon le point de vue de différents acteurs.

• Le **plan analytique** repose sur un raisonnement logique. Par exemple: causes/conséquences/solutions.
• Le **plan comparatif**: pour / contre, puis synthèse personnelle qui proposera éventuellement un élargissement.
• Le **plan chronologique**: souvent utilisé en histoire, ce plan est généralement peu adapté à ce type d'exposé car il est descriptif et ne favorise pas l'attention de l'auditoire.

À l'étape 6, vous allez élaborer le développement et ses transitions

Votre développement ne devrait pas excéder trois parties. Les transitions (enchaînements entre les parties) seront claires et faciliteront l'écoute. Les arguments et les exemples donneront du poids (et de la légèreté !) à votre propos.
• **Arguments:** à l'inverse des faits objectifs, un raisonnement, une prise de position devront être défendus. Pour convaincre, vous devrez montrer clairement sur quoi s'appuient vos idées et proposer des arguments qui forcent le respect. L'usage des connecteurs contribuera à donner de la cohérence à votre discours.
• **Transitions:** le moment venu, choisir entre:
– résumer le dernier point abordé;
– annoncer le point suivant.
Si cela vous aide, vous pouvez rédiger vos transitions en sachant toutefois que vous ne devez pas les lire le moment venu, tout juste y porter un regard furtif.

Boîte à outils

Pour marquer qu'on...

commence:	*avant tout, d'une part, d'abord, tout d'abord, en premier lieu...*
poursuit:	*d'autre part, de plus, en outre, par ailleurs, passons maintenant à...*
donne un exemple:	*entre autres, notamment, par exemple, prenons le cas de...*
explique:	*ainsi, c'est-à-dire, en effet, cela se comprend du fait que...*
oppose:	*cependant, malgré cela, toutefois, par contre, en revanche, au contraire...*
termine:	*enfin, en fin de compte, en définitive, somme toute...*

Vous vous posez peut-être ces questions:
• **Dois-je citer les textes dont sont extraites les idées que j'avance?**
Ne faites pas référence au document 1, 2 ou 3 mais attribuez en revanche le concept ou l'information à son auteur grâce à des formules du type « selon X » ou « dans son livre..., X affirme que... ».
• **Puis-je citer des exemples de mon pays?**
Tout à fait. Ce sont probablement les exemples qui vous viendront en premier à l'esprit et il est intéressant de proposer des éléments de réflexion complémentaires à ceux qui se trouvent dans le dossier.
• **Puis-je faire des énumérations?**
L'énumération est à pratiquer avec modération: elle peut toutefois être utile pour une exposition claire de faits ou montrer certains savoirs mais elle ne permet pas d'apprécier la qualité linguistique de votre discours.
• **Puis-je faire des digressions par rapport au thème de l'exposé ou au plan annoncé?**
Ceci est fortement déconseillé.
• **Combien de parties puis-je envisager?**
En dehors de l'introduction et de la conclusion, deux à trois parties. Elles peuvent être de taille inégale, sans toutefois être disproportionnées.

Pour la préparation de l'introduction (étape 7), vous devez:
– exposer clairement la problématique (si possible sous forme d'une question) et énoncer vos objectifs; dégager le problème, c'est-à-dire expliquer de quoi il est question (en s'appuyant sur le thème de l'exposé et sur le contenu des textes) et déterminer l'objet du débat.
– annoncer votre plan de façon très claire. Cela permettra à votre auditeur d'anticiper et de mieux suivre la logique de votre exposé. Ne négligez pas les transitions qui permettront au jury de percevoir sans effort la structure de votre exposé et le cheminement de votre pensée.

Pour la préparation de la conclusion (étape 8), vous devez:
– résumer les idées essentielles;
– résumer clairement votre position;
– élargir ensuite sur une problématique plus vaste, ouvrir une ou deux perspectives.

2 Comment organiser ses notes pour la présentation orale?

Elles peuvent tenir en une page et ne rappeler que la structure de votre exposé ou au contraire être plus détaillées, inclure des mots clés, des groupes de mots ou des phrases. Les lignes doivent être très espacées les unes des autres, l'écriture lisible, et certains mots peuvent être soulignés ou mis en couleur pour être plus facilement repérés.
Nous vous recommandons de préparer avec soin et de noter précisément les éléments portant sur:
– votre introduction. C'est le début de votre exposé, il vous faut donner une bonne première impression et le stress peut facilement vous déstabiliser. Rédigez éventuellement la première phrase. Veillez à lister clairement les éléments qui suivront. Voyez comment cette phrase « fonctionne » en vous entraînant à voix basse. Mesurez-en l'impact possible sur le jury;
– les titres des différentes parties de votre plan;
– les mots clés dans le développement pour les arguments et exemples;
– les phrases de transition entre les différentes parties. Il n'est pas évident de faire une transition habile. Le jury doit en effet bien comprendre que vous passez à une nouvelle partie de votre exposé.
– votre conclusion. Vous serez sans doute fatigué(e) après une dizaine de minutes d'exposé, or il vous faudra cependant conclure en laissant une bonne impression. Consignez avec soin les points destinés à rappeler l'essentiel de ce qui a été dit et l'idée finale sur laquelle terminer. Rédigez éventuellement quelques phrases.

Exemple de feuille de prise de notes

• Introduction en une succession de points ou semi-rédigée.
• Titre 1re partie.
  – points principaux, objectifs généraux (sous forme de mots clés), arguments, exemples.
  – mots clés: arguments, exemples.
  – éventuellement une ou deux idées rédigées.
  – phrases de transition en partie rédigées.
• Autres parties: démarche identique.
• Conclusion en une succession de points ou semi-rédigée.

Il est bien clair que vous ne devez absolument pas tout rédiger. L'objectif est que ces notes vous servent de guide, que vous puissiez vous y reporter ponctuellement et brièvement.

3 Comment aborder l'entretien?

L'entretien est la deuxième partie de l'épreuve. Le jury vous posera quelques questions (de trois à six) et s'entretiendra avec vous à propos du contenu de votre exposé.

Comment se préparer à l'entretien?

– Si le plan de votre exposé est clairement défini et si vos notes sont organisées de manière aérée, vous pourrez facilement rattacher la question qui vous est posée à une partie précise de votre exposé et y répondre.
– Soyez capable de montrer l'intérêt qu'il y avait à évoquer telle idée, telle notion, voire à aller plus loin, car on vous posera certainement des questions en ce sens. Toutes les références sont les bienvenues: situer le texte, préciser la source d'une information, etc.
– Préparez-vous à communiquer votre opinion ou votre point de vue sur un des points abordés.
Il est peu probable qu'on vous pose des questions de type lexical. On pourra en revanche vous demander un éclaircissement sur une expression que vous aurez utilisée afin de s'assurer que vous en maîtrisez le sens.

Comment réagir aux questions?

– Prenez le temps de répondre: ne vous précipitez pas.
– Assurez-vous d'avoir bien compris la question qui vous est posée avant d'y répondre et, si nécessaire, commencez par la reformuler. L'observation du visage de l'examinateur vous permettra de vérifier instantanément que vous êtes sur la bonne voie.
– Une réponse claire accompagnée d'un argument, d'un exemple, d'une donnée précise, sera toujours appréciée.
– Sachez défendre votre point de vue avec tact et, si l'examinateur semble vous rejoindre sur une idée, ne manifestez pas de signe de satisfaction: conservez une attitude mesurée et restez concentré(e).

Comment conclure un entretien?

L'examinateur vous indiquera qu'il n'a plus de questions à vous poser et vous pourrez alors prendre congé poliment sans oublier de le remercier.

2. PUISER DES INFORMATIONS DANS UN TEXTE

Les activités qui suivent sont destinées à stimuler votre capacité d'analyse et d'observation d'un document, à vous orienter vers l'essentiel en vue d'y puiser des éléments utiles à votre exposé ou à l'entretien qui termine l'épreuve.



Thème de l'exposé 1: « Les jeunes et la société de consommation »

Lisez *rapidement* l'article ci-dessous:

Étude sur les jeunes de 11 à 25 ans

Il se pose « en victime d'un système », adopte la « camouflage attitude » en s'enfermant dans sa chambre, est doté d'un « sens de l'effort limité » et traque la réussite financière à tout prix... Un vrai boulet? Pire que ça: un jeune de 11 à 25 ans. C'est le résultat d'une étude de NRJ destinée à aiguiller les campagnes de ses annonceurs. Pour décortiquer cette cible, 650 spécimens et une vingtaine d'« experts » – sexologues, pédopsychiatres, sociologues, spécialistes de jeux vidéo... – ont été interrogés. « À la fin de ces entretiens, j'étais particulièrement démoralisée », dit Florence Hermelin, directrice générale du NRJ Lab*.

Ce portrait-robot d'une génération « attentiste » fait en effet frémir, mais sonne terriblement faux. Peut-on réduire les jeunes qui manifestent contre le Front national ou le CPE** à des feignants égoïstes, obsédés par les fringues et le fric? Cette simplification permet à NRJ de donner quelques conseils aux marques: il faudrait « développer un discours de réenchantement du monde », devenir un « ego coach » pour aider les consommateurs en herbe « à s'accomplir » ou encore créer « un sentiment de profusion qui va décupabiliser leur frénésie de consommation »... Réenchanter le monde par la conso, belle idée, non?

L. L. S., *Télérama*, 2 juin 2006.

* NRJ Lab: le « Lab » de la station musicale a dévoilé son nouveau cahier de tendances sur les ados. Surprise: selon le média spécialiste des jeunes, la marque fait office de coach sur cette cible.
** CPE: contrat première embauche.

Activité 1

Vérifiez votre capacité à saisir l'essentiel de ce document en répondant aux questions suivantes:

1. **Pourquoi la directrice générale du NRJ Lab est-elle « démoralisée »?** (ne donnez pas d'exemples, synthétisez l'idée)

   ....

2. **Quels sont les enjeux?**

   ....

3. **Qu'est-ce qui caractérise une attitude attentiste?**

   ....

4. **D'après cette enquête, quel pourrait être le portrait-robot du jeune?** (répondez très brièvement, de préférence avec vos propres mots)

   ....

5. **Y a-t-il des raisons de nuancer les résultats de l'enquête?**

   ....

	Vrai	Faux	?
a. L'échantillon sur lequel a porté l'enquête est inconnu. *Justifiez:*			
b. Les jeunes défilent au nom du Front National. *Justifiez:*			
c. Ils défendent le CPE. *Justifiez:*			
d. Ils font passer l'apparence avant la richesse. *Justifiez:*			
e. Les 11-25 ans de demain seront peut-être différents de ceux d'aujourd'hui. *Justifiez:*			

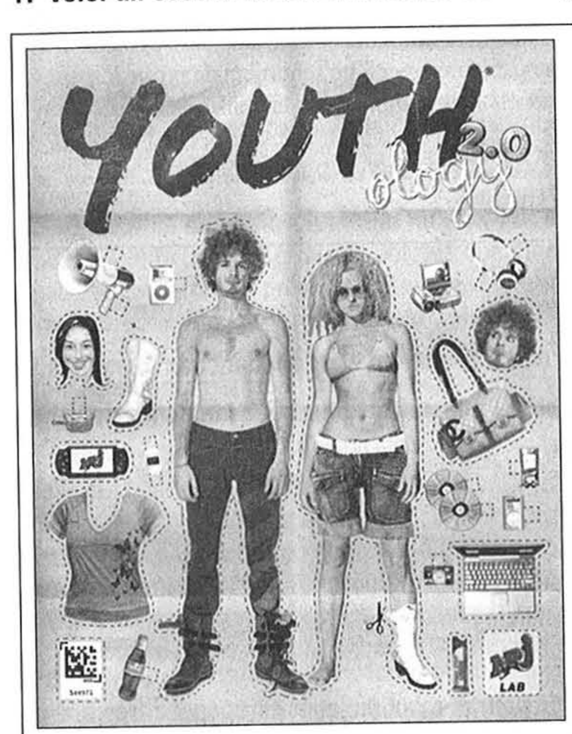
6. **Enfin, le journaliste clôt son article sur une note:**
   ☐ d'optimisme. ☐ d'inquiétude. ☐ d'ironie.

Activité 2

Le téléphone sonne: un de vos amis est en ligne. Le sujet l'intéressant aussi, vous lui résumez le contenu de l'article. Vous pouvez commencer ainsi: « J'ai pensé à toi. Je viens de lire un article très intéressant sur... dans... ».

Activité 3

1. Voici un second article traitant du même sujet. Lisez-le rapidement.



Le « Lab » de la station musicale a dévoilé son nouveau cahier de tendances sur les ados. Surprise : selon le média spécialiste des jeunes, la marque fait office de coach sur cette cible.

L'ado, cette créature étrange, peu loquace et généralement renfrognée, n'a désormais plus de secrets pour NRJ et ses clients. Le « Lab » de la radio musicale s'est penché pour la deuxième année consécutive sur les us et coutumes de ces « djeunes » qui constituent l'essentiel de ses auditeurs. Plusieurs centaines de personnes se sont pressées ce jeudi 11 mai au Palais de Tokyo, à Paris, pour écouter les découvertes de Florence Hermelin, directrice de NRJ Lab. « La V2 du cahier de tendances Youthology met en exergue trois comportements : la camouflage attitude, Me, Myself and I et la conso-providence », commence-t-elle.

Frénésie consumériste

Pourquoi se camoufler ? Parce que les jeunes ont peur. Dans ce contexte, « il leur faut une marque-réconciliation », affirme Florence Hermelin. Autrement dit, une marque qui dédramatise le monde, qui les aide à se souvenir des belles choses, à l'instar de Nike mettant en avant le fair-play, et qui recrée du lien. Rien que ça !

L'autre caractéristique de l'adolescent version 2006 : son ego, visiblement surdimensionné, qui est en quête de visibilité. Pour ce faire, quoi de plus simple que de passer à la télévision ? Ce qui constitue d'ailleurs aux yeux des jeunes, selon l'enquête, le deuxième meilleur moyen pour exister. La marque doit donc apparaître comme un tremplin, en faisant office de coach ou encore en donnant l'impression aux jeunes qu'ils sont les maîtres de leur vie… et de leur consommation.

Selon NRJ Lab, les ados attendent de la marque qu'elle les aide à déculpabiliser leur frénésie consumériste en s'engageant pour de grandes causes, comme Puma et le sida en Afrique. Surtout, ils souhaiteraient qu'elles leur demandent un peu plus leur avis. Car, dans leur esprit, la marque propose, ils disposent. Pas très « consommacteur », tout ça !

Muriel Signouret, *Statégies* n° 1414, 18 mai 2006.

2. Parmi ces titres, lequel a pu inspirer l'illustrateur auquel Muriel Signouret, journaliste à Stratégie.fr, a commandé une illustration pour son article ?

- ☐ « L'habit ne fait pas le moine »
- ☐ « NRJ met les adolescents à nu »
- ☐ « Le look d'abord, les autres ensuite »
- ☐ « Mort aux marques ! »

Activité 4

Fixez-vous un défi : sans préparation, réagissez à une ou plusieurs des affirmations qui suivent. Ne vous contentez pas de vous positionner (d'accord, pas d'accord, pas si simple). Donnez vos raisons (soit brièvement, soit de manière élaborée). Elles peuvent être personnelles. Elles peuvent s'inspirer d'éléments mentionnés dans les textes que vous avez lus. Travaillez en binôme ou en groupe.

Activité 5

	D'accord	Pas d'accord	Pas si simple
1. L'ado est une créature étrange.			
2. Les us et coutumes des « djeunes » sont en rupture avec ceux de leurs aînés.			
3. Vous avez traversé une période « camouflage attitude » : c'est une phase inévitable.			
4. La consommation est la psychanalyse du pauvre.			
5. Doit-on lutter contre la frénésie consumériste ?			

L'heure est grave. Vous travaillez pour une marque et le service « Communication » est en effervescence. La marque souhaite faire évoluer son image et montrer qu'elle joue un rôle positif auprès des jeunes qui la consomment.

Vous devez trouver pour la réunion de crise du lendemain des idées pour que la marque :
- **« développe un discours de réenchantement du monde » ;**
- **devienne un « ego coach » pour aider les consommateurs en herbe « à s'accomplir » ;**
- **crée « un sentiment de profusion qui va déculpabiliser leur frénésie de consommation »…**

Préparez vos idées seul(e) pendant quelques minutes puis, en groupe, simulez la réunion et échangez vos idées au cours d'une séance de remue-méninges.

Activité 6

Vous disposez de 30 mn pour préparer un exposé de 5 à 10 min sur le thème : « Les jeunes et la société de consommation ». Vous êtes encouragé(e) à suivre les conseils énoncés plus haut en ce qui concerne l'organisation de vos notes.

3. EXPLOITER LES INFORMATIONS D'UN DOSSIER

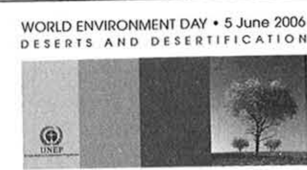


Thème de l'exposé 2 : « La biodiversité »

Activité 7

Prenez rapidement connaissance du sujet et du corpus de documents.
Focalisez-vous sur :
- **la composition du dossier, la lecture des titres, surtitres, sous-titres, intertitres ;**
- **les illustrations, schémas ou éléments mis en valeur.**

Document 1



DON'T DESERT DRYLANDS!

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES INTERNATIONALES
CÉRIUM
Université de Montréal

Séminaire interdisciplinaire du CEDRIE 2006-2007
La Convention sur la biodiversité : où en est-on ?

7 novembre 2006

Pourquoi les pays en développement peinent-ils à mettre en application la Convention sur la diversité biologique ?
Claude Hamel, professeur de sciences biologiques à l'UQAM.

Le premier séminaire interdisciplinaire du CEDRIE se tiendra le 7 novembre 2006 à midi au Salon des professeurs de la Faculté de Droit, pavillon Maximilien-Caron. Nous recevrons le professeur **Claude Hamel** (UQAM), biologiste, qui présentera une intervention sur le thème suivant :

Presque quinze ans après la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique, les pays en développement peinent à la mettre vraiment en application. Pourquoi ?

ET

Invité de dernière minute !

Son Excellence Monsieur Henri Djombo, Ministre de l'Économie forestière et de l'Environnement de la République du Congo, Président de l'Organisation africaine du bois. Monsieur Djombo, de passage à Montréal pour une réunion internationale sur la coopération Sud-Sud au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, nous fera l'honneur de nous entretenir de son expérience dans la protection de la biodiversité forestière, en particulier à travers la Commission en charge des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC).

La Convention sur la diversité biologique, adoptée lors du Sommet de Rio, en 1992, est un accord international complexe qui comprend trois objectifs : la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages qui découlent de son exploitation.

Dix ans après son adoption, les États qui en sont Parties ont constaté la dégradation toujours croissante de la biodiversité mondiale et ont décidé de s'engager à renforcer la mise en œuvre de la Convention afin d'arriver à réduire de façon significative le taux de perte de biodiversité à l'échelle mondiale. Toutefois, on constate que la mise en application de la Convention sur la diversité biologique est asymétrique et que certains pays ont pris un retard considérable. **Claude Hamel s'interrogera sur les raisons qui expliquent le déficit de mise en œuvre de la Convention dans les pays en développement.**

Par ailleurs, la Convention sur la diversité biologique appelle notamment à l'éducation et à la sensibilisation du public, ainsi qu'à la coopération scientifique et technique et au renforcement de la recherche et de la formation dans le domaine de la biodiversité comme outils de mise en œuvre. Aussi, **Claude Hamel se penchera sur la pertinence et les meilleurs moyens d'utiliser ces outils pour améliorer la mise en œuvre dans les pays en développement, notamment en Afrique.**

Claude Hamel est professeur et chercheur au Département des sciences biologiques de l'Université du Québec à Montréal depuis 1970. Depuis dix ans, il s'intéresse à la sensibilisation des populations locales à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité en Afrique francophone et en Asie du Sud-Est.

Ses recherches portent sur l'élaboration de programmes de sensibilisation pour la conservation de la biodiversité. Il s'est avéré que les premiers utilisateurs de la biodiversité dans les pays en développement étaient les populations locales. Ces populations puisent abondamment dans le milieu naturel pour se nourrir et se soigner, souvent de façon non durable. Ils n'ont pas conscience des problèmes que cela engendre et des solutions qu'ils peuvent apporter. Afin de les aider à mieux utiliser la biodiversité qui les entoure, Claude Hamel a conçu des programmes ciblés de sensibilisation afin que les ressources ne s'épuisent pas et qu'ils puissent augmenter leurs revenus et sortir de leur pauvreté.

http://www.cerium.ca/cedrie/article3460.html

Document 2

La Croix 28-02-2006 **Le soja déstabilise l'Amérique du Sud**

Plusieurs organisations dénoncent l'impact écologique de l'extension de la culture du soja sur le continent sud-américain.

Déforestation de la forêt amazonienne, expulsions des paysans de leurs terres, recours massif aux produits chimiques et aux organismes génétiquement modifiés (OGM), voire assassinats d'opposants... Le développement « fulgurant » de la culture du soja, majoritairement utilisé pour alimenter les élevages européens, aurait des conséquences « dramatiques pour les communautés locales et l'environnement » dans des pays comme le Brésil, l'Argentine, le Paraguay ou la Bolivie.

C'est ce que dénoncent, dans une campagne intitulée « Le soja contre la vie », le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), la Confédération paysanne, le Réseau d'agriculture durable (RAD), le Groupe de recherche et d'échanges technologiques (Gret) et le Réseau Cohérence.

Une fois l'huile extraite, les graines de soja sont mélangées à des céréales pour fabriquer les tourteaux. Ces rations alimentaires pour animaux ont remplacé les farines animales depuis la crise de la « vache folle ». À elle seule, l'Europe « importe 78 % des protéines végétales dont elle a besoin », souligne Catherine Gaudard, du CCFD. Et 45 % des exportations brésiliennes de soja sont destinées à la France. En 2005, la production mondiale de soja s'est élevée à 216 millions de tonnes, soit près de cinq fois plus qu'en 1970.

Les surfaces cultivées ont progressé en 5 ans de 75 %

La croissance de la demande mondiale est telle que les surfaces cultivées ont progressé, ces cinq dernières années, de l'ordre de 75 % en Argentine, et presque autant dans les pays voisins, pointent les auteurs de la campagne. « Le soja a fait de l'Argentine un agro-exportateur de l'alimentation animale », a déploré lors d'une conférence de presse Veronica McDonado, du Mouvement des paysans de Santiago del Estero, région du nord de l'Argentine.

Troisième producteur mondial derrière le Brésil, l'Argentine exporte 90 % de sa production, qui est à 90 % transgénique. « Les gros producteurs terriens et les multinationales, qui ont besoin de toujours plus d'hectares, expulsent les familles paysannes et indigènes des terres qui leur appartiennent. Des bulldozers déforestent des hectares. Et des groupes spéciaux de police répriment les paysans qui s'opposent à ce modèle de concentration », détaille la paysanne.

Au Brésil, Isodoro Revres, de la Commission pastorale de la terre, établit un parallèle entre cette atmosphère de répression et l'assassinat, en février 2005, de Sœur Dorothy Stang. L'État du Para, où la missionnaire vivait depuis 1972 aux côtés des communautés rurales amazoniennes, compte le plus fort taux de meurtres liés à des conflits fonciers. Les besoins de la production de soja sont responsables de la disparition de la moitié des 270 000 km² de forêt détruits depuis 1998. « En 2004, le défrichement de la forêt amazonienne pour la culture du soja a fait un bond de 23 % », pointe Catherine Gaudard. Le Cerrado, deuxième grand écosystème du pays, est aussi menacé. L'État brésilien estime en effet entre 70 et 100 millions d'hectares la surface disponible pour accroître la production de soja, dont 30 à 40 millions d'hectares dans le Cerrado et 7 millions en Amazonie.

« Interpeller le public du danger de cette course »

Destructeur de forêt et de biodiversité, le soja ne serait pas pour autant pourvoyeur d'emplois. Le nombre de personnes employées dans la production de soja est passé de 710 000 en 1994 à 350 000 en 2004 dans l'État du Mato Grosso (Brésil).

Pour « interpeller le public du danger de cette course vers un modèle agricole non viable », les organisateurs de la campagne vont multiplier campagnes d'information et débats publics jusqu'en septembre. Les citoyens sont aussi invités à écrire à Thierry Breton, au ministère de l'Économie et des Finances, et à Robert-Louis Dreyfus, dont le groupe concentre « 15 % du commerce mondial de grains ».

La première carte postale demande au patron de Bercy de « veiller à ce que la France n'approuve plus de financement pour des opérations liées à l'expansion du soja », via ses droits de vote au sein de la Société financière internationale, filiale de la Banque mondiale. La seconde convie le négociant français à « remédier aux effets négatifs » de l'expansion du soja.

Le consommateur, lui, risque de se retrouver impuissant. La loi n'oblige pas à indiquer sur les produits le mode d'alimentation des vaches et des volailles dont ils achètent la viande, le lait ou les œufs. Y compris s'ils ont consommé ou non des OGM. La plupart des exploitants se bornent à respecter le contrat qu'ils ont signé avec leurs coopératives, plus promptes à négocier au moindre prix qu'à tisser des liens avec, par exemple, une filière non-OGM au Brésil. Comme le Réseau d'agriculture durable l'avait proposé pour quelques centimes de plus à une coopérative de l'Ouest.

Aude CARASCO

Document 3

Les poissons pourraient disparaître en un demi-siècle

Le Figaro

YVES MISEREY.
Publié le 03 novembre 2006
Actualisé le 03 novembre 2006 : 08h17

Les scientifiques estiment que 29 % des espèces marines sont d'ores et déjà menacées de disparition. (Frederik Naumann/Panos Editing)

Retour | Rubrique Sciences & Médecine

La première étude sur la biodiversité marine montre que la surpêche pourrait aussi détruire l'équilibre biologique du milieu marin.

LES INQUIÉTUDES suscitées par l'effondrement de la biodiversité sont le plus souvent circonscrites au milieu terrestre. Il est rarement question de ce qui se passe dans les océans, tout simplement parce que l'homme ne voit pas ce qui s'y passe. Les océans et les mers couvrent pourtant presque les trois quarts de notre planète. Pour la première fois, une étude publiée dans la revue *Science* s'efforce de dresser un bilan global de l'évolution à venir de la faune et de la flore du milieu marin. Il est catastrophique.

Une équipe d'océanographes et d'économistes - nord-américains pour la plupart - annonce que si la pression humaine (surpêche, pollutions et destruction des milieux) continue au rythme actuel, les espèces les plus couramment pêchées aujourd'hui auront entièrement disparu en 2048. Un constat tempéré toutefois par le fait que, dans des zones biologiquement riches où des mesures de conservation et d'interdiction de pêche ont été mises en place, la biodiversité a pu se réinstaller.

« Les gros mangent les petits »

La démarche de Boris Worm, de l'université Dalhousie à Halifax (Canada), et de son équipe est rigoureuse. Elle consiste à coupler les données sur la pêche mondiale de la FAO (organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et de l'université de Colombie-Britannique (Canada) aux résultats d'expériences menées au cours de ces dernières années sur l'impact de l'effondrement de certaines espèces sur le milieu marin. Ces manipulations de laboratoire marin grandeur nature consistaient à éliminer volontairement une espèce de poisson précise d'un écosystème marin réduit et à mesurer ensuite les conséquences de cette éradication sur l'ensemble du milieu.

Toutes ces expériences ont montré que l'ensemble de la chaîne trophique (la chaîne alimentaire) se trouve perturbé par l'élimination de l'espèce en question. Mais elles ont montré aussi que les milieux dotés d'une grande biodiversité (nombre d'espèces) faisaient preuve d'une plus grande stabilité et d'une plus grande productivité. Il ne restait plus ensuite aux chercheurs qu'à rapporter ces données aux courbes des captures de pêches réalisées chaque année dans tous les océans du monde. Des courbes qui descendent inexorablement depuis plusieurs dizaines d'années en raison de la surpêche. En effet, les scientifiques estiment que 29 % des espèces marines sont d'ores et déjà en train de s'effondrer. On parle d'effondrement quand les pêcheurs ne ramènent plus dans leurs filets que 10 % de ce qu'attrapaient les générations précédentes.

Les modèles mathématiques des chercheurs révèlent que, si aucune mesure de restriction de pêche et de conservation n'est prise, les pêcheurs auront vidé en 2048 les océans de toutes les espèces que nous consommons aujourd'hui. Et le rythme de disparition devrait s'accélérer avec la diminution progressive des espèces pêchées. En effet, en éliminant les poissons carnivores - les plus recherchés par l'homme - situés en haut de la chaîne trophique (chaîne alimentaire), la surpêche perturbe tout le système biologique et diminue sa productivité.

Activité 8

Mettez en relation les thèmes abordés dans les documents avec le sujet de votre exposé. Répondez aux questions suivantes :
a. Pourquoi a-t-on réuni ces documents et comment peuvent-ils nourrir votre réflexion par rapport au sujet de l'exposé ?
b. Quels thèmes ou quelle prise de position compléteraient utilement le corpus ?

Activité 9

Passez à l'étude systématique de chaque document. Adaptez votre style de lecture au type de document.

Trois stratégies de lecture s'offrent à vous. Dans tous les cas, aidez-vous des indices externes (éléments paratextuels tels que le titre, les sous-titres, les mises en valeur, les intertitres, etc.).

- **Stratégie 1 :** le document est assez court. Lisez-le en détail et relevez au fur et à mesure les idées essentielles : signalez-les, entourez-les, numérotez-les ou consignez-les sur une feuille de brouillon (lecture exhaustive).
- **Stratégie 2 :** le document est assez long. Parcourez-le dans sa totalité, sans revenir en arrière, pour en dégager rapidement les idées principales. Selon le type de document, les points de repère (mots clé, titres de rubriques, caractères gras, etc.) peuvent être facilement identifiables et vous permettre de naviguer rapidement dans le document. Reportez ensuite les idées sur une feuille ou organisez vos repères dans le document lui-même.
- **Stratégie 3 :** vous pouvez aussi adopter une approche méthodique en vous fixant l'objectif d'être capable de répondre aux questions de type « Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Combien ? Comment ? Pourquoi ? ».

1. Étudiez le document 1.

Il s'agit ici de l'annonce d'un événement : vous pouvez faire une lecture en diagonale et « naviguer » rapidement dans le document (stratégie 2). En effet, le document est d'accès facile car les informations sont mises en valeur (le but étant d'attirer un public nombreux à cette conférence). À l'issue de votre lecture, vous devez être capable de retrouver rapidement les informations essentielles.

2. Étudiez le document 2.

Choisissez plutôt la stratégie 2 : prenez connaissance rapidement du document et notez les éléments qui vous semblent les plus intéressants. Si vous ne suivez pas cette stratégie mais préférez porter des annotations au fur et à mesure (stratégie 1, lecture exhaustive), vous allez trouver que de nombreuses idées sont développées dans le document et vous réaliserez ensuite qu'elles ne vous seront pas toutes utiles car il ne s'agit pas d'un compte rendu ni d'une synthèse de documents. Vous aurez perdu du temps et aurez du mal à réorganiser ces idées.

3. Étudiez le document 3.

Observez sa longueur, sa structure, son thème : quelle approche choisiriez-vous ? Il s'agit d'un document informatif, contenant de nombreux éléments. En soi, il met surtout en évidence un angle inhabituel (la biodiversité maritime), l'imminence d'une menace mesurable et qui nous concerne tous (la possible disparition des poissons) et, une fois de plus, les conflits d'intérêts. Avec ce type de document, il s'agit d'adopter une approche méthodique. Essayez-vous à la stratégie 3.

Activité 10

Prêtez-vous au jeu du remue-méninges et développez des idées personnelles pour votre exposé. Quelle piste suivre ? Voici trois suggestions pour aborder le thème de la biodiversité :

- **Piste 1 :** décliner le thème. Exemple : « Agriculture, commerce équitable et coopération internationale ».
- **Piste 2 :** formuler une problématique. Tout d'abord, dégager une problématique et noter les idées et illustrations qui viennent spontanément à l'esprit. Ensuite, préparer une présentation synthétique destinée au jury. Exemple : la biodiversité est menacée, mais les enjeux se limitent-ils à l'impact écologique ? Comment concilier les intérêts de l'humanité à ceux des puissances économiques ? Qui fait autorité sur le sujet ? Qui peut arbitrer les débats ? Où se situe la responsabilité individuelle ?
- **Piste 3 :** formuler d'abord différentes questions nées de la lecture des documents. Exemples :
  - Qu'est-ce que la biodiversité ?
  - Comment peut-on décrire la biodiversité ? Peut-on la mesurer ?
  - Pourquoi est-elle menacée ?

Savoirs utiles
Surligner les mots clés. Envisager leur emploi éventuel et l'utilité de les reformuler ou non.
Exemple :
Biodiversité : **1.** *diversité de toutes les formes du vivant.* **2.** *diversité biologique.* **3.** *diversité de la faune et de la flore.*

Activité 11

Adoptez une stratégie (piste 1, 2 ou 3 de l'activité 10). Sélectionnez des idées, personnelles ou issues des textes, et rédigez un plan.

POUR ALLER PLUS LOIN

1. Pour tester votre compréhension du document 3, répondez aux questions suivantes :

a. Quelles sont les conclusions générales de l'étude ?
b. Peut-on accuser l'équipe chargée de l'étude de partialité ?
c. S'agit-il d'une situation sans issue (§2) ?
d. En quoi la démarche décrite est-elle rigoureuse ?
e. Comment peut-on qualifier les résultats des expériences ?
f. Les chiffres présentés peuvent-ils mentir ? L'emploi du mot « effondrement » pourrait-il être un effet d'exagération ?
g. Qualifiez de manière imagée les effets de pratiques irresponsables.

2 Stimulez votre créativité pour apporter un peu d'originalité à votre exposé : imitez ou détournez un titre.

Exemple (à partir du titre du document 3) : « Les poissons pourraient disparaître en un demi-siècle ».

a. Analysez le parti pris pour la rédaction du titre.
b. Trouvez un autre titre n'utilisant pas le mot poisson.

4. VOUS EXPRIMER AVEC ASSURANCE SUR UN SUJET COMPLEXE



Improviser une interview sur la situation socio-économique d'un pays

Vous travaillez au sein d'une association ou d'un parti et on vous annonce qu'un journaliste français veut impérativement obtenir une interview. Vous êtes désigné(e) pour le recevoir car vous êtes le/la seul(e) à parler français. Il vous faudra vous exprimer sur la situation et les problèmes socio-économiques de votre pays, et sur les solutions que votre association ou votre parti proposent.
Vous ne disposez que d'une dizaine de minutes et vous n'avez donc pas le temps de préparer votre intervention. Seule la ruse vous sauvera du désastre. À vous de montrer votre capacité à utiliser la langue de bois lorsque vous n'avez pas le temps de peaufiner un dossier !
Vous consulterez éventuellement deux sites que vous connaissez bien pour vous remettre en mémoire quelques artifices de langage avant de recevoir ce journaliste. N'en abusez pas toutefois, votre interlocuteur ne sera pas dupe.

PARLEZ COMME UN ÉNARQUE !

Mesdames, Messieurs, la situation d'exclusion que certains d'entre vous connaissent doit prendre en compte les préoccupations de la population de base dans l'élaboration d'une valorisation sans concession de nos caractères spécifiques.

Générer une phrase | Générer un discours complet

Mesdames, Messieurs,
Je reste fondamentalement persuadé que
Dès lors, sachez que je me battrai pour faire admettre que
Par ailleurs, c'est en toute connaissance de cause que je peux affirmer...
Je tiens à vous dire ici ma détermination sans faille pour clamer haut et fort...
J'ai depuis longtemps (ai-je besoin de vous le rappeler ?) défendu l'idée que
Et c'est en toute conscience que je déclare avec conviction que
Et ce n'est certainement pas vous, mes chers compatriotes, qui me contredirez...

la conjoncture actuelle
la situation d'exclusion que certains d'entre vous connaissent
l'acuité des problèmes de la vie quotidienne
la volonté farouche de sortir notre pays de la crise
l'effort prioritaire en faveur du statut précaire des exclus
le particularisme dû à notre histoire unique
l'aspiration plus que légitime de chacun au progrès social
la nécessité de répondre à votre inquiétude journalière, que vous soyez jeunes...

doit s'intégrer à la finalisation globale
oblige à la prise en compte encore plus effective
interpelle le citoyen que je suis et nous oblige tous à aller de l'avant dans...
a pour conséquence obligatoire l'urgente nécessité
conforte mon désir incontestable d'aller dans le sens
doit nous amener au choix réellement impératif
doit prendre en compte les préoccupations de la population de base dans...
entraîne une mission somme toute des plus exaltantes pour moi : l'élaboration

d'un processus allant vers plus d'égalité.
d'un avenir s'orientant vers plus de progrès et plus de justice.
d'une restructuration dans laquelle chacun pourra enfin retrouver sa dignité.
d'une valorisation sans concession de nos caractères spécifiques.
d'un plan correspondant véritablement aux exigences légitimes de chacun.
de solutions rapides correspondant aux grands axes sociaux prioritaires.
d'un programme plus humain, plus fraternel et plus juste.
d'un projet porteur de véritables espoirs, notamment pour les plus démunis.

d'un avenir s'orientant vers plus de progrès et plus de justice.
d'une restructuration dans laquelle chacun pourra enfin retrouver sa dignité.
d'une valorisation sans concession de nos caractères spécifiques.
d'un plan correspondant véritablement aux exigences légitimes de chacun.
de solutions rapides correspondant aux grands axes sociaux prioritaires.
d'un programme plus humain, plus fraternel et plus juste.
d'un projet porteur de véritables espoirs, notamment pour les plus démunis.

http://www.presidentielle-2007.net/generateur-de-langue-de-bois.php

Le pipotron*

Trois heures du matin et plus que quatre heures pour terminer ce rapport pour avant-hier dernier délai, et accessoirement prendre du repos. Heureusement, le projet est bien avancé et il ne reste pratiquement plus que l'introduction et la conclusion à parachever, seules parties de l'ouvrage sûres d'être lues.

Mais voilà, l'inspiration a disparu avec les derniers rayons du soleil et ce n'est pas cette mixture verdâtre vendue pour du café qui va être d'un grand secours.

Heureusement, Cyber! Campus a le remède à ce problème cyclique: le *Pipotron*. Son fonctionnement est simple: soit on sélectionne manuellement des bouts de phrase, soit on laisse le *Pipotron* agir...

Avec	la situation	présente
Considérant	la conjoncture	actuelle
Où que nous mène	la crise	qui nous occupe
Eu égard à	l'inertie	qui est la nôtre
Vu	l'impasse	induite
En ce qui concerne	l'extrémité	conjoncturelle
Dans le cas particulier de	la dégradation des moeurs	contemporaine
Quelle que soit	la sinistrose	de cette fin de siècle
Du fait de	la dualité de la situation	de la société
Tant que durera	la baisse de confiance	de ces derniers temps

il convient de	étudier	toutes les
il faut	examiner	chacune des
on se doit de	ne pas négliger	la majorité des
il est préférable de	prendre en considération	toutes les
il serait intéressant de	anticiper	l'ensemble des
il ne faut pas négliger de	imaginer	la somme des
on ne peut se passer de	se préoccuper de	la totalité des
il est nécessaire de	s'intéresser à	la globalité des
il serait bon de	avoir à l'esprit	toutes les
il faut de toute urgence	se remémorer	certaines

solutions	envisageables
issues	possibles
problématiques	déjà en notre possession
voies	s'offrant à nous
alternatives	de bon sens
solutions	envisageables
issues	possibles
problématiques	déjà en notre possession
voies	s'offrant à nous
alternatives	de bon sens

http://www.w3perl.com/fun/management/pipotron.html

* Pipotron: vous ne trouverez pas ce mot dans le dictionnaire. Disons simplement que c'est l'art de tricher, de faire illusion en faisant de belles phrases dénuées d'idées véritables... et de faire du bla-bla!

Vers l'épreuve



Thème de l'exposé 3: « Quelles politiques pour l'intégration et la représentation des minorités? »

Activité 1

Prenez rapidement connaissance du sujet et du corpus de documents. Intéressez-vous aux titres, aux sources, aux éventuelles illustrations, aux sous-titres, etc.

Document 1

Les politiques de la ville en matière d'intégration des nouveaux arrivants

Jacques Donzelot, sociologue, professeur des universités, Université Paris X

Il y a un peu plus d'un an, un sondage a été réalisé pour le *Journal du Dimanche* auprès des jeunes « de banlieue », euphémisme par lequel on désigne des minorités visibles. Les jeunes interrogés devaient indiquer les professions qu'ils détestaient. Ils ont tout d'abord cité la police. Mais en seconde position venaient les enseignants. Pour expliquer la raison de leur désapprobation, les jeunes interrogés ont précisé que les enseignants voulaient les intégrer dans une société qui les rejetait. Cette réponse résume le problème. Les efforts fournis afin de les hisser au niveau de compétences et de connaissances des autres élèves leur faisaient plus durement ressentir le poids des discriminations ethniques et raciales qu'ils subissaient à la fin de leurs études.

La France et les États-Unis: deux conceptions opposées

Politique française de la ville

Ce sondage est une parfaite introduction pour la matinée de l'université d'automne consacrée à la responsabilité partagée en termes d'éducation des nouveaux arrivants. Cette dernière est également l'objectif de la politique de la ville selon laquelle toute action dans les quartiers doit être transversale et globale, doit engager les acteurs du service public et les habitants pour apporter un complément nécessaire contre le handicap particulier de cette population. Ce partenariat devait unir les écoles, les bailleurs sociaux, la police, la justice et les transporteurs publics afin de trouver ensemble une solution, sans rejeter sur l'autre les raisons de leurs propres échecs. La politique de la ville s'appuyait sur un État animateur, chargé de confronter les différents services publics et la population et d'instaurer une interpellation réciproque. De cette démarche devait découler un processus novateur prenant en compte la difficulté d'intégration des nouveaux arrivants. Cependant, un aspect essentiel a été oublié. La dénomination même de politique de la ville a été choisie par refus du terme d'intégration, envisagé dans les années quatre-vingt. Certains ministres et personnalités s'opposaient à cette appellation car ils récusaient l'existence d'un problème d'intégration en France, pays des Droits de l'Homme. Ils considéraient que les difficultés résultaient de l'urbanisme qui avait exagérément regroupé certaines populations dans des quartiers particuliers. La ville en revanche était le lieu de la rencontre et du dépassement des contingences d'origine. Elle guérirait les maux qu'elle engendre grâce à une politique adaptée.

L'appellation « politique de la ville » a pour mérite de valoriser la vocation de la ville à servir de creuset à l'intégration, en refusant les ghettos et le communautarisme typiquement américains où l'intégration se limiterait aux frontières de l'ethnie à laquelle on appartient. Les Français veulent affirmer leur différence et « casser les ghettos », comme le précise Jean-Louis Borloo. Ils souhaitent lutter contre le communautarisme. La politique américaine est érigée en repoussoir. Cependant cette attitude est peu convaincante en termes de politique d'intégration. [...]

Sur le plan de l'immigration, la confrontation entre les deux nations ne tourne probablement pas à notre avantage.

Politique d'intégration américaine

La France comptait 30 millions d'habitants en 1800 et 60 millions en 2004. Les États-Unis enregistraient 15 millions d'habitants en 1800 et 300 millions en 2004. Alors que la population française a péniblement doublé, celle de l'Amérique a été multipliée par vingt via l'immigration. Or ces nouveaux arrivants ont été intégrés. Ils ne sont pas tous des pauvres ou des esclaves. Cependant, si cette absorption des migrants s'est correctement déroulée pour les Blancs issus de l'Europe pauvre, durant la phase d'industrialisation intensive des États-Unis (première moitié du 20e siècle), elle est plus difficile pour les populations venant du Sud, pour les Noirs des plantations poussés par la mécanisation vers les États industriels du Nord, puis pour les Latinos et les Asiatiques. Des ghettos sont apparus, donnant l'image d'une société qui n'intégrait et n'assimilait plus les immigrants pauvres mais se contentait de les faire travailler. Cette représentation des États-Unis fait référence à une expression mal contrôlée : le « multiculturalisme ».

Ce terme a plusieurs acceptions. La première, quasi agressive, définit le multiculturalisme comme la juxtaposition de cultures autosuffisantes, qui ne se mélangent pas et dont aucune ne prévaut sur l'autre. Elle choque les Français républicains mais est très minoritaire aux États-Unis. Dans ce pays, l'acception dominante relève davantage du *melting-pot*. Cette expression, difficilement imaginable en France, évoque le « frottement » des populations les unes contre les autres, favorisant l'acquisition d'une culture commune et d'une révérence égale envers la Constitution, chose sacrée aux États-Unis. Ce processus permet cependant à chaque partie de conserver sa culture propre, de parler deux langues par exemple. [...]

Si les Américains sont confrontés à des difficultés, il ne faut pas en conclure à l'inexistence de leur politique. Au contraire, pour ces raisons, ils mènent des réflexions plus approfondies et accumulent des expériences enrichissantes.

http://eduscol.education.fr

Document 2

Le Monde.fr

Les commissaires expérimentent la diversité

LE MONDE | 23.01.06 | 14h57 • Mis à jour le 23.01.06 | 14h57

SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR (RHÔNE) ENVOYÉ SPÉCIAL

Ensemble, élus et aspirants, ils arpentent les chemins de terre autour de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, sur les hauteurs de Lyon, lors de « marches de cohésion ». Ensemble, ils devisent des petites choses de la vie et de la fonction de commissaire, à laquelle ils se préparent. Tous mangent et dorment à l'École nationale supérieure de la police. Mais un fossé sépare les élèves de la 57e promotion des commissaires et les 13 garçons et filles qui les ont rejoints, le 2 janvier, pour intégrer la première classe préparatoire mise en place par le ministère de l'Intérieur. Ce fossé, c'est le difficile concours d'entrée. En 2005, 30 élus sur 1 700 candidats externes. Bac + 5 exigé à l'entrée.

La création d'une classe préparatoire a eu lieu en catastrophe, à l'automne 2005. Initiateur du débat sur la discrimination positive, Nicolas Sarkozy a voulu se servir de la police comme d'un laboratoire. Le manque de diversité dans les effectifs pose problème depuis longtemps. Les violences urbaines ont rappelé de façon crue, en novembre 2005, que les policiers étaient perçus et se sentaient, souvent, comme des étrangers dans les banlieues sensibles.

L'origine sociologique des commissaires – qui sont environ 1 800 en poste – montre qu'il s'agit d'un corps assez fermé. Au sein des dernières promotions, 45 % des élèves sont issus de familles de fonctionnaires, 45 % de cadres du privé. Seuls 10 % ont des origines modestes. « Le mouvement vers la diversité n'est pas rapide mais il se fait, souligne Jean-Marie Salanova, secrétaire général du Syndicat des commissaires et des hauts fonctionnaires de la police nationale. Il ne faut surtout pas que des jeunes se disent que le concours n'est pas pour eux, qu'il est réservé à une élite. » [...]

Une commission a dégagé vingt candidatures, à partir de plusieurs critères : le cursus universitaire, la motivation, l'origine géographique, les professions des parents. Les vingt n'ont plus été que quinze après une série de tests psychologiques classiques. Deux se sont désistés au dernier moment. Ils ont donc été treize à s'installer dans les chambres de l'école, au début du mois de janvier, afin de suivre une formation raccourcie de cinq mois, au lieu de huit, prix à payer afin que la classe soit ouverte dès cette année. La promotion compte huit filles et cinq garçons, âgés de 24 à 31 ans. Parmi eux, sept sont originaires de pays du Maghreb et un est d'origine kurde d'Irak. [...]

Les treize aspirants sont partagés entre deux sentiments. Ils ont conscience de recevoir un coup de pouce par rapport aux autres candidats du concours externe : ils sont logés pour une somme modique (10 euros par mois) dans le cadre confortable du campus, situé au milieu d'un parc de cinq hectares ; ils bénéficient d'un encadrement attentif et de ressources documentaires à portée de main. Mais ils redoutent aussi d'apparaître comme des cobayes, ou des privilégiés. « Le hasard ou la chance n'ont rien à voir avec notre présence ici, souligne Akim T., qui vient de Paris. Nous avons tous fait de longues études, passé des tests. Rien ne nous est garanti. On ne nous offre pas un boulot, on nous aide à préparer un concours. » Lila B., 31 ans, ne dit pas autre chose : « Le critère d'excellence est primordial. Nous sommes simplement dotés de moyens que nous ne possédions pas à la source. » Coïncidence : les élèves s'expriment quelques minutes après avoir passé un test blanc au titre opportun : « Égalité des chances et discrimination positive. » [...]

« Personne ne peut prévoir leur sort. C'est un peu l'histoire de la pièce lancée en l'air, il faut attendre qu'elle retombe, explique le capitaine Thierry Hodin, l'un des responsables de la classe préparatoire. Certains présentent des carences dans des domaines spécifiques et essaient de combler leur retard. Ils ont bien conscience de se trouver encore en dehors de l'institution, même si elle les accueille. » [...]

Les treize élèves de la classe sont couvés du regard par Jean-François Sailliard, commissaire divisionnaire à la retraite. Celui-ci a été rappelé, en tant que réserviste, afin de diriger leur encadrement pédagogique. Il croit en eux, loue leur ardeur, mais réclame de la sérénité et la préservation de leur anonymat. « Ils subissent tous une forte pression, celle qu'ils s'imposent à eux-mêmes et celle de leur entourage, explique-t-il. Ils portent sur leurs épaules bien plus que leurs ambitions personnelles. »

Piotr Smolar

Document 3

Représentation des minorités ethniques et visibles dans les médias

Introduction

Les médias continuent de proposer une image étonnamment homogène de notre société. Dans un pays multiculturel comme le Canada, dont la population est composée à 13 % de minorités visibles, la sous-représentation ainsi que la représentation stéréotypée et souvent négative des minorités ethniques par l'industrie de l'information et du divertissement sont préoccupantes.

Selon plusieurs analystes, une grande variété de situations témoigne de ce problème : les médias présentent encore trop souvent les membres des minorités visibles comme des étrangers, et le biais racial dans la couverture des actes criminels est fréquent.

Cette section traite des différentes manières dont les médias d'information et l'industrie du divertissement contribuent à créer ou à renforcer les préjugés sur les minorités ethniques. Elle se penche aussi sur la place qu'occupent ces minorités parmi les artisans de l'industrie, les journalistes et les producteurs. On y trouvera également des recherches et articles récents dans le domaine, ainsi qu'un survol des politiques fédérales instituées pour lutter contre les stéréotypes et encourager une représentation plus juste et réaliste des minorités ethniques et visibles.

http://www.media-awareness.ca

Activité 2

Lisez à présent les documents en vue de déterminer le type d'information contenue et/ou le parti pris des auteurs. Adaptez votre type de lecture à cet objectif. Résumez en quelques mots le contenu de chaque texte.

Activité 3

Notez à présent vos idées personnelles en rapport avec :
- **le thème de l'exposé ;**
- **le corpus de documents.**

Répertoriez :
- **des thèmes pour les différentes parties de votre exposé ;**
- **des arguments ;**
- **des exemples.**

Activité 4

Étudiez le document 1. Répondez aux questions suivantes :

a. Relevez rapidement les caractéristiques de chaque conception de l'intégration :

Politique de la ville française	Intégration à l'américaine
....	....
....	....

La rapidité avec laquelle vous retrouvez une information témoigne de l'efficacité de votre lecture.

b. En faveur de quel pays la conclusion penche-t-elle ?

Activité 5

Élaborez un plan comparatif ou un plan par catégories (thématique). Si nécessaire, reportez-vous à la partie méthodologie (pp. 95-96).

Activité 6

Présentez votre exposé et répondez ensuite avec précision aux questions qui vous seront posées.



Thème de l'exposé 4 : « La publicité »

Activité 1

Dans un premier temps, lisez simplement les titres des documents et faites un travail de recherche d'idées sur le thème proposé (seul ou en binôme). Notez toutes les idées ou associations d'idées qui vous viennent à l'esprit.

Activité 2

Lisez à présent le corpus de documents. Notez pour chaque texte les idées et problèmes essentiels, les grandes thématiques abordées (exemples dans les corrigés).

Document 1

Affichage publicitaire : une agression quotidienne imposée

Il y a deux problèmes qu'il faut bien distinguer :

1) Les supports publicitaires qui prennent toutes les formes possibles et imaginables, qui envahissent véritablement chaque recoin de France et polluent notre espace public visuel.

2) Le contenu des campagnes qui trop souvent est choquant par la libre diffusion de messages complètement irresponsables (sexisme, abrutissement, mensonges, manipulations, violence, mise en avant des pulsions, incitations à la consommation, aux dépenses d'énergie, à ne pas réfléchir...).

http://antipub.net/

Document 2

La réglementation de la publicité divise les élus européens

LE MONDE | 10.11.06 | 14h54 • Mis à jour le 10.11.06 | 14h54

BRUXELLES BUREAU EUROPÉEN

La télévision européenne va-t-elle devenir une télévision à l'américaine, envahie de publicité ? C'est ce que craignent les eurodéputés de gauche ainsi que le Bureau européen des Unions de consommateurs (BEUC), à la veille de deux échéances importantes pour la révision de la directive « Télévision sans frontières ». L'association UFC-Que choisir, dans un communiqué jeudi 9 novembre, affirme que « la France est prête à sacrifier l'exception culturelle européenne ».

Lundi 13 novembre, le Conseil des ministres de la Culture dégagera une « orientation générale », tandis que la Commission culture du Parlement se prononcera sur le projet de révision. « Il est possible qu'une majorité de gauche l'emporte, lundi, au Parlement, compte tenu de la sensibilité de ceux qui voteront. Mais c'est le contraire qui devrait se produire en plénière, lors du vote prévu en décembre », assure la rapporteure, l'Allemande Ruth Hieronymi, membre du groupe du Parti populaire européen (PPE, droite).

La polémique soulevée par l'UFC porte sur la place faite à la publicité dans les programmes. Le placement de produits, « une pratique jusqu'à présent prohibée », rappelle l'association, consiste à introduire une marque ou un produit dans un film ou une émission, moyennant rétribution. La Commission propose de l'autoriser, à condition qu'il n'influe pas sur le contenu de l'œuvre. Le PPE et les libéraux sont d'accord : « Cela permet de soutenir la production de films », estime Jacques Toubon (UMP), l'un des « pères » de l'exception culturelle à la française. « Pourquoi se priver d'une BMW si, dans le scénario, il est écrit que le détective a besoin de conduire une belle voiture ? », dit-il.

Les socialistes, les Verts et les communistes rejettent ce type de publicité, auquel le spectateur ne peut se soustraire. « Nous ne voulons pas mettre le doigt dans un engrenage qui conduira à construire le scénario en fonction du produit à promouvoir, comme aux États-Unis », explique le socialiste Henri Weber. « Vous verrez que la BMW n'aura pas le droit de verser dans le fossé parce que cela nuira à son image de marque ! », ironise-t-il.

Au Conseil, les États sont divisés. La Finlande, qui le préside, préconise donc la subsidiarité. Les pays qui ne veulent pas du placement de produits, comme l'Allemagne, pourraient le prohiber. Ceux qui le réclament, comme le Royaume-Uni, devraient respecter les conditions proposées par la Commission, notamment son interdiction dans les programmes pour enfants.

NOUVEAUX SERVICES AUDIOVISUELS

L'autre pierre d'achoppement concerne la fréquence et la longueur des coupures publicitaires. Le BEUC a calculé que, dans un film de 105 mn, le projet autorisera trois coupures, au lieu de deux actuellement. Il fait sauter un verrou imposant au moins 20 minutes de programmes entre deux publicités, et propose une coupure par tranche de 35 minutes au lieu de 45. Cela étant, on est loin de la télévision « à l'américaine, qui autorise des interruptions commerciales toutes les deux ou trois minutes », fait valoir Viviane Reding, commissaire chargée de la société de l'information et des médias.

La nouvelle directive propose aussi de réglementer les nouveaux services audiovisuels, dits « non linéaires », comme la vidéo à la demande, sur Internet. Le Royaume-Uni, ainsi que les élus les plus libéraux du Parlement, s'y sont opposés, sous la pression des opérateurs de télécommunications, qui demandent à être régis par la directive sur le commerce électronique, aux critères purement économiques. Une majorité devrait pourtant se dessiner, au Parlement et au Conseil, pour imposer les mêmes règles sur le placement de produit, ainsi que des normes éthiques minimales, aux services qui « relèvent de la responsabilité éditoriale d'un fournisseur ».

Rafaële Rivais

Document 3

La pub s'incruste dans nos neurones

LE MONDE | 29.04.06 | 17h14 • Mis à jour le 29.04.06 | 17h14

À Paris, Marie passe devant une affiche de cinéma. Automatiquement, la bande-annonce se télécharge sur son téléphone portable vidéo. L'adresse du cinéma le plus proche apparaît ainsi que l'horaire de la prochaine séance en version originale puisqu'elle est professeur d'anglais. Tentée, elle achète sa place en ligne pour une séance dans une heure. Une publicité pour une chaîne de restauration rapide toute proche s'affiche alors sur son écran. Si elle s'y rend immédiatement, une promotion sur sa formule préférée lui sera offerte.

En chemin, son œil s'arrête sur un écran publicitaire électronique qui la « reconnaît ». Une animation s'affiche: veut-elle participer à un jeu concours pour une crème revitalisante adaptée aux femmes de 40 ans, l'âge de Marie? Elle est séduite, mais ça, la marque le sait déjà grâce à son étude de « neuromarketing ». Résultat: elle reçoit dans la minute un bon d'achat sur son téléphone portable.

Dans dix ans, les marques de grande consommation connaîtront-elles intimement Marie et ses congénères au point de leur envoyer à tout moment, où qu'elles se trouvent, des publicités personnalisées et autres signaux commerciaux pour les inciter à acheter?

La recherche est déjà active. Des experts spécialisés en neuromarketing tentent d'appréhender l'émotion du client, de décrypter le processus de décision d'achat. « C'est la version XXIe siècle du subliminal. Comment imprégner un cerveau d'une publicité sans qu'il s'en rende compte? », explique Olivier Oullier, chercheur au CNRS à Marseille, mais aussi à la Florida Atlantic University aux États-Unis. « L'obtention de l'image du cerveau en 3D est un grand pas, mais la neuro-imagerie est encore limitée. Dans dix ans, les résolutions spatiales et temporelles auront progressé, pronostique M. Oullier. On ne lira pas dans la tête des gens, mais on pourra tenter de prédire leurs réactions. » Ces recherches touchent des territoires sensibles.

Actuellement, seule la société automobile DaimlerChrysler finance ouvertement des travaux dans ce domaine. « Beaucoup d'entreprises s'y intéressent sans le dire. Il y a une omerta, une peur de l'opinion publique », remarque M. Oullier. Justement, des voix se font déjà entendre pour pointer les risques d'intrusion. Vigie de tous les dérapages publicitaires aux États-Unis, l'association Commercial Alert a fait du neuromarketing une priorité.

Avant même le déploiement de cette nouvelle science, marques et publicitaires cherchent à créer une communication personnalisée, plus ciblée, pour amadouer les plus rétifs. Les révolutions technologiques à venir servent leur projet. Les consommateurs seront de plus en plus équipés – téléphone mobile de troisième ou quatrième génération, journaux électroniques. Les réseaux de communication urbains vont monter en puissance, grâce aux technologies infrarouge, Bluetooth, Wi-Fi, RFID, etc. Et la ville va se vêtir d'écrans d'affichage électronique, de « puces » disséminées dans les vitrines. Avec ce maillage électronique, la publicité ne lâchera plus le consommateur. [...]

L'invasion est-elle programmée? Les marques savent qu'elles n'ont pas droit à l'erreur. Pour la première fois depuis vingt ans, le nombre de Français « publiphobes » (43 %) est supérieur aux fans de pub, selon l'institut d'études TNS. Cette réticence croissante au « matraquage publicitaire » est observée dans la majorité des pays développés.

En France, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) veut étendre « le cadre juridique » pour protéger les consommateurs, comme elle l'a déjà fait pour les spams. Elle vient de recaler une offre de l'assureur MAAF: un tarif réduit pour les jeunes conducteurs, contre un suivi de la « bonne conduite » du véhicule par satellite. Donner accès à de telles données personnelles pour obtenir un simple rabais: la CNIL a jugé le procédé « disproportionné ».

Laurence Girard

Activité 3

Réfléchissez à présent à la structure que vous allez donner à votre exposé. Plusieurs types de plans s'offrent à vous (voir méthodologie, pp. 95-96). Lesquels vous semblent réalisables? Notez vos idées et voyez comment elles s'organisent.

Type de plan	Idées éventuelles	Faisabilité
Plan chronologique		
Plan dialectique (thèse / antithèse / synthèse)		
Plan analytique basé sur raisonnement logique		
Plan comparatif (pour / contre)		
Plan par catégories (thématique)		

Activité 4

À partir des éléments du dossier et de vos connaissances personnelles, construisez un plan dialectique. Déclinez le contenu des sous-parties (arguments, exemples...) avec des mots clés. Pensez également aux transitions entre les parties. Voici une possibilité d'exposé en trois parties:

1. **La publicité est nuisible et il faudrait l'interdire dans une certaine mesure.**
2. **MAIS est-ce possible et souhaitable? Elle revêt tout de même des aspects positifs.**
3. **Il ne s'agit donc peut-être pas tant d'interdire que de réglementer les pratiques.**

Activité 5

Quand votre plan est prêt, rédigez les grandes lignes de votre introduction: notez par exemple la phrase amorce de votre exposé, la manière d'énoncer la problématique, la présentation de votre plan (voir méthodologie, p. 97).

Activité 6

Préparez le contenu de votre conclusion: faites ressortir de manière concise les points essentiels de votre exposé; rappelez votre position personnelle et terminez par une réflexion ouvrant sur une problématique plus large (voir méthodologie, p. 97).

Activité 7

Présentez votre exposé et répondez ensuite avec précision aux questions qui vous sont posées.

Lettres et sciences humaines

Thème de l'exposé 5 : « Enfants et nouvelles technologies de l'information et de la communication »

Activité 1

Dans un premier temps, lisez simplement les titres des documents et faites un travail de recherche d'idées sur le thème proposé (seul ou en binôme). Notez toutes les idées ou associations d'idées qui vous viennent à l'esprit.

Activité 2

Lisez à présent le corpus de documents. Notez pour chaque texte les idées et problèmes essentiels, les grandes thématiques abordées (exemples dans les corrigés).

Document 1

Drogués aux jeux virtuels

LE MONDE | 02.05.06 | 15h43 • Mis à jour le 10.05.06 | 17h20

Le fait, en France, est sans précédent. Depuis 2005, deux jeunes hommes ont été hospitalisés en service psychiatrique pour avoir abusé des jeux vidéo. L'un âgé de 22 ans, l'autre de 21, tous deux dans un état psychologique et physique désastreux. Au fil des mois, ils se sont progressivement déconnectés de toute vie familiale et sociale et engloutis dans l'univers parallèle d'un « jeu de rôle en ligne massivement multi-joueurs ».

S'achemine-t-on vers l'apparition d'une nouvelle catégorie de drogués aux jeux sur écran, comme d'autres le sont aux jeux d'argent ou de hasard ? On en est loin. Certes, une majorité de jeunes, sur ordinateur ou sur console, goûtent quotidiennement aux joies électroniques. Au grand dam des parents, soucieux de voir cette activité mordre hardiment sur le temps passé à travailler, à lire ou à discuter. [...]

« Je reçois un nombre croissant de jeunes accros aux jeux vidéo », confirme Michaël Stora, psychologue clinicien et psychanalyste, à l'origine de l'hospitalisation récente des deux jeunes « cyber addicts ». Fondateur de l'Observatoire des mondes numériques en sciences humaines (OMNSH), il classe les joueurs en trois catégories : les occasionnels, les excessifs, et les dépendants véritables. Ces derniers – qui se désignent entre eux comme des « no-life » – passent de dix à quinze heures par jour devant leur écran durant des semaines, puis des mois.

Apparue ces dernières années avec le développement des jeux en réseau, cette toxicomanie émergente ne frappe pas au hasard. Touchant en premier lieu les couches sociales moyennes et aisées (celles qui peuvent s'équiper d'un ordinateur et s'abonner à Internet), elle concerne majoritairement les 16-25 ans. [...]

JOUER SON RÔLE DE PARENT

[...] Que faire pour que cette attirance ne devienne pas dépendance ? Jouer son rôle de parent, martèlent les psys. « Autrefois, pour soulager leur mal-être, les adolescents cherchaient le conflit. Aujourd'hui, ils s'enferment devant l'écran avec un jeu virtuel », constate M. Stora. Pour éviter que des phases d'abus ne se transforment en addiction, les parents doivent être vigilants, voire autoritaires. Mais pas question, pour autant, d'interdire totalement l'accès à l'ordinateur. Confronté à un objet qui fait désormais partie intégrante de l'environnement culturel des jeunes, mieux vaut faire preuve de philosophie... et de présence.

« À la maison, l'ordinateur devient souvent le problème qui cristallise tous les conflits, alors même que l'adolescent en fait un usage modéré, ajoute Élisabeth Rossé, psychologue au centre Marmottan. Face à cet univers qu'ils ne maîtrisent pas (les parents) ont souvent l'impression d'être impuissants, et se dépossèdent de leurs moyens, alors que le bon sens suffirait à empêcher leurs enfants de verser dans l'extrême. » Le bon sens ? Interdire parfois, mais aussi accompagner, conseiller, s'informer auprès d'eux du contenu de leurs jeux favoris. Et se souvenir que, pour la majorité d'entre eux, l'interactivité et l'inventivité des univers virtuels sont avant tout une source de plaisir et d'enrichissement.

Catherine Vincent

Document 2

La protection de la vie privée et les jeunes

Le Web leur propose des milliers de sites fascinants. Il est tout fait compréhensible que les jeunes aiment naviguer sur Internet. Certains sites sont éducatifs, d'autres commerciaux, mais il est fort probable que si un jeune recherche les jeux les plus populaires et les plus performants, il les trouvera sur un site commercial.

D'ailleurs, les experts du marketing en ligne leur ont créé des environnements de divertissement où le contenu et la publicité s'imbriquent merveilleusement. Ces « cybermondes » spécialement destinés aux enfants permettent aux publicitaires d'offrir aux jeunes la possibilité de s'amuser avec des marques de produits et de les fidéliser graduellement.

De plus, pour alimenter leurs banques de données, les publicitaires collectent des informations en invitant les jeunes à remplir des formulaires pour pouvoir jouer sur le Net et participer à des concours.

Des sites comme jeuxvideo.com et musiqueplus.com misent sur le fait que les jeunes représentent un marché démographique important. Selon une étude réalisée par YTV en 2002, les jeunes Canadiens de 9 à 14 ans dépensent personnellement 1,7 milliard de dollars par année et peuvent influencer pour une somme jusqu'à dix fois plus élevée les dépenses familiales.

L'Internet est le moyen idéal de rejoindre ce marché lucratif. Deux études réalisées en 1999 et 2000 par le Réseau Éducation-Médias montrent que 80 % des jeunes sont seuls quand ils naviguent sur Internet et que la plupart des parents ignorent tout des activités de leurs enfants en ligne. Ainsi, 65 % des parents pensent que leurs enfants utilisent essentiellement la Toile pour leurs travaux scolaires, alors que 56 % des jeunes citent le courriel comme étant leur activité préférée ; 50 % naviguent pour le plaisir ; 40 % utilisent les messageries instantanées et 39 % fréquentent des bavardoirs*. Autant d'activités qui se prêtent à la divulgation, même involontaire, d'informations personnelles.

* ou « chat ».

http://www.media-awareness.ca

Document 3

TÉLÉVISION ET ENFANCE

Actuellement, beaucoup d'enfants grandissent devant un écran. Avant même de savoir lire, ils/elles ont passé des milliers d'heures devant la télévision. Ce qui a bien évidemment des répercussions importantes sur la vie de l'enfant, sur son développement personnel et sur sa socialisation.

Une place que personne ne conteste

La télévision est devenue le média principal des enfants : « 30 % d'entre elles/eux restent collés jusqu'à 3h28 par jour devant le petit écran ! À deux ans, la plupart des bambin-e-s savent allumer le poste et à trois ans ils/elles regardent la télévision tous les jours, selon une étude réalisée par le Centre international de l'enfant » (1). La luminosité de l'écran attire le bébé dès les premiers mois, il/elle s'approprie donc très tôt l'appareil télé qui devient souvent sa distraction préférée.

Trop souvent, allumer le poste devient un réflexe, une habitude dont il sera difficile de se défaire à l'avenir. L'écran retient l'enfant et l'accapare. Ce n'est donc pas tant la qualité des émissions qui sont en cause mais la place occupée par la télévision. D'ailleurs, nous rejoignons Bruno Bettelheim lorsqu'il écrit : « La télévision est un média fait surtout pour distraire ; elle ne se prête pas facilement à l'exercice d'un jugement équilibré, à l'examen de tous les « pour » et « contre » relatifs à une question. On ne saurait attendre d'un média ce qui est contraire à sa nature. Les informations provenant des émissions de télévision tendront toujours à être unilatérales, biaisées et simplifiées. C'est pourquoi un-e jeune enfant ne peut pas apprendre grand-chose en regardant même les meilleures émissions, même celles faites pour son âge. Son expérience de la vie est trop limitée. »

Par son hégémonie dans les loisirs de l'enfant, le tube cathodique l'empêche de se consacrer à d'autres activités plus enrichissantes et indispensables à sa formation et à son développement personnel. Les adultes

qui forment l'entourage de l'enfant sont souvent responsables – consciemment ou pas – de cette situation. Aujourd'hui, posséder un téléviseur et le regarder est devenu la norme. Liliane Lurçat, chercheuse au CNRS, explique que changer ces comportements risque d'être difficile car « la génération des parents actuels a été élevée avec la télévision. Ils n'ont rien connu d'autre, contrairement à d'autres parents qui pouvaient imaginer une vie sans la télé » (2). Et pourtant... [...]

Publicité et conditionnement

La télévision est devenue un agent d'intégration efficace à la société de consommation dans laquelle la publicité a une place centrale. Elle influence les choix de l'enfant, ses préférences, mais aussi et surtout elle lui fait intégrer ses valeurs et influence sa perception du monde. Non seulement elle lui fait chanter ses slogans, réciter les dialogues des spots publicitaires, mais surtout elle le/la fait rentrer dans la société de consommation. [...]

En tout cas, il est des adultes qui entourent l'enfant d'éviter qu'il/elle regarde quotidiennement le tube cathodique et de progressivement développer chez lui/elle ses capacités d'analyse et de compréhension des médias, de le/la rendre critique – dans la mesure du possible – par rapport à l'image télévisuelle. Pour notre part, nous pensons que la télé n'est absolument pas indispensable dans la vie. Nous laisserons la conclusion à Liliane Lurçat: « La télévision façonne des êtres coulés dans le même moule: mêmes désirs, mêmes souvenirs... C'est une forme moderne de totalitarisme. Bien sûr, les enfants à qui on refuse la télévision seront frustré-e-s par rapport à leurs ami-e-s. Et alors? Un-e enfant se construit dans le conflit et la frustration. C'est le seul moyen pour elle/lui de se forger une personnalité. Et la télévision n'offre pas cette possibilité, elle l'enferme dans un monde fictif. » (3)

(1) *Sciences et Avenir*, Février 1998.
(2) « L'Univers de la télé », les Collections du *Nouvel Observateur*.
(3) *Marie-Claire*, Novembre 1997.

Cédric et Jean-Claude, http://infokiosques.net

Activité 3

Réfléchissez à présent à la structure que vous allez donner à votre exposé. Plusieurs types de plans s'offrent à vous (voir méthodologie, pp. 95-96). Voyez lesquels vous semblent réalisables.

Activité 4

Nous vous proposons de faire un plan comparatif. Voici les grandes parties possibles de l'exposé:
– dans un premier temps, dresser une liste des problèmes amenés par les médias et les NTIC dans la vie de l'enfant;
– puis présenter les côtés positifs que peuvent avoir ces technologies dans le développement de l'enfant;
– enfin, conclure sur le rôle que les parents ont à jouer.

Détaillez le contenu des sous-parties (arguments, exemples...). Formulez également les transitions entre les différentes parties de votre développement. Un conseil: n'ayez pas peur d'être redondant. À l'oral, l'examinateur a besoin de repères clairs.

Activité 5

Construisez à présent un plan par catégories ou plan thématique à partir des éléments du dossier et de vos connaissances personnelles. Détaillez le contenu des sous-parties (arguments, exemples...) avec des mots-clés.
Dans ce cas, on peut par exemple traiter des aspects négatifs des NTIC, puis du rôle des parents et plus largement de la société.

Activité 6

Choisissez le plan qui vous semble le mieux convenir et rédigez les grandes lignes de votre introduction (voir méthodologie, p. 97).

Activité 7

Rédigez à présent les grandes lignes de votre conclusion: résumez en quelques phrases l'idée, la position à laquelle vous arrivez. Élargissez ensuite sur le thème de l'exposé: généralisation, vue plus large du problème, futur, etc.

Activité 8

Présentez votre exposé et répondez ensuite avec précision aux questions qui vous seront posées.



Thème de l'exposé 6: « Le climat, un enjeu planétaire »

Activité 1

Lisez le thème de l'exposé, les titres et les sources des trois documents proposés. Notez toutes les idées ou associations d'idées qui vous viennent à l'esprit. Certaines seront révélatrices de vos connaissances personnelles sur le sujet et vous serviront à nourrir votre exposé en éléments extérieurs au dossier (exemples dans les corrigés).

Activité 2

Lisez la fiche de lecture et parcourez l'ensemble des trois textes. Dégagez-en rapidement les principaux thèmes ainsi que le type d'informations données. Complétez la fiche de lecture.

Document 1

a) Quels éléments accrochent le regard et permettent d'accéder à l'essentiel? ....

b) Quel type d'informations fournit ce document? ....

Document 2

a) Quel est le rôle joué par le dessin? ....

b) Donnez un titre à chaque paragraphe. ....

Document 3

a) Comment pouvez-vous rapidement repérer les différentes idées abordées dans ce document?
....

b) Quel type d'informations fournit ce document? ....

c) Quelle est la position du climatologue par rapport à la géo-ingénierie? ....

d) Comparez-la avec celle de M. Hansen dans le document 1. ....